

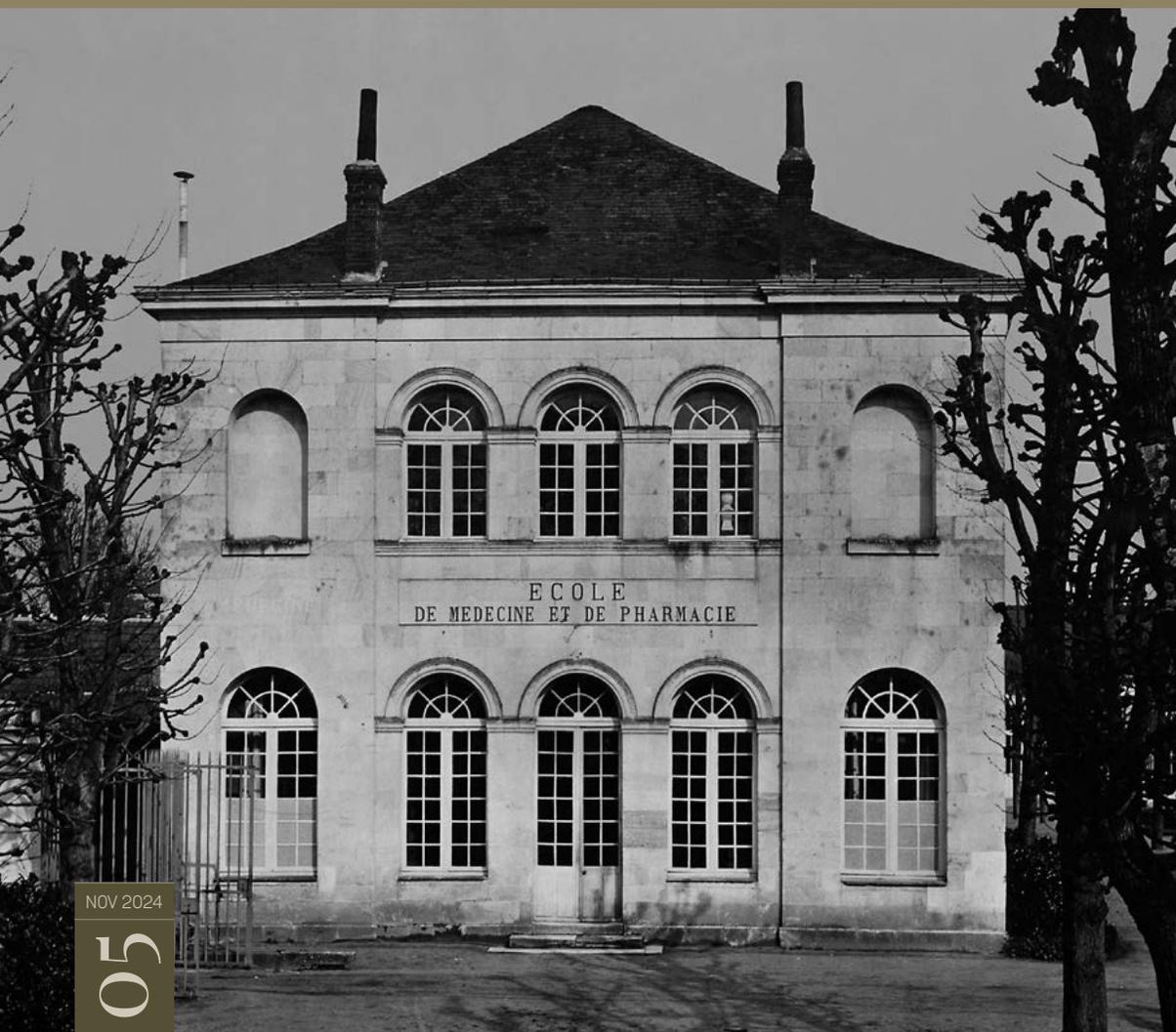
Revue semestrielle

LES CARNETS D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

RECHERCHE

PUBLICATIONS

MANIFESTATIONS



NOV 2024

05

ISSN 3036-9460

Faculté de médecine | Université de Tours

LES CARNETS D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Revue semestrielle publiée par la Faculté de médecine de l'Université de Tours

Directeur de la publication : **Denis Angoulvant**, Doyen de la Faculté de médecine de Tours.

Comité de rédaction

Rédactrice en chef : **Jacqueline Vons**, Centre d'études supérieures de la Renaissance de l'Université de Tours

Rédacteur en chef : **Stéphane Velut**, Faculté de médecine de Tours

Rédactrice adjointe : **Élise André**, médecin généraliste, Langeais

Correspondant(e)s : **Antoine Drizenko**, Faculté de médecine, Université de Lille | **Violaine Giacomotto-Charra**, directrice du Centre Montaigne, Université Bordeaux-Montaigne | **Johan Pallud**, Faculté de médecine, Université Paris Cité | **Jérôme van Wijland**, Bibliothèque Académie nationale de Médecine, Paris.

Conception graphique : **Alexandra Louault**, Université de Tours

Mise en ligne : **Annabelle Broussard**, Faculté de médecine de Tours

Conseil scientifique : **Évelyne Berriot-Salvadore**, Université Paul Valéry, Montpellier | **Anne Bouscharain**, Centre Montaigne, Université Bordeaux-Montaigne | **Michel Caire**, Psychiatre des Hôpitaux de Paris honoraire, docteur en histoire | **Michèle Clément**, Université de Lyon 2 | **Christophe Destrieux**, Faculté de médecine de Tours | **Philippe Guillet**, médecin, docteur en histoire (EPHE) | **Magdalena Kozluk**, Université de Łódź, Pologne | **Igor Maldonado**, Faculté de médecine de Tours | **Pauline Saint-Martin**, Faculté de médecine de Tours | **Hervé Watier**, Faculté de médecine de Tours | **Geneviève Xhayet**, Université de Liège.

La revue est parrainée par :

Catherine Barthélémy, Faculté de médecine de Tours, Présidente de l'Académie Nationale de Médecine,

Patrice Diot, Faculté de médecine de Tours, Académie Nationale de Médecine,

Yvon Lebranchu, Faculté de médecine de Tours, Académie Nationale de Médecine,

Alain Cabanis, président honoraire de l'Académie Nationale de Médecine (F), Académie Royale de Médecine de Belgique.

 lescarnets.medecine@univ-tours.fr



 université
de TOURS

} Faculté de médecine

SOMMAIRE

4 ÉDITORIAL

RECHERCHE

5 MÉDECINS ALIÉNISTES DE TOURAINE

6 Étienne-Jean Georget (1795-1828), une biographie
Michel Caire

28 Un aliéniste tourangeau : Louis Gustave Bouchereau (1835-1900),
médecin à l'asile Sainte-Anne (Paris)
Denis Tiberghien

50 Biographie de Jacques Moreau,
dit Moreau de Tours [1804-1884]
Michel Caire

80 Les premiers médecins du quartier d'aliénés de Tours (1840-1930)
Michel Caire

PUBLICATIONS

104 Bavière, un hôpital dans la ville. 1602-1987
par Arlette Joiris et Erwin Woos
Geneviève Xhayet

HOMMAGE

110 Simone Veil à l'Académie nationale de médecine
Jérôme van Wijland

ÉDITORIAL



Ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que la folie entre dans le champ de la médecine par le biais d'une nouvelle spécialité, l'aliénisme, à l'origine de la psychiatrie. « L'aliénisme, nom initialement donné à la psychiatrie, est une science qui se situe entre médecine et philosophie, puisqu'il y est question de soigner un corps souffrant des troubles de ce que l'on pourrait appeler l'âme ou

l'esprit » [M. Caire, *Histoire de la psychiatrie en France*, [http://psychiatrie.histoire.free.fr/ISSN 2271-7315](http://psychiatrie.histoire.free.fr/ISSN%202271-7315)].

Au moment où deux expositions parisiennes sont consacrées respectivement aux figures du fou (Louvre) et à l'enfance aliénée (Musée d'histoire de la médecine), nous présentons ici quelques figures d'aliénistes de Touraine qui ont choisi d'exercer à Paris ou à Tours, parmi les premières villes à s'être dotées d'asiles destinés à soigner et à guérir les maladies mentales. Il se trouve également que, non loin de la ville de Tours, la colonie agricole et pénitentiaire de Mettray (créée en 1839 et fermée un siècle plus tard) est restée à la fois dans l'histoire des systèmes d'incarcération des enfants coupables de conduites asociales et dans l'histoire de la littérature. En effet, Jean Genet y fut enfermé trois ans entre 1926 à 1929 à la suite d'un premier vol commis à l'âge de dix ans, suivi de nombreuses fugues d'un centre d'apprentissage où l'Assistance Publique l'avait placé. Dans *Surveiller et punir*, Michel Foucault érigea cette colonie en modèle d'archipel carcéral. Il ignorait peut-être qu'un des médecins-chefs des « quartiers d'aliénés » de Tours fut aussi celui de la colonie, sous l'influence probable de la colonie de Gheel en Campine (Belgique) admirée par Moreau de Tours.

Si la variété des monographies présentées ici, sur la base de documents souvent inédits, est de nature, nous l'espérons, à susciter des recherches au sein de la Faculté de médecine, le choix des auteurs de présenter les tombes d'aliénistes célèbres de leur temps est une belle invitation à la philosophie : *ingenio vivitur*.

La rédaction
Jacqueline Vons et Stéphane Velut

MEDECINS ALIÉNISTES DE TOURAINE



*Théodore Géricault (1791-1824) : La Monomane de l'Envie (huile sur toile).
Musée des Beaux-Arts de LYON
<https://www.mba-lyon.fr>*

Étienne-Jean Georget (1795-1828), une biographie

Michel Caire

Georget, « l'un des plus grands psychiatres de l'époque »¹, fait partie de ce petit cercle des élèves d'Esquirol qui ont marqué les débuts d'une nouvelle discipline médicale. Tourangeau comme ses contemporains, Pierre Bretonneau (1778-1862) et Alfred Velpeau (1795-1867), et trois médecins qui s'illustrèrent comme lui dans le domaine de l'aliénisme, Jacques-Joseph Moreau, dit *Moreau de Tours* (1804-1884), Jules Baillarger (1809-1890) et, plus tard Gustave Bouchereau (1835-1900), il fit carrière à Paris où il connut une notoriété bien au-delà du milieu médical comme « auteur de deux ouvrages où l'on trouve des pensées hardies et originales »², *De la folie*, le « premier traité moderne de psychiatrie »³, et *De la physiologie du système nerveux*, ouvrages suivis de plusieurs publications retentissantes de psychiatrie légale et de criminologie.

1 Foucault 2003 : 135.

2 Rostan 1823 : 409.

3 « ...et peut-être aussi le dernier du XIX^e siècle. Jamais plus ne sera délimité et décrit avec autant de précision le champ propre à la psychiatrie, selon un monisme cérébro-psychique conséquent, avec une telle rigueur méthodologique », Postel 1972 : 20.

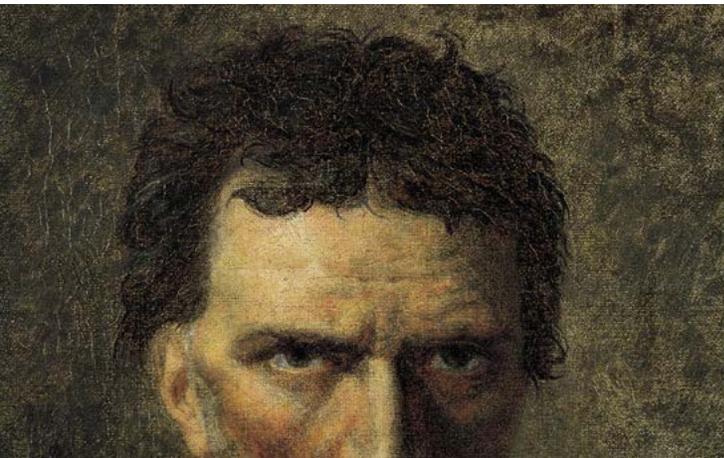


Fig. 1
Borderline. Artisti tra normalità e follia, da Bosch all'Art Brut, a Basquia. À cura di Bedoni G., Mazzotta G. e Spadoni C., Edizioni Gabriele Mazzotta Milan 2013 (détail) : Le médecin chef de l'asile de Bouffon, huile sur toile attribuée à Géricault .

◇ *Premières années et études médicales à Tours et à Paris*

Né le 20 germinal an III, soit le 9 avril 1795 à Vernou-sur-Brenne (Indre-et-Loire), canton de Vouvray près de Tours, Étienne-Jean est le fils de Pierre Georget, meunier, et de Madeleine Peltier, son épouse en secondes noces. Pierre Georget, originaire de Chancy et lui-même fils de meunier est le dernier maître meunier de la *Baronnie de Vernou* et peut être considéré comme un minotier aisé, qui a acquis avec sa femme le moulin à blé de la commune lors de sa vente comme bien national en 1791⁴.

La plupart de ses biographes situent son départ à Paris en 1812, à l'âge de 17 ans. Mais sa première inscription à la Faculté de médecine⁵ date du deuxième trimestre 1813. Il termine tout juste son quatrième trimestre d'études lorsque, le 31 mars 1814, prend fin la Campagne de France avec l'entrée des troupes russes dans Paris, qui annonce la destitution de l'empereur. Ces « circonstances impérieuses », ainsi que le mentionne son dossier à la faculté, lui font perdre deux inscriptions : ses parents l'auraient alors rappelé auprès d'eux, pour le mettre à l'abri des dangers supposés qui menaçaient les Parisiens⁶. Lui-même mentionne dans sa thèse en 1820 avoir été requis « pour faire le service d'aide-major à l'Hospice Général de Tours pendant plusieurs mois de 1814 ».

À Tours, il semble avoir fréquenté les services de Vincent Gouraud (1773-1848), chirurgien en chef de l'Hospice Général⁷ et de Jacques Bruneau (1740-

4 A.D. Indre-et-Loire 6NUM8/270/001.

5 A.N., AJ 16 6760 n°31.

6 Semelaigne 1894 : 356.

7 Aron 1986 : 168.

1823), médecin en chef⁸. Notons que Georget, quoi que l'on en ait dit⁹, n'a pu y rencontrer Bretonneau, reçu docteur à Paris le 20 décembre 1814 et nommé médecin en chef de l'Hospice de Tours le 15 janvier 1815 : à cette date, Georget est de retour à Paris depuis plusieurs mois.

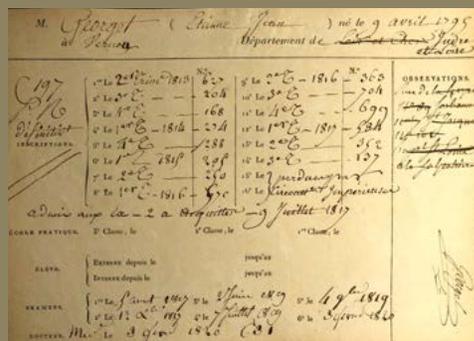
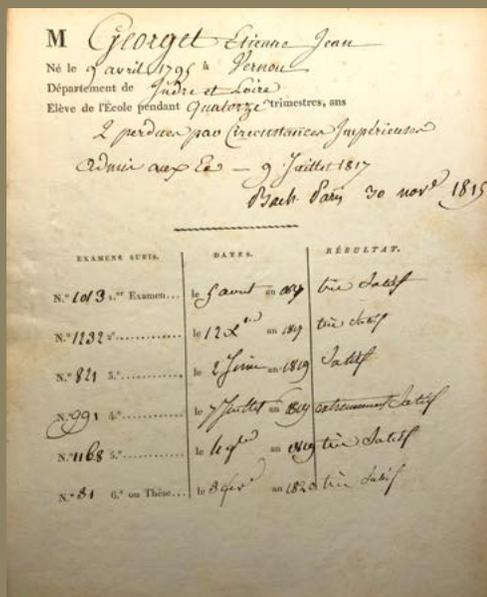
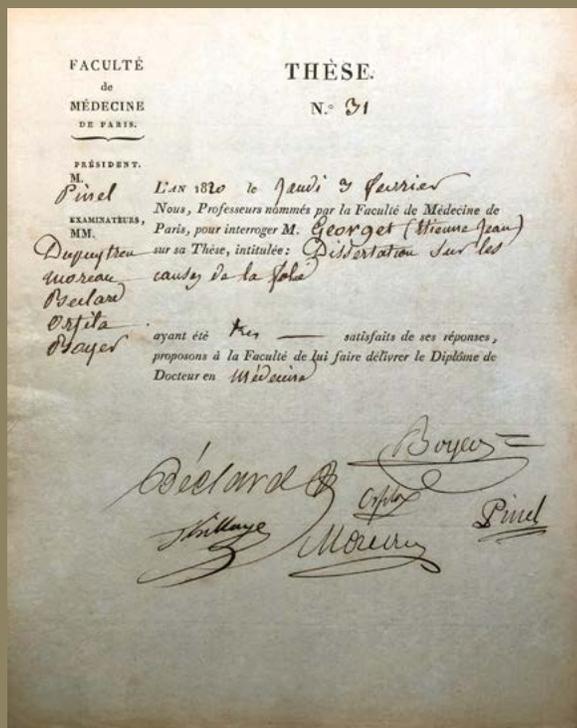
Son dossier à la faculté de médecine de Paris mentionne ses adresses successives, « rue de la Harpe n°89, Sorbonne n°7, St Jacques n°101, Hôpital St Louis, à la Salpêtrière ». Les trois premières se situent près de l'École de médecine, dans le quartier de la Sorbonne, le 89, rue de la Harpe étant l'hôtel de Narbonne, installé dans l'ancien collège de Narbonne, où logeaient de nombreux étudiants en droit et en médecine. Quant aux deux autres adresses, elles correspondent aux deux établissements où il remplit les fonctions d'interne : il est l'un des vingt lauréats du concours de l'internat des hôpitaux de Paris tenu le 29 novembre 1815.

En 1816, il entre comme « élève interne » à l'hôpital Saint-Louis, où Jean-Louis Alibert (1768-1837), clinicien et enseignant de renom, exerce alors sous l'autorité de Delaporte, médecin en chef. L'année suivante, Georget passe à l'hospice de la Salpêtrière comme interne de première classe de la division des Aliénées, dont le responsable est Jean-Étienne Dominique Esquirol (1772-1840), médecin ordinaire, chargé du traitement des aliénés. Le médecin en chef de l'hospice est alors Philippe Pinel (1745-1826) et le médecin ordinaire, chargé des infirmeries, Augustin-Jacob Landré-Beauvais (1772-1840).

Cette période est décisive pour la suite de sa vie professionnelle : avec son ami Mitivié, de la même promotion de 1815, il sera l'un des deux premiers internes à s'orienter vers une carrière d'aliéniste.

8 Ambrière 1999 : 139, en référence aux registres de l'hôpital.

9 Esquirol 1843 : 269.



En juillet 1817, Georget passe ses deux premiers examens¹⁰, jugés « très satisfaisants » par le jury, les trois suivants en 1819 dont un lui vaut la rare mention : « extrêmement satisfaisant ». Vient l'heure de la soutenance de sa thèse de doctorat, qui a lieu le 3 février 1820 sous la présidence de Philippe Pinel et devant cinq examinateurs, Guillaume Dupuytren (1778-1835), Jacques-Louis Moreau (1771-1826), Pierre-Augustin Béchard (1785-1825), Mathieu Orfila (1787-1853) et Alexis Boyer (1757-1833).

Dans sa thèse, Georget, après avoir établi que c'est le « cerveau, organe de l'intelligence » qui produit la pensée, n'hésite pas à critiquer Pinel et Esquirol qui situent le siège ordinaire de la folie dans la région épigastrique, l'appareil digestif ou le foie, dont l'altération due aux *passions* réagit par un effet sympathique sur l'entendement : « je ne dois pas craindre de me trouver en opposition avec mes maîtres [...] en démontrant que la folie est une affection cérébrale idiopathique »¹¹. Ce qu'approuve son condisciple Falret :

⋮ J'aime un médecin qui, tout en respectant l'autorité de ses maîtres, ne s'en laisse pas imposer par leurs grands noms, et qui ne craint point de proclamer une vérité, lors même qu'elle est opposée aux opinions régnautes¹².

Ce qui constitue le cœur de son mémoire de 1819 et de sa thèse de 1820 est développé dans un ouvrage publié cette même année et intitulé *De la folie*. À l'appui d'observations cliniques recueillies et communiquées par Esquirol, Georget s'applique à fixer le siège primitif du désordre de l'esprit, à remonter à sa source, le cerveau. Ces travaux, qui traduisent la grande indépendance d'esprit de leur jeune auteur, marquent le commencement du débat sur les causes de la folie¹³ et l'opposition entre *cérébristes*, tenants de l'origine cérébrale des troubles mentaux, et *spiritualistes* ou *psychistes*, adeptes de la cause psychologique.

10 Georget a été reçu bachelier ès-lettres de 30 novembre 1815, le lendemain de son succès au concours de l'internat, et deux ans après avoir entrepris ses études médicales.

11 Georget 1820, thèse : 72.

12 Falret 1820 : 250.

13 Foucault 2003 : 328, note 19.

L'année précédente, il a été le premier lauréat du *Prix Esquirol*, qui porte le nom de son fondateur et récompense l'auteur du meilleur mémoire relatif à l'aliénation mentale. Dans son mémoire intitulé *Des ouvertures de corps des aliénés*, Georget ébauchait ses recherches visant à établir les causes physiologiques et cérébrales de l'aliénation.

Cette période aurait aussi marqué le début de l'affection qui l'emportera en 1828 : « En 1820, il avait déjà éprouvé des symptômes morbides qu'il attribuait à l'hypochondrie, et qui peut-être étaient les phénomènes précurseurs du mal auquel il succomba. En 1824, une violente hémoptysie réveilla ses craintes »¹⁴. Georget a fait lui-même le récit de cette « hypochondrie aiguë » qui le frappa début mars 1820 « après environ dix-huit mois d'excès d'étude, de travaux de l'esprit continus », et dont il ne fut « entièrement rétabli » qu'après « cinq mois de maladie »¹⁵.

◇ *Georget, joueur de dominos*

Un aspect méconnu de la personnalité de Georget a été révélé par Guillaume Ferrus (1784-1861), qui, lorsqu'il eut « à suppléer dans le service des aliénés (son) illustre collègue Esquirol, empêché par la maladie ou se livrant à des voyages scientifiques », s'intéressa tout particulièrement à ce jeune élève interne « dont l'intelligence était remarquable, (les) sentiments moraux, actifs, développés, pleins de candeur et de bonne foi ». Mais sa « constitution, à la fois molle et irritable, ne prêtait appui que par saccades aux ressources naturelles de sa belle intelligence. Arrivé là, il se reposa, comme tant de jeunes gens le font après leurs premiers succès ». Et, « gardant presque tout le jour le tablier d'internat, il ne s'éloignait guère de la Salpêtrière, bornant ses courses à un petit café voisin, où il donnait satisfaction, durant de longues heures, à une passion fort vive, mais très innocente : il jouait aux dominos ! »¹⁶. Esquirol avait lui-même été frappé de l'« apathie » de Georget et « lui en adressait des reproches,

14 Semelaigne 1894 : 370.

15 Georget 1821 : II, 322-324.

16 Ferrus 1854 : 1036.

trop doux peut-être pour être écoutés » : son jeune interne « rêvait surtout », et négligeait « la rédaction complète » des observations des malades. « D'ailleurs, l'art d'écrire lui était, alors, rendu difficile par des études classiques quelque peu négligées ». Mais Ferrus, de son propre aveu « plus rigide » qu'Esquirol, réussit mieux que lui à électriser Georget : « Mon ardeur et ma persévérance réagirent sur Georget; elles l'entraînèrent à me seconder, et contribuèrent, j'ose le croire, et comme il le disait lui-même, à susciter cet élan dont il fit plus tard un si profitable usage »¹⁷.

◇ *Dans le Cercle Esquirol*

Georget fait partie de ce groupe de jeunes médecins aliénistes formés à l'École de la Salpêtrière, disciples d'Esquirol, apôtres de *l'isolement*, de l'ouverture de corps des aliénés ou « recherches cadavériques »¹⁸, avec Léon Rostan (1790-

1866), Jean-Pierre Falret (1794-1870), Félix Voisin (1794-1872), Charles Londe (1795-1862), Ulysse Trélat (1795-1879), Jean-Etienne Frumance Mitivié (1796-1871), Alexandre Brière de Boismont (1797-1881), François Leuret (1797-1851), Louis Calmeil (1798-1895), Achille Foville (1799-1878).



17 Ferrus 1854 : 1035-1037.

18 Georget 1820 : titre du chapitre VI.

Fig. 3 Philippe Pinel (1745-1826).

Portrait peint par Célestine Heussée en 1856. Huile sur toile (1,295 x 0,975 m). Inv : ART 98. © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, photographie Philippe Fuzeau.

C'est sans aucun doute lors de son internat à la Salpêtrière que « le brillant Georget »¹⁹ se lie avec Esquirol, qui lui accorde son « amitié généreuse » et le loge dans sa propre maison dès la fin de son internat et pendant huit années²⁰. Ce qui assura à Georget de vivre dans le confort et dans l'atmosphère familiale de la maison, et lui permit aussi de seconder son mentor dans l'établissement privé de la rue de Buffon.

Georget fut l'un de ses élèves préférés, avec son neveu Mitivié et plus tard le second de ses fils d'adoption, comme lui talentueux et d'origine relativement modeste, François Leuret, qui évoque ainsi leur maître :

C'est un des plus nobles titres d'Esquirol à la reconnaissance de la postérité que d'avoir toujours appelé près de lui, encouragé, aidé et soutenu dans leurs efforts les jeunes élèves laborieux et intelligents. (...) Personne n'a oublié ces déjeuners du dimanche où les disciples, mêlés à d'autres hommes déjà distingués, étaient conviés, par la cordiale aménité du maître, à prendre part aux discussions les plus hautes sur les phénomènes physiologiques et morbides du domaine moral. Mais ceux d'entre eux qui se faisaient particulièrement remarquer par leur valeur réelle étaient traités plus paternellement encore. Esquirol, si accessible pour tous, était le premier à les rechercher (...). Celui en qui il trouvait à la fois la capacité et le désir de rester à Paris, il le retenait près de lui, l'admettait dans sa maison pour prendre part à ses travaux et au traitement de ses malades. Georget, dépourvu de toute fortune, enfant du peuple, comme le sont la plupart des hommes véritablement forts, n'a dû qu'à cette hospitalière tranquillité l'avantage de pouvoir produire les livres qui ont assuré sa réputation²¹.

19 Goldstein 1997 : 196.

20 Raïge-Delorme 1828 : 328.

21 Leuret et Gratiolet 1839-1857 : XIX. Sur les portraits de



Fig. 4 Jean-Étienne Dominique Esquirol (1722-1840).

Portrait peint par Pierre-Auguste Pichon en 1838.

Huile sur toile (1,30 x 0,96 m). Inv : ART 287. © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, photographie Philippe Fuzeau.

Georget a exercé dès la fin de son internat les fonctions de médecin adjoint de la maison de santé fondée par Esquirol en 1802, tandis que son aîné et ami Léon Rostan était nommé médecin suppléant de la Salpêtrière, comme Ferrus. Et lorsqu'Esquirol prendra la succession d'Antoine-Athanase Royer-Collard (1768-1825) à la maison de Charenton le 10 décembre 1825 et Ferrus celle d'Étienne Pariset (1770-1847) à Bicêtre, Georget et Rostan conserveront leur poste, le premier, rue de Buffon, l'autre à l'*Hospice de la vieillesse-femmes*, ainsi que se nomme la Salpêtrière de 1823 à 1885.

◇ *Georget nosographe*

Pour Georget, nous l'avons vu, la folie proprement dite, mais aussi l'hypocondrie et l'hystérie relèvent *a priori* d'une altération des fonctions cérébrales - notons la remise en cause de l'origine utérine de l'hystérie - et sont donc des *cérébropathies*. Mais au-delà de la détermination du siège primitif de la folie *essentielle* ou *idiopathique* - c'est-à-dire dont la nature est encore inconnue - Georget entreprend de la distinguer d'autres formes de dérangement de l'intelligence et de l'esprit qu'il regroupe sous le nom de *délire aigu* : il s'agit de troubles symptomatiques soit d'une lésion organique du cerveau d'origine traumatique, hémorragique, infectieuse ou d'un autre organe qui agit sur le cerveau par *sympathie*, soit de l'action de substances toxiques, alcool, opium, belladone, etc. La description en 1822 de la *Paralysie générale* due à une atteinte cérébro-méningée par son condisciple de Charenton, Antoine Laurent Jessé Bayle (1799-1858), conforte ses opinions. Cette clarification, ce perfectionnement de la nosographie marque une étape importante dans la délimitation « du champ de la psychose de celui des affections mentales symptomatiques de maladies organiques »²², des domaines respectifs futurs de la psychiatrie et de la neuropsychiatrie.

22 Postel 1972 : 7.

Deux autres contributions que l'on doit à Georget sont la description en 1820 de la *paralysie musculaire chronique*²³, qui reprend en le précisant ce que son maître Esquirol appelait *Paralysie* et qui annonce la *Paralysie générale* de Bayle, et surtout l'invention de la *stupidité*, née de la remise en cause de l'*idiotisme* acquis de Pinel, de la *démence aiguë* d'Esquirol, dont il donne une description claire et précise de ce qui a été plus tard appelé *confusion mentale primitive* par Philippe Chaslin (1857-1923), en particulier dans sa forme *stuporeuse*.

Les très nombreux articles - nous en avons recensé 54, dont tous ceux relatifs aux maladies mentales et nerveuses- qu'il a rédigés pour le *Dictionnaire de médecine* de MM. Adelon, Béclard et coll., dès le premier volume en juin 1821 et jusqu'en 1828 et qui en font l'un de ses collaborateurs les plus actifs, permettent d'apprécier l'étendue des connaissances du jeune médecin, sa rigueur, la richesse de sa réflexion, la clarté de sa pensée et de son expression. De même que les articles publiés en 1822 et 1823 dans la *Revue médicale française et étrangère*, fondée en 1820 par un « groupe de médecins » (sic) dont Charles-François-Simon Giraudy (1770-1848) et Esquirol, et dont il est le collaborateur pour la partie *Anatomie et Physiologie*. Il y publie notamment un « Coup d'œil sur les Thèses » dont on regrette qu'il n'ait pas eu de suite²⁴.

Puis, en 1823, il fonde avec son ami Jacques Raige-Delorme (1795-1887) les *Archives générales de médecine* qu'il dirige jusqu'à sa mort et où il fait paraître « ces articles de médecine légale qui donnèrent lieu à tant de polémiques »²⁵.

Cette même année 1823, celle de ses 28 ans, est aussi marquée par une éclatante reconnaissance de ses talents : son élection le 6 mai comme membre adjoint résidant de l'Académie royale de médecine. Sa santé ne lui permettra guère de participer à ses travaux, si ce n'est, comme nous le verrons, lors de la discussion en 1826 sur le magnétisme animal.

23 Georget 1820 : 119.

24 Georget, 1822.

25 Semelaigne 1894 : 369.

◇ *Georget, ardent champion de la monomanie homicide*

Georget a également marqué son temps par sa contribution méthodologique et clinique à la psychiatrie médico-légale naissante. Dans plusieurs publications²⁶, il soutient l'irresponsabilité de ceux que la folie pousse au crime, y compris dans cette forme de folie qu'est la monomanie -concept inventé par son maître Esquirol- et singulièrement dans la monomanie homicide, forme particulière de la monomanie instinctive, sans délire, qui se manifeste par un seul symptôme, l'impulsion irrésistible à tuer.

C'est lors du procès d'Henriette Cornier en juin 1826 qu'est évoquée pour la première fois la nouvelle entité devant une cour. Georget défend ses principes à propos de plusieurs procès retentissants qui ont été conclus par des condamnations à mort, et ses adversaires lui reprochent moins de mettre en cause une décision de justice que d'invoquer la monomanie homicide comme moyen de défense. Car l'existence même de cette entité morbide fait débat, et certains de ses collègues, comme Gall ou Fodéré, mettent en cause la valeur d'un tel diagnostic, voire même le bien fondé d'épargner les auteurs de crimes qualifiés de monstrueux, fussent-ils aliénés : les opinions de Georget seraient inconséquentes en ce qu'elles ne prennent pas en compte l'intérêt public, ni le risque de récurrence. Mais pour Georget, la monomanie homicide existe, et elle prive celui qui en souffre de sa liberté morale et du contrôle de ses actes : même lorsqu'il y a préméditation, combinaison, précaution, raisonnement, l'auteur du crime doit bénéficier de l'article 64 du Code pénal de 1810 et échapper à l'échafaud. Et comme seuls les médecins sont compétents pour en faire le diagnostic, il invite les magistrats à « s'éclairer constamment des conseils des gens de l'art » en matière de responsabilité des criminels, ce qui était certes la règle en ce temps-là, même si la valeur d'avis médicaux souvent contradictoires était déjà mise en cause.

²⁶ Georget 1825, 1826, 1828.

◇ *Étienne Georget et les monomanes de Théodore Géricault
(1791-1824)*

En décembre 1863, le critique d'art Louis Viardot révèle dans une lettre adressée à l'historien d'art Charles Blanc la découverte à Baden-Baden de cinq portraits en buste peints par Géricault et inconnus jusque-là, il les désigne comme des études d'aliénés représentant *cinq espèces de monomanies*²⁷ et fait de Georget leur commanditaire²⁸. Viardot se réfère aux propos du docteur Lachèze qui dit avoir acquis ces portraits à la mort du médecin auquel Géricault les avait offertes. Viardot ajoute que « dix toiles de Géricault furent vendues à l'encan avec les livres et les meubles du docteur Georget » ; deux élèves internes de l'hôpital, les docteurs Maréchal et Lachèze qui, « admis dans l'intimité du professeur » avaient connu et admiré ces toiles « convinrent de se partager ce lot de mobilier, et chacun d'eux acheta, à vil prix bien entendu, cinq de ces têtes d'étude » lors d'une vente qui suivit la mort de Georget²⁹. Or, après Rita Goodman et Ginette Jubinville, relevons que le testament olographe de Georget et l'inventaire après décès ne font nulle mention d'une vente après décès, ni même d'aucun tableau : « Georget était logé dans les meubles dud. Dr Esquirol » et son bien sans doute le plus précieux, une bibliothèque de « deux cent quatre-vingts volumes » est léguée à son confrère Mitivié.

Qui sont donc ces deux élèves internes de l'hôpital présentés comme intimes de Georget, Lachèze qui « partit bientôt pour l'Orient, résida longtemps en Égypte, en Palestine, en Arabie, en Perse » et « après avoir habité tour à tour Paris et Valenciennes, vint, il y a quelques années, se fixer à Baden », et Maréchal qui « est retourné peu après dans une ville de Bretagne, son pays » en emportant son lot³⁰ ?

27 Voir *La monomane de l'envie dite La hyène* en ouverture du dossier.

28 Viardot 1864 : 3-5 : Cependant, cette lettre comporte plusieurs erreurs : Georget est présenté comme médecin chef de la Salpêtrière, où, selon Viardot, « Lachèze le visitait souvent », alors qu'il n'y a été qu'interne et jusqu'en 1820 seulement, « mort dans la même année 1824 que Géricault, son ami, dès son enfance », bien que quatre années -à la naissance et à la mort- et la distance entre la Normandie et la Touraine les aient séparés.

29 Clément 1868 : 317.

30 Viardot 1864 : 4.

Dans sa thèse de médecine en 1831, le docteur Adolphe Lachèze (1804-1869), dit être « ancien élève des hôpitaux civils » et non ancien interne -son nom n'apparaît dans aucune liste-, et n'y fait mention ni d'Esquirol ni de Georget. En 1835, il prend un poste à l'hôpital de l'Esbekieh au Caire (Égypte), est attaché au vice-roi d'Égypte, Mehemet-Ali en qualité de médecin militaire, devient médecin de l'ambassade de Perse en 1839 et spécialiste de la peste. Quant au docteur Maréchal, le seul médecin portant ce patronyme et ayant été interne est Adolphe-Édouard Maréchal (1804-1858), nommé au concours du 19 décembre 1827, né et mort à Dreux où il s'est installé après avoir été reçu docteur à Paris en 1831. Si donc Lachèze et Maréchal, trop jeunes pour avoir rencontré Georget à la Salpêtrière, ont bien acquis les toiles de Géricault, ce n'est pas du fait qu'ils le connaissaient.

On a dit - mais ce ne sont que conjectures - que Georget a connu Géricault par l'intermédiaire d'Auguste Brunet (1787-1827), sociologue et économiste, intime du peintre et ami du médecin³¹ et qu'il l'a soigné lors d'une « crise nerveuse »³¹. Le seul médecin connu cité par Ch. Clément comme ayant soigné Géricault en 1822 et 1823 est « M. Biète, médecin de l'hôpital Saint-Louis », c'est-à-dire Theodor Biett (1781-1840) auquel le peintre a offert un tableau intitulé *Un haquet chargé de barriques arrêté à la porte d'une brasserie*. Par ailleurs, on sait que le docteur François Magendie (1783-1855) a reçu de Géricault un dessin, *Épisode de la course de chevaux libres*³². En l'état actuel de nos connaissances, rien donc ne permet de confirmer que Géricault et Georget - qui n'apparaît pas dans la dernière maladie du peintre, et ne semble pas avoir assisté à ses obsèques- se soient rencontrés.

Les toiles font leur apparition une quarantaine d'années après avoir été peintes sans qu'aucun proche de Géricault ou de Georget n'y ait jamais fait allusion, en particulier Esquirol, qui a pu passer pour le vrai commanditaire³³, mais n'en dit rien dans son principal ouvrage de 1838, illustré de gravures de Tardieu. Enfin,

31 Bazin 1987 : 28.

32 Clément 1868 : 251, 300 et 342.

33 Goodman 1996.

il est permis de douter que ces cinq portraits représentent véritablement des aliénés, et en particulier des monomanes.

Une *figure* intitulée *Le Medecin chef de l'asile de Bouffon* fut exposée à la Mostra *Borderline* au Mar de Ravenna (Italie)³⁴ en 2013. *Bouffon* ne serait-il pas la corruption orthographique de *Buffon*, nom de la rue parisienne où se situait l'établissement privé d'Esquirol, et *asile* un synonyme de *maison de santé*, sachant que plusieurs des maisons privées qui recevaient au XIX^e siècle les aliénés ont employé ce terme, tels que *l'asile de Vanves* ou *l'asile de Passy* : « Je voudrais qu'on donnât à ces établissemens un nom spécifique qui n'offrirait à l'esprit aucune idée pénible ; je voudrais qu'on les nommât asile »³⁵.

Mais si le titre est à prendre pour *Médecin en chef de la maison de santé de la rue de Buffon*, il ne peut s'agir d'un portrait d'Esquirol dont on connaît la physionomie, notamment par l'huile de Pierre-Auguste Pichon (1805-1900) à l'Académie nationale de médecine³⁶.

Ce visage tourmenté que nous avons placé en début d'article serait-il alors celui de Georget -dont il n'existe à notre connaissance aucun portrait-, puisqu'on ne peut tout à fait écarter la possibilité que Géricault l'ait fréquenté, à moins que ce fût une interprétation romantique du médecin-adjoint, sombre et quelque peu vieilli ?

Cependant, si l'hypothèse était valide, cette toile constituerait un renversement complet des codes de représentation de l'aliéniste et de l'aliéné à cette époque, « qui font du malade de l'esprit le contre-modèle de l'image de l'aliéniste sensé et raisonnable »³⁷, en référence aux gravures de Pierre Maleuvre dans le *Traité* de Pinel, et de Gabriel pour les articles d'Esquirol dans le *Dictionnaire Panckoucke* en 1814, 1816 et 1818. Reste enfin l'hypothèse du portrait d'un aliéné placé dans la maison et se prenant pour le médecin chef, en quelque sorte une nouvelle monomanie.

34 J. S. Burgos 2021 : 90.

35 Esquirol 1819 : 26.

36 Léger 2020 : 346-351.

37 Jubinville 2016 : 65.

◇ Étienne Georget et Honoré de Balzac (1799-1850)

Rien n'a jusqu'ici permis d'établir sans conteste qu'Honoré de Balzac, son compatriote né à Tours le 20 mai 1799, ait connu personnellement Georget. On juge seulement « possible » qu'il ait eu l'occasion de le rencontrer lors d'un séjour à Vouvray chez M. de Savary en 1821 ou en 1823, ou chez le docteur Nacquart³⁸, chez Esquirol, ou encore au Muséum, où il se peut que Georget ait suivi les cours de Georges Cuvier (1769-1832). Cependant, il est incontestable que la vie et l'œuvre de notre médecin tourangeau ont inspiré et influencé Balzac : le docteur Physidor, des *Martyrs ignorés* -nouvelle publiée en 1837- né à la Ville-aux-Dames en Touraine, est un jeune médecin de vingt-sept ans, « occupé de phrénologie, de l'irritation, de la folie, des aliénés » et ayant « le doigt de la mort empreint sur le front », qui « médite un système » et qui lorsqu'il revient de Paris à Tours ne manque jamais de visiter « un vieux médecin âgé d'environ quatre-vingt-dix ans » qui ressemble bien au docteur Bruneau dont Georget a été l'élève. Un autre personnage de Balzac, Louis Lambert, né en 1797, intéressé par le magnétisme, tombe dans la folie, et est confié aux soins d'Esquirol qui le regarde comme incurable.

◇ *Le magnétisme animal*

Georget, « pénétré des doctrines organiques », avait cherché à fixer les conditions matérielles de la pensée et défendait l'idée qu'« il n'y a point d'effet sans cause », que « ce qui n'est pas matière n'est rien »³⁹. Il s'intéressa également au magnétisme animal, après avoir assisté aux expériences conduites à la Salpêtrière par un de ses collègues, Jean-Jacques Margue, qui ébranlèrent ses convictions matérialistes.

38 Ambrière 1999.

39 A.C. 1882 : 511.

Margue, qui n'est guère connu aujourd'hui que pour sa participation à la tentative d'évasion des quatre Sergents de la Rochelle la veille de leur exécution⁴⁰, avait été reçu au concours de l'internat en décembre 1818. Et il est en fonction à l'Hôtel-Dieu lorsque, sous la direction du baron Jules Dupotet de Sennevoy (1796-1881) sont menées les fameuses séances de magnétisme animal dans le service du professeur Henri-Marie Husson (1772-1853) par un interne du nom d'André Robouam. L'année suivante, Margue est interne du service des épileptiques et des hystériques de la Salpêtrière sous les ordres d'Esquirol, et il y procède à des démonstrations de *somnambulisme magnétique* en présence de Georget et de Rostan, qui en sont impressionnés : l'observation des effets du magnétisme laisse à penser que tout n'est pas matière. Georget, qui dit être passé « de l'incrédulité, ou plutôt de l'ignorance à la croyance, à la connaissance des faits », commence dès 1821⁴¹ à s'éloigner du matérialisme qu'il défendait ardemment peu auparavant. Lors de la discussion du *rapport Husson* à l'Académie de médecine, il est l'un de ceux qui plaident pour que le phénomène soit étudié sans parti pris, estimant, au cours de la séance du 26 avril 1826, que « la nature a encore des secrets », pressentant les possibilités thérapeutiques que peut apporter le magnétisme médical au traitement moral des aliénés.

Il sera longtemps reproché à Georget et Rostan leur crédulité, ayant été abusés par deux jeunes femmes clairvoyantes et mystificatrices, Pétronille, qui voyait par la nuque et Braguette, qui voyait par le front. Georget eut sans doute « trop de foi dans la candeur et la lucidité des somnambules »⁴², mais il est l'un des premiers médecins « qui ont parlé de l'influence de la *volonté* du magnétiseur sur le magnétisé », de l'action « de deux êtres l'un sur l'autre par une voie autre que les voies connues »⁴³.

40 Boudon 2021.

41 Georget 1821 : I, 268 note.

42 Ferrus 1854 : 1037.

43 Peisse 1827 : 220.

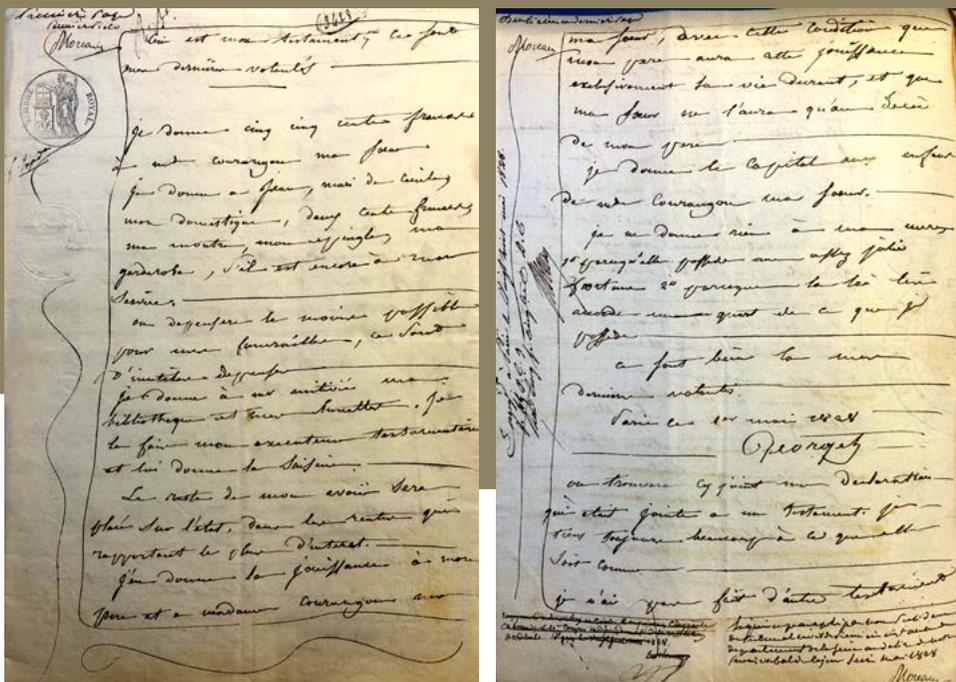


Fig. 5a et 5b Testament olographe d'Étienne-Jean Georget, 1^{er} mai 1828, A.N., MC ET LIV 1327

Le testament qu'il rédige le 1^{er} mars 1826 a valeur d'abjuration du matérialisme et de conversion au spiritualisme : l'observation d'un « phénomène bien extraordinaire, le somnambulisme » ne lui permet plus de « douter de l'existence en nous et hors de nous, d'un principe intelligent, tout à fait différent des existences matérielles ». Ses opinions matérialistes lui avaient valu de fortes inimitiés, sa rétractation pouvaient lui en valoir d'autres. Il préféra donc que cette déclaration ne soit révélée que « lorsqu'on ne pourra plus douter de (sa) sincérité, et suspecter (ses) intentions » : Si je ne puis pas la publier moi-même, je prie instamment les personnes qui en prendraient connaissance à l'ouverture du présent testament, c'est-à-dire après ma mort, de lui donner toute la publicité possible ».

◇ *La phtisie et la mort*

Ferrus nous apprend que, tandis que sa maladie « faisait des progrès rapides », Georget reçut « les plus doux soins d'un ange de piété et d'abnégation » :

La respectable épouse de son maître, modèle de toutes les vertus, ayant reporté sur Georget, après la mort de son mari, comme pour continuer ce bienveillant patronage, tous ses trésors de charité, ne put manquer d'exercer sur le malade une influence honorable pour les sentiments de tous deux, mais dont les intérêts scientifiques n'étaient pas certainement le mobile⁴⁴.

Cette « respectable épouse » du maître de Georget ne peut être que Marie Madeleine Françoise Jacquelin Lavallée veuve Renouf (1769-1838), deuxième épouse de Philippe Pinel, lui-même décédé le 25 octobre 1826.

Georget est décédé le 14 mai 1828 « dans les bras de M. Esquirol qui l'a pleuré comme un de ses enfants »⁴⁵. Dans la pièce qu'il habitait « au second étage au-dessus de l'entresol éclairé par deux croisées sur la cour de la maison », sise à Paris rue de Buffon n°9, appartenant à M. le docteur Esquirol⁴⁶, se trouvait un buste en plâtre représentant le Dr Pinel mentionné dans l'inventaire du 2 juin 1828 : il s'agit sans doute du plâtre réalisé en 1827 par Théophile Bra (1797-1863), repris par Pierre Robinet (1811-1878) pour son buste en marbre blanc réalisé en 1856 et offert par la famille, les amis et les élèves de Pinel à l'Académie impériale de médecine⁴⁷.



Fig. 6- Philippe Pinel. 1856. Marbre signé P. Robinet. Inv : ART 82. © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, photographie Philippe Fuzeau.

44 Ferrus 1854 : 1037-1038.

45 Semelaigne 1894 : 370.

46 Cette maison avait été louée puis acquise par Esquirol en août 1821. Son précédent propriétaire, Nicolas Denis Pia, pharmacien, l'avait fait construire sur un terrain acheté en 1792 à Claude Vincent Mille, auteur des grilles du Jardin des Plantes, et qui avait appartenu à Georges Buffon.

47 Sur les portraits peints et les bustes sculptés de Pinel (Inv. ART 82), voir Van Wijland 2020 : 237-240 ; le plâtre de Bra entré dans les collections de l'Académie de médecine en 1828 était encore présent en 1857 (Inv. ART 440, *ibid.* p. 470) ; Jubinville 2016 : 70, note 26.

L'on ignore si, à l'instar du Physidor de Balzac, Georget avait eu l'occasion de revoir son pays natal après 1814, mais il a maintenu des liens avec sa famille : l'inventaire après décès nous apprend que Georget a payé les frais de mise en apprentissage « chez un Sr Duveau tonnelier à Vernou » d'Antoine-Charles Courangon, l'aîné des enfants de sa sœur Marie-Anne, et il répartit son avoir entre celle-ci, ses neveux et son père : « Je ne donne rien à ma mère, 1° parce qu'elle possède une assez jolie fortune, 2° parce que la loi lui accorde un quart de ce que je possède ». Quant à sa bibliothèque, comme nous l'avons dit, il la lègue -avec ses lunettes- à son confrère Mitivié, tandis que sa montre, son épinglé et sa garde-robe sont pour Jean Delord, « homme de confiance de M. Esquirol » et son domestique particulier.

Georget fut inhumé au Père-Lachaise trois jours plus tard. Au nom de ses « amis désolés », son collègue de l'Académie de médecine Charles Roche prononça un discours sur la tombe de cet « homme de cœur, homme de talent, homme de bien » que fut « le vertueux, le savant Georget »⁴⁸. Sa tombe, aujourd'hui abandonnée, se situe en première ligne de la division 18, Carrefour du Grand Rond, aujourd'hui Rond-point Casimir Périer, à gauche du monument au chirurgien Percy (1754-1825), à quelques mètres de celles de Philippe Pinel et de Franz Gall (1758-1828).

Les travaux qui remplirent la courte carrière d'Étienne-Jean Georget ont été très estimés de son vivant et cités durant plusieurs décennies, avant d'être quelque peu négligés. Les apports cliniques et théoriques de ce pionnier de la psychiatrie française dans les domaines nosographique, médico-légal et criminologique méritent cependant aujourd'hui encore d'être appréciés pour leur originalité et leur pertinence

48 Roche 1828.



Fig. 7 -La tombe d'Étienne-Jean Georget à l'abandon devant celle de Pinel, cimetière du Père-Lachaise (photo personnelle).

- ◆ **Michel Caire,**
Psychiatre, praticien hospitalier honoraire, Docteur en histoire à l'E.P.H.E. (Paris),
michelcaire@free.fr

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ A.N., MC/ET/LIV/1327 (Testament manuscrit. Enregistrement du 1er mai 1828. Inventaire après décès de Etienne-Jean Georget, médecin, rue de Buffon, n°9. 2 juin 1828, Maître Chapellier, notaire).
- ◆ A. C. (1822), *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales*, T.VIII, p. 511.
- ◆ Aimé-Azam Denise (1956), *Mazèppa. Géricault et son temps*. Paris, Plon.
- ◆ Ambrière Madeleine (1999), *Balzac et «La recherche de l'absolu»*. Paris, PUF, coll. Quadrige.
- ◆ Bazin Germain (1987), *Théodore Géricault, Étude critique, documents et catalogue raisonné*. T.I, *L'homme. Biographie, témoignages et documents*. Paris, La Bibliothèque des Arts.
- ◆ Boudon Jacques-Olivier (2021), *Les quatre sergents de la Rochelle. Le dernier crime de la monarchie, Passé composé*. <https://www.cairn.info/les-quatre-sergents-de-la-rochelle--9782379332562.htm>
- ◆ Burgos Javier S. (2021), « A new portrait by Géricault ». *The Lancet. Neurology*, 20, p.90-91.
- ◆ Clément Charles (1868), *Géricault. Étude biographique et critique, avec le catalogue raisonné de l'œuvre du maître*. Paris, Didier & Cie.
- ◆ Esquirol Étienne (1819), *Des Établissements des aliénés en France et des moyens d'améliorer le sort de ces infortunés*. Paris, Mme Huzard.
- ◆ Esquirol Étienne (1843), « Georget (Étienne-Jean) » [signé E-Q-L]. *Biographie universelle ancienne et moderne* (Michaud), XVI, p.269-271.
- ◆ Falret Jean-Pierre (1820), « De la folie » [Analyse]. *Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales*, VII, p.249-250.
- ◆ Ferrus Guillaume (1854), *Discussion sur le rapport de M. Bousquet, relatif au travail de M. Moreau (de Tours)*. *Bulletin de l'Académie de médecine*, XX, p.1035-1048.
- ◆ Foucault Michel (2003), *Le pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France, 1973-1974*. Gallimard, Seuil.
- ◆ Georget Étienne-Jean (1820), *Dissertation sur les causes de la folie*. Thèse de doctorat, Paris, 1820 n°31. Paris, Didot Jeune impr.
- ◆ Georget (1820), *De la folie. Considérations sur cette maladie : son siège et ses symptômes, la nature et le mode d'action de ses causes, sa marche et ses terminaisons, les différences qui la distinguent du délire aigu, les moyens de traitement qui lui conviennent; suivies de recherches cadavériques*. Paris, Crevot.
- ◆ Georget (1821), *De la physiologie du système nerveux, et spécialement du cerveau. Recherches sur les maladies nerveuses en général, et en particulier sur le siège, la nature et de traitement de l'hystérie, de l'hypochondrie, de l'épilepsie et de l'asthme convulsif*. Paris, J.-B. Baillière, 2 vol.

- ◇ Georget (1821-1828), *Dictionnaire de Médecine*, par MM. Adelon, Béclard, Biett et al. Béchet éd., 21 vol. (articles *Délire*, VI, p.395-406, *Encéphale*, VIII, p.544-562, *Epilepsie*, VIII, p.206-225, *Folie*, IX, p.214-301, *Hypochondrie*, XI, p.490-516, *Hystérie*, XI, p.526-551, *Idiotisme et Idiotie*, XII, p.25-35, *Liberté morale*, XIII, p.123-133, *Névrose*, XV, p.106-117, *Suicide (médecine légale)*, XX, p.60-63).
- ◇ Georget (1822), « Coup d'œil sur les Thèses de la collection des Facultés de médecine de Paris, Montpellier et Strasbourg, ayant spécialement pour objet la Physiologie ou la Pathologie du système nerveux ». *Revue Médicale française et étrangère*, 7, p.5-33, 154-184 et 436-456.
- ◇ Georget (1825), *Examen médical des procès criminels des nommés Léger, Feldtmann, Lecouffe, Jean-Pierre et Papavoine, dans lesquels l'aliénation mentale a été invoquée comme moyen de défense ; suivi de quelques considérations médico-légales sur la liberté morale*. Paris, Migneret.
- ◇ Georget (1826), *Discussion médico-légale sur la folie ou aliénation mentale, suivie de l'examen du procès criminel d'Henriette Cornier, et de plusieurs autres procès dans lesquels cette maladie a été alléguée comme moyen de défense*. Paris, Migneret.
- ◇ Georget (1827), *Des maladies mentales, considérées dans leurs rapports avec la législation civile et criminelle*. Paris, Cosson.
- ◇ Georget (1828), *Nouvelle discussion médico-légale sur la folie ou aliénation mentale, suivie de l'examen de plusieurs procès criminels dans lesquels cette maladie a été alléguée comme moyen de défense*. Paris, Migneret.
- ◇ Girard Alain (1993), « Étienne Georget. Naissance de la neuro-psychiatrie ». *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Touraine*, 1, p.127-148.
- ◇ Goldstein Jan (1997), *Consoler et classifier. L'essor de la psychiatrie française*. Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo, trad. par Françoise Bouillot de *Console and Classify. The French Psychiatric Profession in the Nineteenth Century*. Cambridge University Press, 1987.
- ◇ Goodman Rita (1996), *Théodore Géricault's Portraits of the Insane : Art, Psychiatry and the Politics of Philanthropy*. University of Michigan.
- ◇ Haustgen Thierry (2005), « Etienne Georget (1795-1828) ». *Annales médico-psychologiques*, 163, 9, p.806-808.
- ◇ Jubinville Ginette (2016), « Pour en finir avec les « Monomanes » de Géricault : considérons leur rôle dans la construction du mythe de l'artiste ». *RACAR, Revue d'art canadienne/Canadian Art Review*, 41, 1, p.62-75.
- ◇ Leuret François et Gratiolet Pierre (1839-1857), *Anatomie comparée du système nerveux considéré dans ses rapports avec l'intelligence*. Paris, J.-B. Baillière et fils, T.I.
- ◇ Peisse Louis (1827), « Galerie médicale. M. Georget » [signé L.P.]. *Le Mercure de France au dix-neuvième siècle*, XIX, p.215-222.
- ◇ Postel Jacques (1971), Introduction à la réédition de *De la folie*. Toulouse, Privat, Coll. « Rhadamanthe ».
- ◇ Raige-Delorme Jacques (1828), « Notice sur M. Georget ». *Archives générales de médecine*, p.319-329.
- ◇ Roche Charles (1828), *Discours prononcé sur la tombe de M. Georget, le samedi 17 mai 1828, par M. Roche*. Paris, Rignoux impr.
- ◇ Rostan Léon (1823), *Recherches sur le ramollissement du cerveau*. Paris, Béchet (2^e éd.).
- ◇ Semelaigne René (1894), *Les grands aliénistes français*. Paris, Steinheil, T.I.
- ◇ Viardot Louis (1864), « Cinq études d'aliénés par Géricault ». *La Chronique des arts et de la curiosité* (Supplément à la *Gazette des Beaux-Arts*), 3 janvier, 46, p.3-5.
- ◇ Van Wijland Jérôme (2020), « Heussée Célestine (1819-1900) [portrait de Philippe Pinel] », *Catalogue des peintures et des sculptures de L'Académie nationale de médecine*, Gand, Snoeck, p.237-240.

Un aliéniste tourangeau : Louis Gustave Bouchereau (1835-1900), médecin à l'asile Sainte-Anne (Paris)

Denis Tiberghien

L'arrêté du 27 nivôse an IX (17 janvier 1801) fonde un conseil général des hospices de Paris et confie à ce dernier la direction des établissements hospitaliers qui, à la suite d'un nouvel arrêté en date du 6 germinal an X (27 mars 1802), décide qu'il ne serait plus reçu de fous et de folles à l'Hôtel-Dieu de Paris¹. Cette fermeture définitive s'accompagne de l'ouverture des deux premiers services « asilaires » à la Maison nationale de Charenton (hommes) et à l'hospice de la Salpêtrière (femmes). Le *Journal de Paris* en date du 18 février 1813 annonce que Jean-Etienne Dominique Esquirol (1772-1840) est nommé médecin ordinaire dans ce dernier établissement pour le traitement des aliénées. Simultanément, il fonde une maison privée destinées à recevoir des malades payants². Quelques années auparavant soit le 1^{er} juillet 1807, l'hospice Bicêtre reçoit des aliénés indigents et Charenton ne reçoit plus que des pensionnaires. Les malades des milieux aisés ont ainsi le choix entre la maison de Charenton et les pensions privées spécialisées. Lors du Second Empire, l'administration de la ville de Paris ouvre le 1^{er} avril 1867 le nouvel asile de Sainte-Anne ainsi que le bureau d'admission, d'examen et de répartition qui lui est annexé (*L'Abeille médicale*, 25 mars 1867). À leur entrée, tous les malades sont reçus au bureau d'admission et hospitalisés entre trois et cinq jours, et sont ensuite dirigés vers les services de Sainte-Anne, de Bicêtre ou de la Salpêtrière, et un peu plus tard sur les deux grands asiles extérieurs en voie de construction, à Ville-Evrard (1868) et à Vacluse (1869)³. Le baron Haussmann (1809-1891), préfet de la Seine, a choisi le personnel médical de Sainte-Anne et du bureau d'admission. Les médecins en chef de l'asile

1 Caire 1999 : 61-68.

2 Treisca 1921 : 277.

3 *Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale* 1867 ; 72 : 336.

Sainte-Anne sont : Henri Dagonet (1823-1902) (division des hommes) et Paul Lucas (1808- 1885) (division des femmes). Les médecins du bureau d'admission sont Gustave Bouchereau (1835-1900) et Valentin Magnan (1835-1916). Les deux hommes ont passé le même concours de l'internat (1864) ; Magnan est reçu 12^e et Bouchereau 32^e (*La France médicale*, 4 janvier 1864). Parmi les autres candidats à ce même concours : Gustave Lolliot (1837-1882), reçu interne provisoire (20^e). En 1875, G. Bouchereau, V. Magnan et G. Lolliot fondent une maison de santé privé à Suresnes dit : « le Château de Suresnes » (Fig.1). Ces deux derniers fondateurs ont déjà fait l'objet de biographie contrairement à G. Bouchereau⁴⁵. Les *Carnets d'histoire de la médecine* nous en offrent ici la possibilité⁶.

4 Tiberghien 2023 : 376-387 et 292-301.

5 Tiberghien 2024.

6 Tiberghien 2020 : 1022-1033.



Fig 1 : Façade Est de la maison de santé de Suresnes fondé par Bouchereau, Magnan et Lolliot (coll. Auteur-@dtiberghien tous droits réservés).

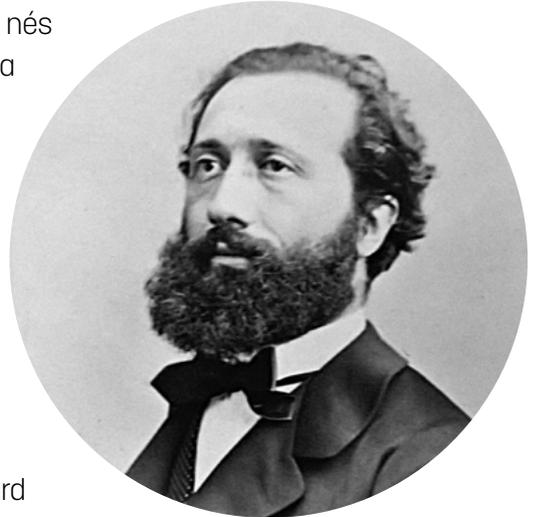


I. Louis Gustave Bouchereau (1835-1900)

◇ *Les origines familiales*

Originaire du Loir-et-Cher, Louis Gustave Bouchereau⁷ voit le jour le 21 juin 1835 à Montrichard (Fig. 2). Il est le dernier d'une fratrie de quatre enfants tous nés dans cette même commune⁸. Sa mère, née Thérèse Éléonore Dupont (1807-1884) met au monde le 4 mai 1827 sa sœur aînée Thérèse Léontine, qui décède à l'âge de 4 mois le 19 septembre 1827. Le 10 juin 1832, elle accouche de jumeaux : Thomas Alexis et Marie Noémie. Le garçon meurt. Il n'a que vingt jours. La fille se marie plus tard avec un certain Ludovic Gutton. Leur père Louis Alexis Bouchereau (1797-1891), propriétaire et conseiller d'arrondissement de Montrichard, est un homme à « l'esprit aventureux et indépendant qui l'a poussé à parcourir à pied, diverses parties de l'Europe et en particulier la Russie » ; il est chevalier de la Légion d'Honneur (1869)⁹. Depuis quatre générations, les Bouchereau ont leurs racines dans le monde médical de Touraine¹⁰. Son arrière-grand-père, Thomas Bouchereau (1728-1794) est chirurgien de l'hospice fondé en 1714 par Antoine Coëffier de Ruzé d'Effiat (1581-1632), maréchal de France, marquis d'Effiat et

Fig 2 : Gustave Bouchereau (1835-1900),
Évreux : C. Hérissé ; 1900
(@jpcmagnantous droits réservés)



7 Dans la suite de notre article, le patronyme de *Bouchereau* fera référence à Louis Gustave Bouchereau sauf mention contraire.

8 Mercier 1936 : p. 130-136.

9 ALH Louis Alexis Bouchereau.

10 Mercier 1936 : 130-136.

seigneur engagiste du domaine de Montrichard¹¹. Son grand-père, Gabriel Etienne Bouchereau (1758-1851) débute ses études aux Écoles de chirurgie de Paris en 1777 qu'il interrompt pour des raisons inconnues entre 1779 et 1785. Il les termine en 1787 et s'installe à Montrichard. Chirurgien-major du régiment de Royal-cavalerie et officier de santé le 24 juin 1793, on lui doit au moins une observation d'une religieuse ayant un ulcère du sein gauche¹². Cette dernière, après avoir été traitée durant deux ans par divers remèdes (ciguë et fondant de Rotrou), a retrouvé « la santé avec un embonpoint extraordinaire » grâce à la prise d'une potion à base de « poudre de sabine, de rue, de safran, de sel de rivière diluée dans une bouteille de vin blanc » et de l'application d'une « décoction d'aristoloche rouge, additionnée d'extrait de saturne »¹³.

◇ *Les études à Paris*

Bouchereau fait ses études classiques à Blois puis à Paris dans l'institution Barbet¹⁴. Fondée sous la Restauration (1803) par André Marie Ruinet (1768-1838), elle prépare aux grandes écoles scientifiques ; Jean-Baptiste Brissaud, gendre de Ruinet, lui succède en 1820 et cède son établissement à Jean François Barbet (1799-1880) en 1827¹⁵. Ce dernier donne une orientation à vocation préparatoire à ses classes ; l'institution Barbet occupe après 1840 le premier rang, avec un effectif de 150 préparonnaires environ au milieu du siècle¹⁶. Bouchereau connut très probablement l'organisation décrite par Belhoste :

§ 120 élèves regroupés en trois divisions entièrement séparées ; la première pour

11 Le seigneur engagiste est celui qui tient du roi quelque terre ou seigneurie, à titre d'engagement, c'est-à-dire, sous faculté perpétuelle de rachat.

12 Bouchereau 1873 : 317-318.

13 Le fondant de Rotrou est une préparation à base d'antimoine réduit en poudre et de nitré très pur ; la poudre de sabine a des effets excorians et est utilisée entre autres dans les soins d'ulcères ; la poudre de rue est une plante médicinale aux vertus d'excitant stomachique, nerveux, diaphorétique, antiputride et anthelminthique voire abortive ; l'aristoloche est utilisée en médecine chinoise ayant des effets toxiques rénaux ; l'extrait de saturne ou l'acétate de plomb est utilisé comme astringent et bactéricide.

14 Il s'agit d'une institution privée pour garçons, située impasse des Feuillantines dénommée de nos jours rue des Feuillantines (Paris 5e).

15 Huguet 2001 : 205-222.

16 Belhoste 2001 : 101-130.

les mathématiques spéciales, la seconde pour les mathématiques élémentaires et la troisième pour la préparation à la Marine. Les élèves de première division sont particulièrement choyés : ils travaillent seuls ou deux ou trois dans des petites pièces, éclairées chacune d'une fenêtre, qui leur servent également de chambres à coucher. Les autres sont en dortoir et travaillent en commun dans des salles d'études (p.119).

L'institution Barbet ferme ses portes en 1864 ; Bouchereau appartient aux dernières promotions et s'oriente vers la médecine. À la Faculté de médecine de Paris, Bouchereau fréquente assidument les services de Gabriel Andral (1797-1876), médecin de l'hôpital de la Charité et professeur de pathologie générale et de thérapie, et d'Augustin Grisolle (1811-1869), titulaire de la chaire de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. Reçu externe des hôpitaux (1859), il est attaché aux quartiers d'aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière¹⁷. Interne provisoire (1862), puis interne en titre (1864), Bouchereau est l'élève des aliénistes Félix Voisin (1794-1872) à l'hospice Bicêtre, et Jean-Pierre Falret (1794-1870) à la Salpêtrière, et dans ce même hôpital, des neuropathologistes Alfred Vulpian (1826-1887) et Jean-Martin Charcot (1825-1893). Interne à la Salpêtrière, il signe les statuts pour la création de la bibliothèque des internes en médecine de cet hôpital et rédige une thèse sur les hémiplégies anciennes où il résume les connaissances cliniques et anatomo-pathologiques de l'école de la Salpêtrière¹⁸¹⁹. Tout juste docteur en médecine, Bouchereau est chargé par l'administration préfectorale d'aller soigner à l'asile de Vaucluse en construction, le personnel et les ouvriers parmi lesquels s'étaient développés de nombreux cas de choléra²⁰. En décembre 1893, il se marie avec Emma Montgommery Van Duzer (1855->1905), native de New-York et fille d'un financier William Austin Seely Van Duzer (1820-1905) ; il a pour témoin son ami Magnan qui a acquis une notoriété au sein de la psychiatrie française. Les époux Bouchereau n'ont pas de descendance.

17 Boissier 1900 : 65-67.

18 Bouchereau 1866 [Thèse].

19 Son président de thèse est Adolphe-Charles Wurtz (1817-1884); les membres du jury sont : Jules-Louis Béhier (1813-1876), Jean-Martin Charcot (1825-1893) et Léon Labbé (1832-1916). Magnan dont la thèse a pour titre *De la lésion anatomique de la paralysie générale* (1866) a le même jury de thèse.

20 Ritti 1900: 362-366.

◇ 1867 : Bouchereau au service des admissions et ses cours « libres »

En 1867, Bouchereau est nommé avec Magnan « médecin interne médecin suppléant » au bureau d'admission, d'examen et de répartition de l'asile Sainte-Anne qui vient d'ouvrir ses portes. Moins d'un an après son installation au bureau d'admission et en ce lieu, Bouchereau donne le dimanche matin avec Magnan des conférences cliniques sur les maladies mentales et nerveuses ; il s'agit de « cours libres » et non officiels qui se poursuivent les dimanches suivants (*La France médicale* ; 22 avril 1868).

L'enseignement des maladies mentales avait été fondé en 1817 à la Salpêtrière par Jean-Etienne Esquirol et interrompu, en 1827, lors de la nomination de ce dernier à l'hospice de Charenton ; il est repris en 1841 par Jules Baillarger (1809-1890) qui l'a continué sans interruption pendant plus de vingt ans (*La Gazette de France* ; 27 mai 1862). La même année, Jacques-Etienne Belhomme (1800-1880), propriétaire d'une maison de santé privée, donne un cours à l'Athénée royale de Paris (*La Presse* ; 21 décembre 1841). Entre 1817 et 1841, François Leuret (1797-1851) et Jean-Etienne Mitivié (1776-1871) donnent des cours sur les maladies mentales (*Journal de Paris* ; 21 septembre 1833). Avant la création de la chaire de « clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale » (1877), il n'existe que des enseignements « libres » ; il n'y a pas d'enseignement officiel²¹. Cependant, « un cours complémentaire » sur les maladies mentales et nerveuses est professé par Ernest-Charles Lasègue (1816-1883) à la Faculté de médecine (*La Presse* ; 7 décembre 1865).

Interrompues par la guerre, les conférences de Bouchereau et Magnan - mais aussi celles de leurs collègues Dagonet et Lucas - reprennent en 1872 et sont supprimées entre 1874 et 1876 à la demande du préfet Ferdinand Duval (1827-1896), monarchiste orléaniste²². Devant l'absence de clinique spécialement affectée à l'observation des maladies mentales, et d'une faculté de médecine

21 Guardia 1861: 31.

22 Tiberghien 2023: 292-301.

qui ne peut donner qu'un enseignement théorique, Bouchereau est disposé, comme d'autres aliénistes, à recevoir des élèves en médecine dans son service et à leur apporter les connaissances cliniques fondamentales sur les maladies mentales. Mais dans la mesure où les services d'aliénés sont entre les mains du préfet de la Seine, il pense que la réouverture des cours ne pourra se faire tant que Duval « ne sera pas revenu sur sa détermination [et] c'est donc à lui qu'il faut recourir en premier lieu » (*Ann. Méd. Psychol.* 1875, 13 : 426-428). Entre 1873 et 1876, c'est à dire dans les premières années de la troisième République, l'administration, « inquiète des idées libérales que Bouchereau et Magnan expriment dans leur enseignement », supprime un des deux postes »²³ ; Magnan est en effet un aliéniste radical-socialiste favorable à la révision de la Constitution, à l'élection des juges, à l'abrogation du Concordat, à la séparation de l'Église et de l'État, à la suppression du budget des cultes et à la laïcisation de l'ensemble des écoles publiques (*Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire* ; 12 octobre 1882). Continuant néanmoins le même travail, Bouchereau et Magnan durent se partager le poste restant de « médecin interne médecin suppléant » (au bureau d'admission, d'examen et de répartition de l'asile Sainte-Anne) et donc aussi l'unique traitement affecté à ce poste. Ce fut, peut-être entre autres, un des arguments qui leur donna l'envie de créer une maison de santé privée à Suresnes (1875)²⁴. Les leçons de Bouchereau n'ont pas été, à notre connaissance, publiées.

23 Toulouse 1900 : 125-127.

24 Tiberghien 2020 : 1022-1033.

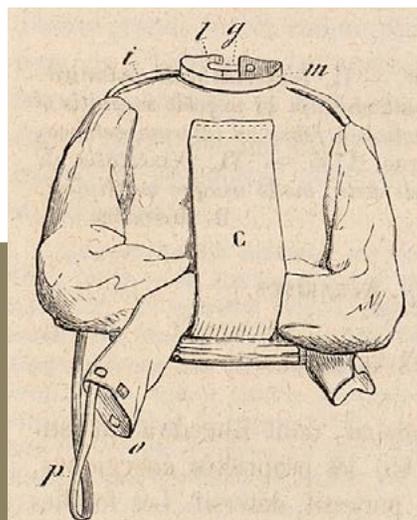


Fig 3 : Camisole -détail

CAMISOLE. Toutes les fois qu'un malade en délire est dans un état qui laisse craindre des actes dangereux soit pour lui-même, soit pour les autres, il y a lieu d'intervenir. Cette intervention peut se faire de deux manières : ou bien en plaçant auprès de l'agité un nombre suffisant de gardiens qui préviennent les accidents ; ou bien en ayant recours, pour le maintenir, aux moyens mécaniques de contention. Ces deux pratiques, dont le choix semblerait devoir dépendre surtout des conditions particulières où se trouve le malade, ont été cependant adoptées, l'une à l'exclusion de l'autre, par certains médecins, et ont donné lieu à deux méthodes opposées de traitement. L'un des systèmes, le *no-restraint*, préconisé par J. Conolly, consiste dans la substitution radicale d'une surveillance vigoureuse et intelligente à tous les engins de coercition ; dans les cas d'agitation extrême, où les serviteurs sont impuissants à maintenir le malade, celui-ci est placé de force dans une cellule matelassée, ordinairement obscure, et y reste jusqu'à l'apaisement des accidents aigus.

Nous ne pouvons ici développer la question si intéressante du *no-restraint* ; il nous suffira de dire que de sérieux inconvénients sont la conséquence de l'application exclusive de cette méthode, mais qu'elle a continué une réforme importante dont l'impulsion première était venue de France, et qu'elle a contribué à faire cesser de graves errements suivis partout, et dont l'Angleterre avait été plus particulièrement le théâtre.

Les moyens mécaniques de contention ont vu le jour avec les premiers malades ; de très-bonne heure on s'est efforcé d'améliorer ces instruments, ou mieux, de rechercher les appareils qui permettaient le plus commodément d'enlever au patient le libre usage des mains et des pieds. Il serait long et sans aucune utilité, de donner une idée des créations nombreuses issues de ces recherches. Depuis les appareils fixes, sur lesquels l'individu était appliqué et immobilisé, depuis les revêtements variés, souples ou rigides, entravant l'action volontaire des muscles, jusqu'à la simple chaîne rivée au mur, on trouverait les machines les plus singulières.

De tous ces engins, la camisole à peu près seule nous reste ; son usage s'est généralisé et elle fait partie de l'arsenal, non-seulement des asiles, mais encore des hôpitaux ordinaires. La camisole, en toile très-forte, se compose d'un corsage A (fig. 1), ouvert en arrière, embrassant le thorax et pouvant se fermer sur le dos soit à l'aide de quatre à cinq boucles placées à égale distance, soit à l'aide d'une corde ou d'une courroie (g) passée dans des œillets (l) pratiqués le long des deux bords correspondants. A la partie antérieure, se trouve une large bande de toile C, formant une anse, solidement cousue aux deux extrémités ; elle soutient et maintient les bras, qui s'entrecroisent en la traversant. Vers la partie supérieure, au niveau du cou, la toile repliée forme, en guise de col, un bord (m) plus solide mais

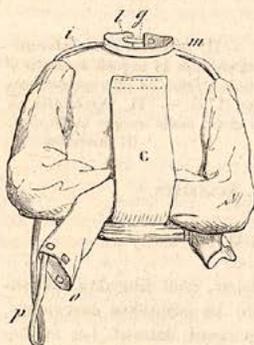


Fig. 1.

d'une certaine rigidité. De chaque côté se trouve un petit anneau (i), en toile ou en fer, qui sert soit à fixer le bout de la corde postérieure de la camisole, soit à recevoir un lien qui, d'autre part, va s'attacher à l'extrémité supérieure du lit. La manche B dépasse les doigts de 20 à 30 centimètres ; son extrémité, munie d'une coulisse ou de cinq ou six œillets (o), se ferme en se fronçant à l'aide d'un

[Elles portaient sur]

toute la médecine mentale, mais [étaient] plus spécialisées sur les troubles intellectuels liés aux lésions cérébrales, et sur la mélancolie, ...de très nombreuses thèses [en] furent inspirées. De l'idiotie liée à certaines lésions cérébrales, des actes impulsifs dans les différentes formes d'aliénation ou des expériences physiologiques sur le mode de production des attaques épileptiques épileptiformes ont été quelques-uns [des] sujets de leçons²⁵.

Dans un mémoire présenté avec Magnan, Bouchereau livre ses observations sur le fonctionnement de l'asile clinique de Sainte-Anne et de son bureau d'admission des aliénés au cours des années 1870-1871, période au cours de laquelle il devient médecin répartiteur adjoint du bureau central d'admission, d'examen et de répartition, et expert près les tribunaux de la Seine²⁶. Au service des admissions, Bouchereau et Magnan mettent en place le *no-restraint*²⁷ et inventent un appareil contentif dit « le maillot » qui remplace la camisole de force pour des malades agités dont l'isolement en cellule n'était pas indispensable ou pas possible (Fig. 3-6). Dans le journal *Gil Blas* (31 mars 1885), le docteur Ernest Monin (1856-1928) écrit :

C'est grâce surtout aux excellentes réformes de Magnan et Bouchereau que les aliénés dangereux sont isolés dans des chambres, matelassées ou non, bien éclairées et bien propres, où l'on conduit, toujours avec bienveillance, et souvent par la seule persuasion, les aliénés les plus nuisibles, les alcooliques hallucinés, les délirants aigus, etc. Comme vêtement, on leur donne une sorte de maillot tout d'une pièce, très ingénieux, qu'il leur est impossible de quitter.

Le docteur Paul Labarthe (1844-1894) rapporte la description de ce maillot :

Le maillot est en toile et forme en quelque sorte la doublure d'un vêtement en drap pour l'hiver et en étoffe légère pour l'été. Il s'adapte assez exactement à la surface du corps, sans exercer de pression sur aucun point. ... muni de quatre œillets de chaque côté, placés deux par deux à la même hauteur pour le passage de cordons.

25 Ritti 1900 : 365.

26 Bouchereau et al. 1872 : 342-386.

27 Bouchereau 1874-1899 : 347-353.

Ces cordons enlacent le bras et s'attachent derrière lui ; ils sont cousus en dedans et restent cachés quand ils ne servent pas. La manche présente, sur la partie externe, deux petits anneaux fixés, pour plus de solidité sur un ruban cousu dans toute la longueur ; les cordons passent dans ces anneaux qui, en les empêchant de se déplacer, rendent inutile une forte constriction. L'extrémité de la manche est munie d'œillets qui, rapprochés par un cordon, forment un cul-de-sac où se loge la main ; celle-ci est alors introduite dans une poche qui existe au niveau de la cuisse, poche ouverte à sa partie inférieure pour le passage des liens qui enlacent le pantalon et s'attachent en arrière ; des anneaux cousus au niveau du genou leur servent de point d'appui, et un sous-pied s'oppose à son tour à tout déplacement. Le dos du maillot ouvert, jusqu'à la partie inférieure, vers le périnée, se trouve fermé jusqu'à la ceinture par un cordon passant dans des œillets ; le reste est réuni par trois ou quatre boutons faciles à défaire toutes les fois que les besoins l'exigent. Une jupe ajoutée aux maillots est destinée aux femmes.²⁸

Pendant le siège de Paris, Bouchereau est chirurgien aide-major au 136^e bataillon de la garde nationale de Paris. Peu de temps avant l'encerclement de la capitale par les Prussiens, il obtient le transfert en province d'une grande partie des malades de Sainte-Anne. Cependant, il écrit :

Le service des aliénés du département de la Seine s'est trouvé placé dans des conditions très exceptionnelles..., et cependant l'admission des malades n'a pas été interrompue, même dans les jours les plus agités... Sous la menace de l'invasion, l'asile de Ville-Evrard... dut être évacué, et les malades qu'il renfermait placés dans l'asile de Vaucluse [qui] s'est trouvé ensuite isolé au jour de l'investissement. Les sections de Bicêtre furent évacuées... La Salpêtrière cessa de recevoir... L'asile Sainte-Anne est devenu le seul asile ouvert durant la période de siège... A l'approche des Prussiens, un certain nombre d'aliénés furent transférés dans les asiles de province (Armentières, Saint-Venant...). Des malades sont mis à l'abri dans les caves de l'asile. D'autres non guéris sont rendus à leur famille. Le nombre de décès est très considérable par les privations mais non par les tirs ennemis ; un seul mort est à déplorer parmi les pensionnaires²⁹.

28 Labarthe 1887 : 321.

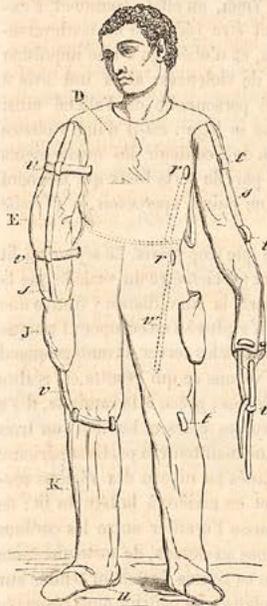
29 Bouchereau *et al.* 1872 : 342-386.

Fig 5 : Maillot. Valentin Magnan, Maillot substitué à la camisole de force pour les malades du bureau d'examen, Paris : G. Masson, 1896, p. 162.
Bibliothèque interuniversitaire de santé - Université Paris Cité).

pieds, munis d'entraves, sont fixés à l'extrémité inférieure du lit. De là, une tension des muscles des parois abdominales qui gêne l'abaissement si nécessaire du diaphragme. Enfin de fortes alèzes, jetées en travers sur le ventre et les genoux, sont assujetties de chaque côté du lit ; cette dernière précaution complète l'ensemble des moyens si bien combinés pour arriver peu à peu à l'asphyxie, ainsi que le démontre, à l'autopsie, l'examen des organes. Que dans cet état le malade vienne à se débattre, qu'il fasse quelques efforts, la face s'injecte rapidement, les yeux sont brillants, les jugulaires turgescentes se désemploient avec peine, le cou gonflé s'étrangle contre le bord rigide de la camisole. Sans compter les cas où le malheureux patient, cherchant à se dégager, finit par glisser sur l'un des côtés du lit ; le larynx, poussé alors par tout le poids du corps contre le rebord de la camisole, devient le siège de graves lésions.

Ces conditions, si opposées à l'exercice régulier des fonctions, ne peuvent se prolonger longtemps sans danger, et nous n'exagérons pas en leur attribuant la plus grosse part dans la mortalité si fréquente des cas qui nécessitent l'emploi de ces moyens contentifs. Du reste, les résultats statistiques comparatifs entre Bicêtre, où cette pratique était suivie, et le bureau d'examen, où elle a pu être abandonnée, établissent pour la folie alcoolique aiguë, en particulier, une différence

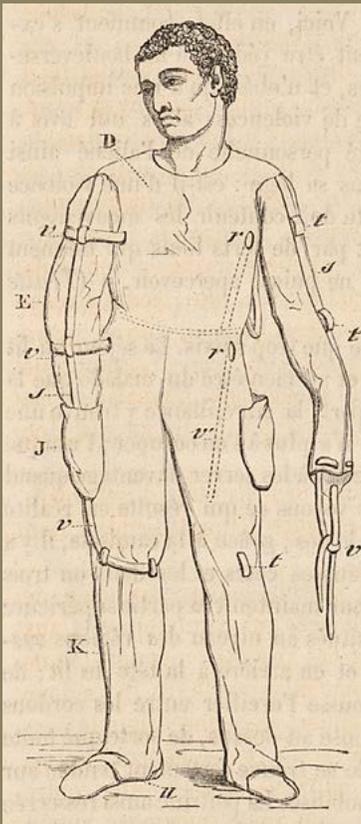
tellement considérable que ces faits seuls suffiraient pour la condamner. Tandis qu'à Bicêtre le chiffre des décès, pour l'alcoolisme aigu, dans les cinq premiers jours de l'entrée, s'élevait à 8 pour 100, au bureau d'examen on ne trouve que 1,50 pour 100, avec les mêmes malades et l'emploi de médications analogues, les moyens de coercition seuls étant différents. (Voy. *Gazette des hôpitaux*, 1869, nos 400-405.)



La figure 2 représente le maillot que nous avons substitué, M. Bouchereau et moi, à la camisole de force, pour les malades du bureau d'examen. Il est en toile et forme en quelque sorte la doublure d'un vêtement en drap pour l'hiver et en étoffe légère pour l'été. Il s'adapte assez exactement sur la surface du corps, sans exercer de pressions en aucun point. Le corsage D est muni de quatre œillets (*r*) de chaque côté, placés deux par deux à la même hauteur pour le passage des cordons (*v*) ; ceux-ci enlacent le bras et s'attachent derrière lui ; ils sont cousus en dedans et restent cachés quand ils ne servent pas (*v'*). La manche E présente, sur la partie externe, deux petits anneaux (*t*) fixés, pour plus de solidité, sur un ruban (*s*) cousu dans toute la longueur ; les cordons (*v*) passent dans ces anneaux qui, en les empêchant

de se déplacer, rendent inutile une forte constriction. L'extrémité de la manche est munie d'œillets qui, rapprochés par un cordon, forment un cul-de-sac où se loge la main ; celle-ci est alors introduite dans la poche I, ouverte à sa partie inférieure pour le passage des liens (*v*) qui enlacent le pantalon

Fig 6 : Maillot- détail



Le 13 octobre 1870, lors des combats de Bagneux-Chatillon, il est atteint par une balle prussienne qui le blesse grièvement malgré le drapeau parlementaire qui l'accompagne, lors d'une sortie avec l'ambulance sur le champ de bataille pour aller recueillir des blessés³⁰. Charles-Marie-Édouard Chassaignac (1805-1879) rapporte des observations d'Alphonse Dubreuil (1835-1901)³¹, - qui n'était pas encore professeur et chirurgien à la faculté de Montpellier-, dans lesquelles on voit que le blessé a retiré du drainage des avantages bien évidents :

Dubreuil..., de concert avec le docteur Magnan, a drainé la plaie du docteur Bouchereau ... la balle avait parcouru dans la cuisse gauche un trajet d'environ 18 centimètres. Cette pratique [le drainage] a parfaitement réussi³².

Durant la Commune, Bouchereau expose « les épreuves nouvelles » auxquelles est soumis son service :

Il ne suffisait plus de pourvoir aux dépenses matérielles et au traitement d'une classe nombreuse de malades comme dans les hôpitaux ordinaires, il fallait encore défendre la situation si exceptionnelle

30 Ritti 1900 : 362-366.

31 Pendant le siège de Paris, il sert dans les ambulances et sauva Daremberg des mains des Prussiens qui allaient le fusiller (*Figaro*, 6 janvier 1901).

32 Chassaignac 1878 : 522-533.

d'un grand nombre d'aliénés, placés d'office et en vertu de lois méconnues par un pouvoir qui n'avait d'autre règle que sa volonté absolue....Le mode d'admission a dû être parfois changé, pour éviter des conflits : un jour la foule veut forcer la porte pour arracher une admission qu'elle déclare urgente ; à un autre moment, c'est un club qui entend décider par un vote de la légitimité des séquestrations ; ces prétentions, du reste, n'ont pas eu les conséquences graves que l'on pouvait craindre³³.

Quelques jours avant la signature du traité préliminaire de paix qui met fin à la guerre franco-prussienne (26 février 1871), Bouchereau est nommé chevalier de la Légion d'honneur le 22 février 1871 pour sa bravoure ; sa blessure l'a immobilisé de 1872 à 1873 à l'hôpital de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne)³⁴. C'est durant cette période où, bloqué à Paris, Bouchereau, amoureux de la Touraine et de son village natal, fut avec d'autres natifs du Loir-et-Cher, l'un des fondateurs de la société amicale du Loir-et-Cher (novembre 1871) ; il en a été son vice-président honoraire³⁵.

◇ 1879-1900 : Bouchereau médecin chef de la division des femmes de l'asile Sainte-Anne

En octobre 1879, Bouchereau est nommé médecin-chef de la division des femmes de l'asile Sainte-Anne en remplacement de Prosper Lucas (1808-1885) parti à la retraite (Fig. 7).

À travers ses rapports remis au directeur de l'Assistance publique, il donne un aperçu du fonctionnement de son service, des moyens dont il disposait, des vœux qu'il formulait sur les différentes parties de son service. De leur lecture nous retenons que peu de temps après sa nomination, il avertit l'administration que le bien-être et la sécurité des malades ne sont plus assurés ; que l'effectif des malades ne doit jamais être dépassé dans tout établissement hospitalier car « aller au-delà constituerait une pratique dangereuse » (*Rapport* 1883 : 208) ; que l'asile Sainte-Anne est destiné aux aliénés, et qu'il n'est pas « une maison de retraite [pour] des gens faibles d'esprit, épileptiques, déments ou infirmes »

33 Bouchereau et al. 1872 : 342-386.

34 ALH Louis Gustave Bouchereau.

35 Daymard 1900 : 38.

(*Rapport 1883* : 161). Bouchereau demande la création d'un poste supplémentaire d'interne en médecine, ce qui rendrait de réels services et offrirait un lieu de stage en médecine mentale trop peu étudiée en France (*Rapport 1880* : 251) ; il considère que dans les asiles d'aliénés le service est plus pénible que dans les services généraux et les hôpitaux généraux dans la mesure où le personnel est exposé aux injures, aux violences des aliénés et aux plaintes des familles qui partagent souvent les conceptions délirantes de leurs malades (*Rapport 1889* : 151) ; il fait preuve de modernisme en reconnaissant la pénibilité du travail, en suggérant la notion de retraite anticipée pour une catégorie de son personnel et, en envisageant la notion de primes sous forme de congés (*Rapport 1884* : 78) ; il soumet l'idée d'encourager les soignants les plus dévoués en leur attribuant des vacances et de renvoyer les moins capables (*Rapport 1886* : 86) ; il propose de fonder de nouvelles œuvres d'assistance différentes de l'asile pour des femmes non aliénées qui ont besoin d'être assistées et dirigées toute leur vie, avec la création d'un office situé au centre de Paris dans un établissement appartenant à la ville où, quotidiennement et durant certaines heures de la journée, deux femmes se tiendraient à la disposition du public féminin afin de l'aider dans des démarches administratives auprès d'organismes destinées à le secourir (*Rapport 1884* : 87) ; il préconise la création de ce qui s'apparente à un placement familial, mais chez des personnes à proximité des asiles ou chez des gardiens d'asiles retraités à l'égal de ce qui se fait en Angleterre (*Rapport 1884* : 87) ; il soutient l'instauration d'un placement volontaire non payant afin de favoriser l'admission rapide et précoce du patient, d'empêcher ainsi un séjour au dépôt de la Préfecture de police et d'éviter que les familles en viennent à sacrifier leurs ressources financières, il souhaite qu'elles s'associent entre elles pour surseoir à l'hospitalisation voire pour demander une diminution totale ou partielle du montant de leur hospitalisation (*Rapport 1883* : 208-209) ; il est à l'initiative de la création de la colonie de Dun-sur-Auron (Cher) en 1892 en ayant mis en place au préalable un quartier d'observation à l'asile Sainte-Anne où les malades désignés pour la colonie étaient réunis temporairement³⁶. Bouchereau préconise une surveillance par des gardiens qui constituent une protection « bien mieux que des clôtures en tout genre » (*Rapport 1885* : 73).

36 Truelle 1902 : 428.



Fig 7 : Pavillon de la division des femmes de l'asile Sainte-Anne. *Collection Bibliothèque Henri Ey (don Gérard Proust), GHU Paris, photographie Direction de la communication du GHU*

Concernant le traitement, Bouchereau accorde beaucoup d'importance au régime alimentaire, aux bains et à l'hydrothérapie ; la médication se réduit au chloral, au sulfonal et à la morphine ; celle-ci à très petite dose est utilisée dans certains états maniaques qui ne cèdent pas aux douches ou aux bains prolongés. Des activités thérapeutiques sont proposées : jardinage, couture, séances de musique, danse, théâtre, magie, promenades ou excursions en groupe dans les parcs ou musées avoisinants. La séquestration d'un être humain dans une cour d'asile d'aliénés pendant des années devient pour Bouchereau, « intolérable, quelque chose comme un supplice venant s'ajouter aux sensations si pénibles que la maladie provoque et entretient » (*Rapport 1898* : 93). Il recommande dans la relation thérapeutique : « la persuasion... et non la force » (*Rapport 1881* : 246), « la douceur, unie à la vigilance » (*Rapport 1882* : 241). Il veut « donner une direction nouvelle » à l'esprit de l'aliéné en provoquant « chez lui des sensations différentes de celles qu'il éprouve d'ordinaire » (*Rapport 1884* : 78) et pour « accomplir sa tâche, le médecin a besoin d'un personnel formé par lui, comprenant sa pensée [et] s'inspirant du même sentiment » (*Rapport 1896* : 86).

II. Gustave Bouchereau et les sociétés savantes au XIX^e siècle

Bouchereau est membre de la Société anatomique de Paris (adjoint : 1866 ; titulaire : 1871 ; honoraire : 1874). En 1871, il adhère à la Société médico-psychologique et en devient le président vingt ans plus tard. En 1872, il est membre titulaire de la Société de biologie et à deux reprises en est le vice-président (1881 et 1886). La lecture de ses travaux devant ces sociétés montre qu'ils portent essentiellement sur la pathogénie des lésions cérébrales, cardiovasculaires ou bien sur le cancer. Ses travaux s'inscrivent dans le sillage de Charcot, défenseur de la théorie vasculaire ischémique du ramollissement cérébral (1866) qui avait, premièrement démontré l'existence d'embolies artérielles détachées de valvules sigmoïdes aortiques calcifiées, entraînant une ischémie aiguë, distincte de l'ischémie chronique résultant d'une athéromatose oblitérante progressive (1855) ; deuxièmement, décrit les embolies artérielles fibrineux ou septiques d'origine cardiaque (1866) ; troisièmement, souligné l'importance des anévrismes miliaires dans l'hémorragie cérébrale (1866), et quatrièmement établi la différence entre la pathologie athéromateuse et celle du vieillissement physiologique³⁷.

À la société anatomique de Paris, à laquelle il participe activement, Bouchereau présente différentes pièces d'autopsie pour la plupart du muscle cardiaque et de ses vaisseaux ; il s'agit de patients décédés dans le service de Vulpian : un aliéné qui s'est suicidé par arme blanche (1865 : 368), une femme décédée par rupture d'anévrisme (1866 : 124) ou bien encore d'autres par infarctus (1866 : 411-412). En 1869, à la Société de biologie, il présente avec Magnan une observation dont l'intérêt est la coïncidence de lésions viscérales multiples produites par de nombreuses plaques d'athérome analogue à celui qui donne lieu à une ischémie cérébrale³⁸. La même année et à la même Société, Bouchereau présente le cerveau d'une femme décédée après avoir présenté des manifestations cérébelleuses liées à des plaques d'athérome situées au

37 Bonduelle *et al.* [n.d].

38 Magnan *et al* 1869 : 35-38.

niveau des artères cérébelleuses postérieures (1869 : 201-202), d'une autre morte d'une hémorragie cérébrale (1869 : 32-33) et enfin, celui d'un homme ayant présenté un accident cérébro-vasculaire avec hémiparésie chez qui on a retrouvé une tumeur cérébrale (1869 : 215).

En 1873, Bouchereau participe à la fondation de la Société de tempérance qui lutte contre l'alcoolisme dont on constate l'influence néfaste sur la santé mentale ; il en est le vice-président en 1899. Un an plus tôt, il était intervenu à la Société médico-psychologique où il avait lu la seconde partie d'un mémoire sur la statistique des alcooliques entrés au bureau d'admission à Sainte-Anne de mars à juin 1870 et 1871³⁹ ; la première partie avait été lue par Magnan à l'Académie de médecine⁴⁰. Ce mémoire ne fut pas étranger à la vive campagne commencée alors contre l'alcoolisme. Lors d'une discussion sur l'encombrement des services asilaires à la fin du XIX^e siècle, Bouchereau écrit :

L'ivresse actuelle n'est plus ce qu'elle était il y a trente ans. L'ivrogne d'autrefois avait le vin gai et jamais d'hallucinations, d'impulsions violentes, ni de délire. Il mourait par le rein ou par le foie. Que les temps sont changés ! Depuis qu'on a pris l'habitude de boire le vin avec des alcools de mauvaise qualité, nous avons vu délirer l'ivrogne ; il est devenu un alcoolique. Ses enfants sont aussi des alcooliques⁴¹.

Avec Magnan, Bouchereau déclare qu'il a rarement rencontré la couperose chez l'alcoolique. Ils en concluent qu'il existe une prédisposition spéciale indépendante sur le plan héréditaire qui fait que « certains individus sont atteints dès leur jeunesse de cette affection tandis que d'autres conservent, au milieu de leurs excès, un visage qui ne trahit en rien leurs funestes penchants »⁴². Édouard Toulouse (1865-1947) rapporte les propos de son maître qui se demandait si dans les cas d'hérédité alcoolique similaire, les individus n'ont pas été habitués tout jeunes à boire surtout dans le cas où l'on rencontre chez eux le goût pour la même boisson que celle aimée par leurs parents ce qui semblerait faire croire qu'il s'agit d'une éducation spéciale⁴³.

39 Bouchereau *et al.* 1872 : 342-386.

40 Magnan *et al.* 1872 : 52-58.

41 Marandon de Montyel 1892 : 295.

42 Renault 1874 : 24-25.

43 Toulouse 1896 : 914-918.

Le succès croissant des théories de l'hérédité à l'intérieur de la psychiatrie française au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle a été l'occasion de nombreuses discussions à la Société médico-psychologique⁴⁴. Coffin rapporte les propos de Bouchereau défendant l'idée qu'il existe dans le développement de la dégénérescence mentale une part prépondérante au côté individuel ayant une incidence délétère sur la descendance pendant la vie intra-utérine :

Le fœtus est exposé à des maladies spontanées ; individuelles, susceptibles de développer chez lui les diverses formes d'idiotie ; et cela en dehors des germes morbides que ses pères et mères lui transmettent par voie héréditaire directe ou indirecte.⁴⁵

Dowbiggin rappelle que Bouchereau a été un de ceux qui ont critiqué Magnan « pour avoir effacé la distinction entre ceux qui avaient acquis leur maladie mentale, et ceux qui en avaient simplement hérité » et écrit :

Bouchereau se demande comment Magnan pouvait soutenir que les descendants en mauvais état issus de parents alcooliques avaient aussi hérité de leurs maladies mentales. L'enfant d'une mère alcoolique, déclarait-il, peut être sévèrement traumatisé par des abus physiques ou des accidents, ou encore l'alcool peut avoir été introduit dans le sang de l'enfant à travers le lait maternel. Ces influences, ou le fait pour le fœtus d'être exposé à d'autres désordres encore, pouvaient contribuer à donner des maladies dans les générations successives. Pourquoi donc l'hérédité devait être vue comme ayant une telle importance ? demandait Bouchereau⁴⁶.

44 Dowbiggin 1993 : 104-125.

45 Coffin 2003 : 149-150.

46 Dowbiggin 1993 : 164.

◇ *En guise de conclusion : Bouchereau, un avant-gardiste*

Le 21 février 1900, Bouchereau décède en pleine activité au 1 rue Cabanis. Depuis, il repose auprès des siens dans le petit cimetière de son village natal : Montrichard (Fig. 8). Paul-Émile Dubuisson (1847-1908), médecin en chef de la division des hommes à Sainte-Anne est appelé à le remplacer. Né sous la Monarchie de Juillet et décédé sous la Troisième République, Bouchereau a traversé le XIX^e siècle, le siècle des Lumières pour la psychiatrie française pour reprendre l'expression de Henri Baruk (1897-1999)⁴⁷. Il a connu « la crise de l'aliénation mentale », décrite par Georges Lantéri-Laura (1930-2004), remise en question pour laisser place aux maladies mentales⁴⁸. René Semelaigne (1855-1934) ne le retient pas comme un des pionniers de la psychiatrie française. Pourtant, il a été par ses travaux avec Magnan un précurseur de la campagne antialcoolique, il a contribué à l'enseignement des maladies mentales et a été un adversaire des moyens de contention. N'ayant pas la richesse et la variété des publications et de leçons non publiées à l'instar de son maître Jules Baillarger (1809-1890) ou de son ami et collègue Magnan, Bouchereau est resté dans l'ombre. Cependant, aliéniste aimé et estimé de la famille médicale du XIX^e siècle, il a fait preuve durant toute son activité de modernisme et d'humanisme dans le soin apporté aux aliénés ; ses rapports remis au Directeur de l'Assistance publique sont là pour en témoigner. De plus, Bouchereau fait figure de novateur au regard des conceptions médicales actuelles sur l'étiologie des troubles psychiatriques en ayant accordé, dans les dernières décennies du XIX^e siècle, une place importante à l'environnement à côté de l'hérédité dans la survenue des maladies mentales.

47 Baruk 1967 : 19.

48 Lantéri-Laura 1998 : 95-100.



Fig 8 : Pierre tombale de G. Bouchereau au cimetière de Montrichard (Photo auteur).

◇ Denis Tiberghien,

Pédopsychiatre au Centre Hospitalier Universitaire Raymond Poincaré (Garches)
 & Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson)

denis.tiberghien@rpc.aphp.fr

BIBLIOGRAPHIE

- ◇ Archives Légion d'honneur, Dossier Louis Alexis Bouchereau LH/306/32.
- ◇ Archives Légion d'honneur, Dossier Louis Gustave Bouchereau LH/306/33.
- ◇ Baruk Henri, *La psychiatrie française de Pinel à nos jours*. Paris, PUF, 1967.
- ◇ Belhoste Bruno, La préparation au grande école scientifique au XIX^e siècle : établissements publics et institutions privées. *Hist. de l'éducation* 2001, 90, p. 101-130.
- ◇ Boissier François, Le Docteur Bouchereau. *La Tempérance* 1900, 6, p. 65-67.
- ◇ Bonduelle Michel, Laplane Dominique, Perret André, *Jean-Martin Charcot. Points de repères*. Édité par Sanofi Pharma, [n.d]
- ◇ Bouchereau Etienne-Gabriel, Sur un ulcère au sein, à la suite d'une suppression de règles, guéri par les emménagogues. *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie* 1873 ; 60, p. 317-318.
- ◇ Bouchereau Gustave, Plaie du cœur. *Bull. Soc. Anat Paris* 1865, 40, 10, p. 368.
- ◇ Bouchereau Gustave, Hémiplégié ancienne. [Thèse médecine [Paris]] 1866 [n° 322]
- ◇ Bouchereau Gustave, Observation anatomopathologique d'un cœur d'une femme morte de syncope. *Bull. Soc. Anat. Paris* 1866, 41,11, p. 124.
- ◇ Bouchereau Gustave, Observation anatomopathologique d'un cœur d'une femme ; rhumatisme articulaire aigu ; pleurésie. *Bull. Soc. Anat. Paris* 1866, 41, 11, p. 411-412.
- ◇ Bouchereau Gustave, Hémorragie cérébrale.- Anévrysmes de la base.- Hémiplégié contro-latérale.- Décès. *Comptes rendus séances soc. biol. fil.* 1869, 20, 4, p. 32-33.
- ◇ Bouchereau Gustave, Encéphale.- Ramollissement de la base.- Disparition du corps pituitaire.- Absence d'hémiplégié.- Etourdissement et paresse.- Origine artères oérébelleuses postérieures. *Comptes rendus séances soc. biol. fil.* 1869, 20, 12, p. 201-202.
- ◇ Bouchereau Gustave, Hémiplégié incomplète gauche.- Affaiblissement de l'intelligence.- Phtisie pulmonaire.- Tumeur lobe frontal droit.- Production tuberculeuse de l'encéphale. *Comptes rendus séances soc. biol. fil.* 1869, 20, 12, p. 215.
- ◇ Bouchereau Gustave, Non-restraint. In : *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Deuxième série, L-P. Tome 13, NEZ-NYS/publ ; sous la dir. A. Dechambre. Paris, Edition Masson & P. Asselin, 1874-1899, p. 347-353.
- ◇ Bouchereau Gustave, Magnan Valentin, Statistique des malades entrés en 1870 et en 1871 au bureau d'admission des aliénés de la Seine. *Ann Méd Psychol* 1872, 7-8, p. 342-386.

- ◇ Bouchereau Gustave, À propos de la communication de M. Gréhant. *Comptes rendus séances soc. biol.* 1884, 36, 28, p. 467-469.
- ◇ Bouchereau Gustave, Rapport en tant que médecin chef de la division des femmes année 1881 à 1899. In : *Préfecture du département de la Seine, Rapport sur le service des aliénés du département de la Seine pendant l'année 1881 à 1899.* Paris, Ch. de Mourgues frères, 1882 à 1899.
- ◇ Caire Michel, Les institutions psychiatriques parisiennes sous l'Empire, vues par un visiteur allemand. *Hist. Sciences médicales*, 1999, 33,1, p. 61-68.
- ◇ Chassaignac Edouard, Pansement des plaies. *Bull. acad. natl. méd.* 1878, 7, 21, p. 522-533.
- ◇ Coffin Jean-Christophe, *La transmission de la folie 1850-1914.* Paris, L'Harmattan, 2003.
- ◇ Daymard Victor, Discours fait à Montrichard prononcé aux obsèques de M. Bouchereau. In : *Le docteur Gustave Bouchereau, médecin en chef de l'asile clinique (Sainte-Anne), 1835-1900*, Évreux, Imp. Ch. Hérissey, p. 37-39.
- ◇ Dowbiggin Ian, *La folie héréditaire ou comment la psychiatrie française s'est constituée en un corps de savoir et de pouvoir dans la seconde moitié du XIXème siècle.* Paris, E.P.E.L, 1993.
- ◇ Guardia Joseph-Michel. *De l'étude de la folie.* Paris, J.-B. Baillière et fils, 1861.
- ◇ Huguet Françoise, Les pensions et institutions privées secondaires pour garçons dans la région parisienne (1700-1940). *Hist. de l'éducation*, 2001, 90, p. 205-222.
- ◇ Labarthe Paul, *Dictionnaire populaire de médecine usuelle d'hygiène publique et privée.* Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1887.
- ◇ Lantéri-Laura Georges, *Essai sur les paradigmes de la psychiatrie moderne.* Paris, Éditions du Temps, 1998.
- ◇ Magnan Valentin, Bouchereau Gustave, Alcoolisme chronique avec accès subaigu ; attaques épileptiformes un an après l'entrée à l'asile ; attaque apoplectiforme en dernier lieu ; autopsie : hémorragies cérébrales ; dilatations anévrysmales dans le cerveau ; hémorragies rétinienne avec anévrysmes miliaires de la rétine ; pachyméningite rachidienne. *C R Séances Soc Biol Fil.* 1870 ; 21, 1, p. 35-38.
- ◇ Magnan Valentin, Bouchereau Gustave, Statistique des alcooliques entrés au bureau d'admission à Sainte-Anne, pendant les mois de mars, avril, mai, juin, 1870 et les mois correspondants de 1871. *Ann Méd Psychol* 1872 ; 7, 1, p. 52-58.
- ◇ Marandon de Montyel Evariste, Les aliénés à séquestration multiples. *Ann Méd Psychol* 1892, 16, p. 289-296.
- ◇ Mercier Raoul, *Le monde médical de Touraine sous la révolution.* Tours, Arrault, 1936.
- ◇ Renault de Saint-Denis, *Essai de l'influence de l'alcoolisme dans le développement de plusieurs groupes d'affections cutanées.* Paris, Impr. de Malteste, 1874.
- ◇ Ritti Antoine, Nécrologie : Discours au nom de la Société médico-psychologique. *Arch. Neurol.* 1900, 9, 49-54, p. 362-366.

- ◇ Tiberghien Denis, Le Château de Suresnes, une maison de santé privée fondée par Gustave Bouchereau (1835-1900), Gustave Lolloit (1837-1882) et Valentin Magnan (1835-1916) en 1875 : sa description, son histoire et ses médecins. *Ann Méd Psychol.* 2020, 178, 10, p. 1022-1033
- ◇ Tiberghien Denis. De 1864 à 1880 : Valentin Magnan (1835–1916), un anatomo-clinicien, expérimentateur, enseignant et fondateur d’une maison de santé privée à Suresnes fondée en 1875 avec Gustave Bouchereau (1835–1900) et Gustave Lolloit (1837–1882) ou l’histoire d’un évincement d’un aliéniste radical-socialiste à la chaire des maladies mentales et de l’encéphale en 1877 (Partie I). *Ann Méd Psychol.* 2023, 181, 4, p. 376-387.
- ◇ Tiberghien Denis. De 1864 à 1880 : Valentin Magnan (1835-1916), un anatomo-clinicien, expérimentateur, enseignant et fondateur d’une maison de santé privée à Suresnes fondée en 1875 avec Gustave Bouchereau (1835-1900) et Gustave Lolloit (1837-1882) ou l’histoire d’un évincement d’un aliéniste radical-socialiste à la chaire des maladies mentales et de l’encéphale en 1877 (Partie II). *Ann Méd Psychol.* 2023, 181, 3, p. 292-301.
- ◇ Tiberghien Denis. Pierre Jules Gustave Lolloit (1840–1882), fondateur de la maison de santé de Suresnes (1875) avec Gustave Bouchereau (1835–1900) et Valentin Magnan (1835–1916) et membre de la société médico-psychologique (1880). *Ann Méd Psychol.* 2024 [Doi : 10.1016/j.amp.2024.05.016]
- ◇ Toulouse Édouard, Nécrologie : M. Bouchereau. *Revue de psychiatrie* 1900, 3, 2, p. 125-127.
- ◇ Treisca Petre, *Aperçu sur l’histoire de la médecine préventive*. Paris, A. Maloine & fils, 1921, p. 603.
- ◇ Truelle V. *Rapport sur la colonie familiale de Dun-sur-Auron pour l’année 1901*. In : *Administration générale de l’Assistance publique, Rapport du directeur de l’Assistance publique à M. le préfet de la Seine sur le service des aliénés du département*. Montévrain, Imp. l’école d’Alember, 1902, p. 407-440.

Biographie de Jacques Moreau, dit Moreau de Tours [1804-1884]

Michel Caire

Le docteur Jacques Moreau (Fig. 1) est originaire de cette Touraine qui a produit trois médecins célèbres, Pierre-Fidèle Bretonneau [1778-1862] et ses élèves et disciples Alfred Velpeau [1795-1867] et Armand Trousseau [1801-1867], mais aussi quelques psychiatres moins connus, dont, parmi ses contemporains, Théophile Archambault [1806-1863], Étienne Georget [1795-1828], Jules Baillarger [1809-1890] et son neveu Ludger Lunier [1822-1895], lui-même oncle de Gabriel Doutrebente [1844-1911]. La vie, l'œuvre et la famille de Moreau de Tours ont fait l'objet d'un ouvrage récent dirigé par le docteur Jean-Pierre Luauté¹.

J. Moreau de Tours est né sous le nom de J. Moreau. Il n'est pas le premier Moreau à faire suivre son patronyme de cette mention qui permettait de le distinguer de ses nombreux homonymes : Etienne Vincent Moreau [1733-1814], avocat à Tours, député du tiers état, était dit «de Tours» dans les comptes rendus des débats à l'Assemblée constituante en juin 1791. Quant à son prénom, *Jacques*, qui figure sur ses actes de naissance, de mariage et de décès, il est souvent remplacé par celui de *Joseph*, ou de *Jacques Joseph*. Nous verrons que son propre père le prénomme *Joseph* en 1824, sans que l'on sache d'où ce prénom lui vient. Et à Charenton où il est interne de 1826 à 1830, la couverture de certains registres porte « Jph Moreau »². Il apparaît aussi sous les initiales de J. J., et sous les deux prénoms associés, comme dans les actes de naissance en 1848 et de décès en 1908 de son fils Georges, et en 1877 dans son dossier de l'ordre de la Légion d'honneur, où il a été reçu chevalier en 1857. Quant aux actes de naissance en 1844 et de décès en 1908 de son fils aîné Paul, ils portent curieusement trois prénoms, *Jacques Joseph Paul*. (Fig. 2)

¹ Luauté 2018a.

² Haustgen 2018 : 37.

◇ *Naissance à Montrésor [Indre-et-Loire]*

Né à Montrésor le 13 prairial an 12 (2 juin 1804), Jacques est le fils naturel d'une fileuse de laine du nom d'Anne Françoise Chandellier, née dans cette même ville le 2 mars 1780 : l'enfant est déclaré « Jaques anonyme ». Ni la déclarante, ni les témoins, dont la profession confirme qu'il naît dans une famille des plus modestes, ne savent signer : Jaques Chandellier, « ayeul de l'enfant » est journalier, et Louis Griveau son oncle, cardeur. Trois mois plus tard, le 24 fructidor an 12 (11 septembre 1804), « Jaques anonyme » est reconnu par Silvain Moreau, né le 14 décembre 1770 à Chavin (Berry), « gendarme de la brigade en résidence audit Montrésor », qui déclare qu'il est « le fruit du commerce qu'il a eu avec la susdite Chandellier, et qu'il reconnaît ledit enfant comme issu de son sang ». De même, « la fille Anne Françoise Chandellier » reconnaît Jacques « pour être le fruit des habitudes qu'ils ont eu [*sic*] ensemble ». De ce fait, il jouira de tous les droits et avantages que les lois lui accordent et pourront lui accorder dans l'avenir. Le 13 prairial an 13 (2 juin 1805), soit un an jour pour jour après sa naissance, a lieu à Montrésor la célébration du mariage de ses parents. L'un des témoins, gendarme de la brigade en résidence à Valençay (Indre), est le « frère utérin et consanguin » homonyme de l'époux.

◇ *Études à Tours et à Paris*

Jacques fait ses études classiques au collège de Chinon puis à Tours : il a peut-être été recueilli avec son frère par leur oncle gendarme, tandis que leur père, pour des raisons obscures, se serait exilé en Belgique³. Mais nous verrons que c'est bien son père qui signe la pétition de 1824, en tant que gendarme, maréchal des logis à la gendarmerie royale de Chinon.

3 Luauté 2018b : 25.



J. BAILLARGER
Né à Montbazon (I.-et-L.) le 26 mars 1800.
Mort à Paris le 31 décembre 1890.

Médecin de la Salpêtrière.
Membre et Président de l'Académie de Médecine.
Membre correspondant de la Société Médicale.



Em. VIDAL
Né à Paris le 18 juin 1825.
Mort à Paris le 16 janvier 1893.

Ancien interne à l'hôpital de Tours.
Prosecuteur et lauréat de l'École de Tours.
Médecin de l'hôpital Saint-Louis.
Membre et Président de l'Académie de Médecine.



J.-J. MOREAU, (de Tours)
Né à Montrésor (I.-et-L.) le 3 juin 1804.
Mort à Paris le 26 juin 1884.

Médecin de Bicêtre et de la Salpêtrière.

QUELQUES ÉLÈVES TOURANGEAUX DE BRETONNEAU

3.

Fig. 1- Quelques élèves tourangeaux de Bretonneau :
J. Baillarger (1800-1890) / Em. Vidal (1825-1893) / J.-J. Moreau de Tours (1804-1884),
s.d., © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine

Puis il entreprend des études médicales à Tours, où un enseignement préparatoire de la médecine avait été institué en vertu de l'arrêté du 20 prairial an 11 [L'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours ne sera officiellement fondée qu'en juin 1841]. D'après son dossier d'étudiant à l'Université de Paris, Moreau obtient en 1829 que lui soient allouées sept inscriptions « pour études à Tours, commencées avant 1823 »⁴. Jacques n'avait en 1822 que 16 ou (à partir du 2 juin) 17 ans : le règlement de l'École préparatoire de 1841 fixe précisément l'âge minimum lors de la première inscription à 16 ans, et impose par ailleurs à l'élève, s'il est mineur, de fournir le consentement de son père ou tuteur. Le 12 mars 1824, le père de Jacques adresse une pétition à la commission administrative de la ville, afin « de faire admettre son fils *Joseph* comme élève externe en chirurgie »⁵. Ce qui fut accordé « à

4 A.N., AJ 16 6767 n°127.

5 Luauté 2018b : 23.

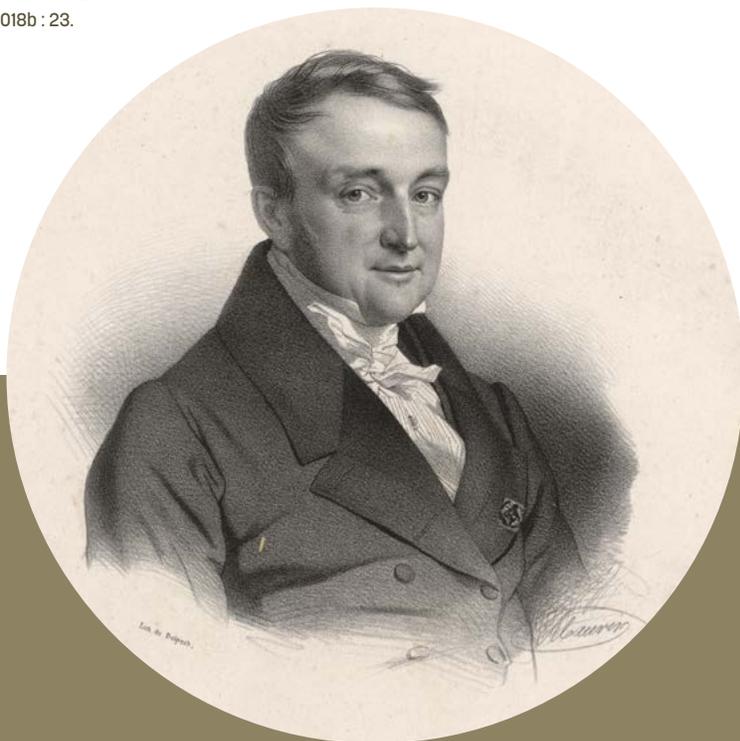


Fig. 2- Antoine Maurin, « Moreau dit de Tours, Jacques Joseph (1804-1884) », s.d. (vers 1835 ?), © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine.

la condition de payer annuellement pour droit d'inscription cent cinquante francs acquittés par trimestre d'avance et sans retour »⁶. Il est possible que Jacques ait commencé ses études à l'École pratique de médecine de Tours « avant 1823 », avant d'être admis en 1824 comme élève externe en chirurgie à l'hospice général de la ville. Dès lors, il y fréquente, de 1824 à 1826, le service de Bretonneau. Pendant ces deux années, il a pu être amené à se rendre au quartier des aliénés de l'hospice : même s'il n'y a jamais fait allusion à notre connaissance, les premières observations qu'il rédige à partir du 9 juillet 1826 à Charenton révèlent une connaissance de la terminologie et de la sémiologie qu'il n'a guère pu acquérir qu'à Tours. Ce quartier ne disposait pas encore d'un médecin spécial -le premier *médecin des aliénés*, Louis Charcellay [1809-1893], ne prend ses fonctions qu'en 1840- et le service médical était assuré par les médecins de l'hospice.

C'est l'époque où l'on peut situer une anecdote que Moreau évoque dans son ouvrage de 1836, *Des facultés morales*, où il dit avoir eu recours à une méthode curieuse pour traiter sa sœur -Marie-Rose, née le 12 mai 1806, elle aussi à Montrésor- d'une fièvre intermittente, qui lui fait découvrir l'existence de l'effet placebo :

On a vu fréquemment une commotion de l'âme faire éclater, rappeler à l'instant même, ou faire cesser brusquement une fièvre d'accès. Une sœur à moi, âgée de vingt ans, était tourmentée, depuis plusieurs mois, d'une affection de cette nature, qui avait été déterminée par une forte surprise. Aucun remède n'avait pu même rompre la périodicité des accès. Les bagues *magnétisées* étaient alors en vogue. Je m'imaginai de lui faire porter un anneau en fer, que je déclarai être magnétisé, et par conséquent ayant une vertu curative, sur laquelle, elle devait compter pleinement ; dès ce moment, la maladie cessa pour ne plus reparaitre⁷.

6 Arch. d'Indre-et-Loire, registre 31, cité par Luauté 2018b :25.

7 Moreau 1836 : 151.

En 1826 prennent fin ses fonctions de premier élève externe à Tours, et Moreau poursuit ses études à la Faculté de médecine de Paris : 1^{ère} inscription au 4^e trimestre 1826, et de trimestre en trimestre, 9^e inscription au 4^e trimestre 1829. Son dossier d'étudiant mentionne également que le 23 juin 1827, « le Sieur Moreau (Jacques Joseph) né à Montrezor (*sic*) le 1er (*sic*) juin 1804 est jugé digne du grade de Bachelier-ès-Lettres »⁸. Les sept inscriptions qui lui ont été allouées le 27 octobre 1829 pour ses études à Tours lui permettent de passer, de février à mai de l'année suivante, les cinq examens, et de présenter et soutenir sa thèse de doctorat le 9 juin 1830, sous la présidence de Gabriel Andral [1797-1876], devant un jury composé d'Auguste Marie Denis Guilbert [1782-1835], Nicolas Adelon [1782-1862], Philippe Jean Pelletan [1747-1829], Fernand Martin-Solon [1794-1856], Jean André Rochoux [1787-1852]. On relèvera que manque sur le document la signature d'Adelon, et qu'apparaît celle de Duméril [1774-1860]⁹. Cette thèse qui porte le n° 127, s'intitule *De l'influence du physique relativement au désordre des facultés intellectuelles et en particulier dans cette variété de délire désignée par M. Esquirol sous le nom de monomanie*. Moreau y prend le parti de l'École *somatiste* ou *matérialiste*, qui défend l'existence dans la folie d'une modification organique cérébrale, à laquelle il reste fidèle toute sa vie¹⁰, tout comme à la notion de *monomanie*, pourtant battue en brèche entretemps. Il s'affirme aussi *uniciste* en référence au concept de l'unicité de la folie, maladie unique, naturelle ou artificielle, chronique ou passagère, que Philippe Pinel [1745-1826] appelle *aliénation mentale*.

◇ Charenton (1826-1830)

Peu avant sa première inscription à la Faculté de médecine, le 6 juillet 1826, Moreau est entré comme interne en médecine à la Maison de Charenton. En un temps où il n'existait pas encore de concours de recrutement, le candidat a très probablement été présenté par Armand Trousseau, dont les fonctions se terminaient en juin¹¹, au docteur Esquirol [1772-1840], médecin en chef, qui a

8 A.N., AJ 16 3064, Certificat d'aptitude reproduit en pleine page dans Luauté 2018b : 27n 15.

9 A.N., AJ 16 3064.

10 Saladini 2018.

11 Haustgen 2018 : 34.

succédé le 10 décembre 1825 à Antoine-Athanase Royer-Collard [1768-1825]. Trousseau avait lui-même été engagé à Charenton en 1825 par Royer-Collard sur la recommandation de Velpeau.

Les observations cliniques faites par Moreau de 1826 à 1828 et consignées dans un registre annuel sont conservées aux Archives départementales du Val-de-Marne, sous-série 4X. Dès les premières, le 9 juillet 1826, Moreau révèle de bonnes bases en matière de sémiologie mentale. Les observations ultérieures, finement analysées par Thierry Haustgen¹², montrent les connaissances et les capacités d'observation et de réflexion du jeune interne, portant en particulier sur la psychologie des aliénés, sur la physiopathologie et la psychopathologie de l'aliénation. On relèvera que Moreau intervient aussi bien dans la division des femmes que dans celle des hommes, où il s'occupe notamment d'Eugène Hugo [1800-1837], rédigeant le 20 juillet 1827 une observation de son état¹³, ce qui est l'occasion de nouer des liens avec ses frères Abel et Victor, qui feront partie avec lui de la *Société Orientale de Paris*.

Après presque quatre années de service, les fonctions de Moreau à Charenton prennent fin en juin 1830, ce qui coïncide avec la soutenance de sa thèse.

◇ *Voyages thérapeutiques et voyages d'études*

Dans une *consultation* datée du 5 avril 1833 et publiée en 1910, Esquirol prescrit à un patient convalescent un long voyage où il recommande d'éviter « les excès de fatigue » et d'être « accompagné d'une personne instruite qui lui serve de mentor, qui surveille son régime, l'empêche de se livrer à des actes contraires à sa santé, et le dirige dans la recherche des objets propres à le distraire et à l'instruire »¹⁴. Convaincu de leurs heureux effets, Esquirol a bien souvent conseillé de tels voyages à ses patients. Il s'agit généralement de confirmer une amélioration, de consolider l'état mental, mais parfois aussi d'offrir à un aliéné une alternative à l'isolement dans un établissement spécial : l'éloignement

12 Haustgen 1985a, 1985b, 2018.

13 Haustgen 2018 : 37 et 38.

14 Semelaigne 1910 : 194.

dans un pays « dont le site et l'aspect » sont à même de saisir leur imagination et « les difficultés, les tracasseries, les contretemps, les fatigues ordinaires aux voyageurs » sont susceptibles de produire une dérivation à leurs idées morbides¹⁵, ce qui n'est possible qu'aux aliénés appartenant aux classes les plus aisées de la société, et à condition qu'ils soient placés sous la surveillance d'un de ses élèves. Moreau s'est vu confier en 1834 l'accompagnement d'un aliéné en Suisse et en Italie.

◇ *Suisse et Italie, premier voyage thérapeutique de Jacques Moreau, 1834-1835 (?)*

Dans son ordonnance de 1833, Esquirol avait recommandé de consulter à Genève le docteur Coindet, qui donne « les meilleurs avis pour le voyage dans l'intérieur de la Suisse » et « les instructions nécessaires pour rendre ce voyage profitable à la santé ou à l'instruction »¹⁶. Charles Coindet [1796-1876], fils du docteur Jean-François Coindet [1774-1834] a été nommé médecin-chef de l'asile de Corsier en 1834. Il exercera ensuite à l'asile des Vernaias avant de fonder et diriger l'établissement privé La Métairie de Nyon. Il est fort probable que Moreau ait eu la même recommandation de son maître, et donc rencontré Coindet.

Il évoque ce périple dans deux de ses ouvrages ; dans *Du hachisch et de l'aliénation mentale*, il écrit n'avoir pas perdu de vue « un seul jour, je dirais presque l'espace de quelques heures » le malade que son « vénéré maître » lui avait confié pendant toute une année que le voyage a duré. Ce jeune homme irlandais présentait un « délire intermittent dont une excitation maniaque, parfois assez vive, des idées fixes avec caractère religieux, pensées de damnation, crainte de l'enfer, etc., formaient les principaux symptômes ». Le voyage, qui ne fut donc pas de tout repos, les conduisit à Rome, où ils passent une soirée mondaine « chez le cardinal W... qui connaissait M. depuis longtemps,

¹⁵ Esquirol I : 139.

¹⁶ Semelaigne 1910 : 194.

et était parfaitement au courant de sa maladie »¹⁷ : il pourrait s'agir du cardinal Nicholas Wiseman [1802-1865]. Et dans *Des facultés morales*, écrit à son retour d'Italie, Moreau mentionne des observations personnelles faites « dans les environs de Rome, dans cette portion de l'ancien Latium, connue sous le nom de *Marais Pontins* »¹⁸, après avoir visité des catacombes romaines où l'on ne pénètre pas sans être saisi par un « sentiment d'horreur, d'effroi même »¹⁹, et dit avoir parcouru les hôpitaux et pouvoir se réclamer « de l'autorité de plusieurs médecins recommandables de Milan, Rome, Naples, Palerme » au sujet de l'importance de la sensibilité « dans l'état de santé comme dans l'état de maladie »²⁰.

◇ *L'Orient (1836-1837) : voyage thérapeutique, initiatique ou voyage d'étude ?*

La plupart des biographes de Moreau reprennent les affirmations d'Ant. Ritti : ce voyage en Orient, où Moreau accompagnait un autre malade d'Esquirol, aurait duré « trois ans », de 1837 à 1840. Bien qu'il nous manque « la relation complète de son voyage » qu'il avait écrite mais qu'il n'a pas « eu l'idée » de publier²¹, ce qu'il en a dit lui-même permet d'en préciser la durée réelle, « plus de onze mois »²², et la période où il a eu lieu, entre la fin de l'année 1836 et la fin de 1837²³. Par ailleurs, la présence d'un aliéné à ses côtés est fort douteuse -bien que ne pouvant être totalement exclue-, du fait des conditions dans lesquelles se passe l'expédition, à une période où l'épidémie de peste n'était pas encore tout à fait éteinte, d'autant que Moreau lui-même n'en a jamais fait mention. Il est bien possible que ce soit son maître qui l'ait envoyé en mission en Orient, mais dans un but scientifique.

17 Moreau [de Tours] 1845 : 266-270.

18 Moreau 1836 : 151.

19 *Ibid.* : 70.

20 *Ibid.* : 33.

21 Ritti 1887: 15-16.

22 Moreau [de Tours] 1841 : 14.

23 Moreau 1843 ; Moreau [de Tours] 1845.

Moreau écrit avoir visité Malte en décembre 1836²⁴, « ce qui amène à penser qu'il a quitté Marseille (probable port de départ) peu avant »²⁵. À Malte, il visite les deux établissements consacrés aux aliénés : *Franconi*, destiné aux aliénés non agités, qui a ouvert en septembre 1835 et *l'Ospizio*, qui reçoit les *furiosi*, où il rencontre le docteur Salvatore Axisa, « homme de talent et de dévouement, que nous regrettons de voir si mal secondé dans le service dont il est chargé »²⁶. Il visite également l'hospice général de Smyrne [Izmir], où sont alors reçus les aliénés de « nation grecque » exclusivement et où il obtient des renseignements par le « docteur Masganaz » [*sic*, pour Michel Masgana], puis la ville de Magnésie [Manisa] en Asie Mineure, et à Constantinople l'hospice général de Stamboul et l'hôpital arménien de « Galata-Sérail ».

En juillet 1837, il traverse « le désert africain qui s'étend le long du littoral méditerranéen, de Damiette [*medīnat dimyāt*, port du delta du Nil, à 200 kms au NE du Caire] ou plutôt du lac Menzalé à El-Arich [Menzaleh à *al 'Arish*, dans le Nord du Sinaï] ».

Un domestique français, un drogman turc, et trois conducteurs de chameaux formaient le personnel de la caravane. Après huit jours de marche dans les sables, par une température de 36 à 38°, notre provision d'eau étant complètement épuisée, il nous a fallu avoir recours à l'eau saumâtre que l'on peut se procurer en creusant le sable à une certaine profondeur. [...] Vers la fin du onzième jour de marche, nous arrivâmes à El-Arich, où nous trouvâmes de l'eau douce en abondance²⁷.

Au Caire, il visite le moristan El Nassery, qui était alors une petite maison de fous -*dâr el khouzan*- plus qu'une maison de cure -*dâr el chifa*-. Moreau y compte 21 malades hommes et 7 femmes ; selon le gardien en chef, vieillard octogénaire, « on amène fréquemment dans l'hospice des individus atteints d'une espèce de folie causée par le *Datura stramonium* »²⁸. Le Caire est la seule ville d'Égypte qui possède un asile, tandis qu'Alexandrie n'en a aucun. Moreau rapporte avoir

24 Moreau (de Tours) 1845 : 4.

25 Luauté 2018c : 60.

26 Moreau 1843 : 4.

27 Moreau (de Tours) 1845 : 309-311.

28 Moreau 1843 : 9.

parcouru l'Égypte par le Nil, « d'une extrémité à l'autre, d'Alexandrie à Soanne [Assouan ou *aswān*, à 850 kms au sud du Caire, en Haute-Égypte] » en passant par Le Caire, « Minkiè, village de la basse Thébaidé » et « Siout [Assiout ou *asyūt*] » et « même la Nubie jusqu'à Oadi-Elfa [*wādī halfā*, sur les rives du lac Nubien, dans le nord du Soudan], par-delà la seconde cataracte »²⁹.

Cette incursion est ainsi évoquée par René Semelaigne [1855-1934], dernier interne de Moreau de Tours que son père Armand Semelaigne [1820-1898], aliéniste, avait bien connu :

Au temps de sa vieillesse, il se plaisait encore à évoquer ces visions d'Orient. C'est ainsi qu'au seuil de l'antique Éthiopie, il avait admiré les formes pures des Nubiennes. « Je suis noire, mais je suis belle », lui disaient ces enfants du désert ; et il les écouta. En parcourant la Palestine, il n'avait pas manqué de visiter le temple de Jérusalem. Vivement impressionné par les charmes de la fille du gardien, il se laissa guider vers un lieu solitaire de l'enceinte sacrée. Hélas ! Il se souvint, peu de jours après, qu'une joie fugitive peut se transformer en douleurs cuisantes³⁰.

Ce fut pour Moreau l'occasion d'apprécier l'utilité du *collyre de Luxor*, qui est une solution de sulfate de zinc : « frappé », comme son confrère Aubert-Roche, « des résultats procurés dans l'ophtalmie, dont il éprouva sur lui-même l'efficacité, il imagina également de l'employer dans la blennorrhagie (*sic*) ; ce qui lui réussit d'une manière non moins satisfaisante », déclare-t-il au cours de la séance du 11 février 1845 de la Société médicale du Temple, à Paris³¹. C'est à « Baïrout » [Beyrouth] où il se trouve « en octobre 1837 »³² que ce voyage « dans les provinces mahométanes » semble s'être terminé.

29 *Ibid* : 16-17.

30 Semelaigne 1910 : 196.

31 *Gazette des hôpitaux* 1845, 44 : 176.

32 Moreau 1843 : 17.

◇ *D'autres voyages*

Moreau a effectué avant 1842 d'autres voyages *thérapeutiques* que celui de Suisse et d'Italie, ainsi qu'il l'écrit : « J'ai voyagé plusieurs fois avec des aliénés. Il m'est arrivé d'entreprendre des excursions lointaines dans des contrées où toutes les ressources, toutes les facilités que l'on trouve dans les pays civilisés nous manquaient, mais qui offraient les plus puissantes distractions ! »³³. Mais, si l'on admet qu'il a fait seul le voyage en Orient, nous ignorons où et quand se sont déroulées ces « excursions lointaines », peut-être entre 1830 et 1833, ou en 1838-1839 -entre son retour d'Orient fin 1837 et sa nomination à Bicêtre début 1840-, période sur laquelle nous ne savons pas ce que furent les activités de Moreau, en-dehors de la rédaction d'un ouvrage paru en 1840, *Études psychiques sur la folie*, et d'un article publié en 1840 dans le journal *L'Esculape*, « De la folie raisonnable envisagée sous le point de vue médico-légal ».

Cependant, trois autres voyages, ceux-ci bien documentés mais d'une autre nature, méritent d'être évoqués.



Fig. 3- La colonie de Gheel (coll. particulière).

◇ *La visite de Gheel, en Campine belge, en 1842*

C'est sous forme de lettres adressées à « [son] cher camarade », « Monsieur le docteur Baillarger, médecin de l'hospice de la Salpêtrière » et publiées en septembre 1842 dans *La Revue Indépendante* dirigée par Pierre Leroux, qu'il

³³ Moreau (de Tours) 1842 : 679.

rend compte de cette visite de la célèbre colonie d'aliénés (Fig. 3) : « Il est peu d'établissements consacrés au soulagement de la plus triste des infirmités humaines que je n'aie visités, soit en France, soit en Italie, en Suisse, en Orient [...] ; je n'ai rien vu d'analogue à Gheel »³⁴. Et en dépit de ses quelques défauts et insuffisances, il juge le système de colonisation mis en œuvre à Gheel des plus utiles au point de vue de l'hygiène et de la thérapeutique des aliénés, et souhaite le voir importer en France, une cause qu'il continuera à défendre avec constance, et qui aboutira, mais seulement une dizaine d'années après sa disparition.

Vingt ans plus tard, Moreau dira qu'en 1842, il en était déjà à son « dixième ou douzième voyage en Belgique »³⁵.

◇ *Le voyage outre-rhin de 1853*

De son « carnet de touriste » qu'il « entrouvre », « non sans quelque hésitation », Moreau extrait de précieuses observations sur les établissements visités en 1853 et les échanges avec ses collègues, à Siegburg dans le Grand-duché de Bade où il est reçu par le « vénérable doyen des sciences psychiatriques en Allemagne, le docteur Jacobi », au Sonnenstein tenu par le docteur Lessing, à l'Asile de Halle où il regrette l'absence de son médecin directeur, Damerow, « l'une des célébrités psychiatriques de l'Allemagne », à Berlin et son célèbre hôpital de la Charité avec Ideler, à Prague avec Kostel, à Vienne avec Ridle dans ce « splendide palais » qu'est son nouvel asile et à la *Narnthurm*, objet d'une description précise³⁶.

34 Moreau (de Tours) 1842.

35 Moreau (de Tours) 1862 : 6. Son père Silvain s'est installé -exilé pour certains- avec son épouse en Belgique, et il meurt le 18 juillet 1842 à Saint-Josse-ten-Noode, où la mère de Jacques s'éteint le 30 juin 1862. Quant à sa sœur Marie-Rose, elle a épousé le 14 juillet 1830 Paul Deros, libraire en cette même commune brabançonne.

36 Moreau 1853.

Le procès d'Édimbourg en 1858

Au sujet de Gheel et de l'Allemagne, Ritti relevait que la lecture des notes laissées par Moreau, où

le style descriptif repose heureusement des dissertations savantes, nous fait regretter la mise au secret du carnet de touriste, confident des impressions d'un voyage en Angleterre. Moreau (de Tours) avait été appelé, en 1858, par une grande et puissante famille de l'Écosse, dont un des membres avait commis un crime sous l'influence d'un accès de folie. Le cas était douteux, les avis partagés. Le savant médecin de Bicêtre eut le bonheur de faire pencher la balance en faveur de l'irresponsabilité et de sauver de la mort son malheureux client qui fut simplement enfermé dans un établissement spécial³⁷.

Luauté évoque à son tour cette « mission humanitaire », ce voyage « bien mystérieux » qui pourrait même n'être qu'une « légende avantageuse pour son héros »³⁸. Ces impressions ont pourtant bien été rédigées et publiées en leur temps, sous forme de notes tirées de ce qu'il appelle cette fois son « calepin de voyage » et adressées d'Édimbourg en novembre 1858 au rédacteur de *L'Union médicale* sous le titre « The bridge of earn murder »³⁹. Le meurtre qui eut lieu à Bridge of Earn, au sud de Perth en Écosse, avait été commis par un certain Alexander Murray, qui était entré en octobre 1857 dans le service de Moreau à Bicêtre et « renvoyé » en décembre dans un état de santé satisfaisant. Puis il avait été soigné par les docteurs Goolden et Whitefield à l'hôpital St-Thomas de Londres, et transféré à la *Camberwell house* du docteur Lawrence, d'où il était sorti le 6 février 1858 « parfaitement rétabli ». En août, de retour à Perth, il coupa la gorge de sa grand'mère qu'il chérissait. Bien que le docteur William Malcolm, médecin du James Murray's Royal Asylum for Lunatics et de la prison de Perth l'ait déclaré parfaitement sain d'esprit, l'accusé fut, le 15 novembre 1858, jugé non coupable par le juré de la Haute Cour de Justice d'Édimbourg comme étant *insane* et donc *assoilzied*, c'est-à-dire acquitté mais maintenu *in the prison*

37 Ritti 1887 : 41-42.

38 Luauté 2018c : 71.

39 Moreau (de Tours) 1859a.

of Perth until Her Majesty's pleasure be known, ainsi que la loi britannique le permet. Moreau ne précise pas si son avis a été sollicité par la Cour, mais dit être tombé sous le charme de la ville dont il donne une description pittoresque. Il visite l'*Edinburgh's Royal Asylum*, « célèbre asile d'aliénés, connu en Angleterre sous le nom de Morning-side » et dirigé par le docteur David Skae, qui a déposé devant la Cour, puis visite avec Whitefield et Goolden la *Saughton-hall Institution*, asile privé des docteurs J. Smith et W. Lowe.



Fig. 4- Entrée de la ferme Sainte-Anne, succursale de l'hôpital Bicêtre, démolie en 1865, en 1862
Leymonnerye, Léon, Dessinateur, Musée Carnavalet, Histoire de Paris.

◇ *Une carrière parisienne* *Une longue carrière hospitalière [1840-1884]*

La décision de créer le poste qui permit à Moreau d'entrer dans la carrière de médecin des hôpitaux de Paris comme médecin adjoint d'une section d'aliénés de Bicêtre est liée à la mise en application de la loi du 30 juin 1838, dont les conditions ont été précisées dans l'*Ordonnance du Roi portant règlement sur les Établissements publics et privés consacrés aux aliénés*, en date du 18 décembre 1839. Le 8 janvier 1840, deux médecins expectants, François Leuret [1797-1851] à Bicêtre et Félix Voisin [1794-1872] à l'hospice des Incurables,

avaient été nommés médecins titulaires des quartiers d'aliénés de Bicêtre. Le 19 février est annoncée la décision d'ouvrir un concours pour la nomination à quatre places de médecins à Bicêtre et la Salpêtrière.

Moreau est nommé au concours de juillet 1840 avec trois autres élèves d'Esquirol, Ulysse Trélat, Jules Baillarger et Théophile Archambault, et il est affecté le 1^{er} octobre à Bicêtre comme médecin adjoint. Tandis qu'Archambault entre à la 2^e section de Bicêtre, qui est le service de Leuret, Moreau est nommé à la 1^{ère} section. Et Voisin, qui vient d'en être nommé médecin chef, le charge du service de la ferme Sainte-Anne (Fig. 4) qui était une « maison d'épreuve, de distraction et de travail » pour les aliénés de Bicêtre⁴⁰. En juillet 1851, comme tous ses collègues titulaires et adjoints de Bicêtre et de la Salpêtrière, il est nommé médecin chef de service. Il passe à la Salpêtrière le 1^{er} avril 1861 [arrêté du 29 mars] comme médecin chef de la 5^e section, à l'occasion de la démission de Louis-Francois Lélut [1803-1877]. Il y poursuit ses activités jusque peu avant sa mort en 1884.

◇ *La maison de santé d'Ivry*

Parallèlement à ses activités hospitalières, et comme l'autorise la réglementation des hôpitaux de Paris, Moreau a une *pratique particulière*, nous dirions aujourd'hui privée, en ville et en maison de santé. Frumance Mitivié [1796-1871], nommé médecin de la Salpêtrière en février 1831, continuait à diriger la maison d'Ivry (Seine), fondée avec son oncle Esquirol en 1828 pour le traitement des maladies mentales⁴¹. Après la mort d'Esquirol le 12 décembre 1840, il se fait seconder par Jules Baillarger et Moreau de Tours, qui seront nommés médecins adjoints en 1843, puis co-directeurs de la Maison à partir de 1848, puis ses propriétaires. Moreau a ainsi connu les aliénés de toutes les couches de la société, des classes intermédiaires à Charenton, des classes dites inférieures à Bicêtre et des classes supérieures à Ivry où « la majorité des malades [...] appartient à l'aristocratie proprement dite »⁴². La maison d'Ivry ferme en 1967, et il n'en reste aujourd'hui nul vestige (Fig. 5).

40 Moreau (de Tours) 1841 : 674, n.1.

41 Rault 2018.

42 Moreau 1850 : 357.

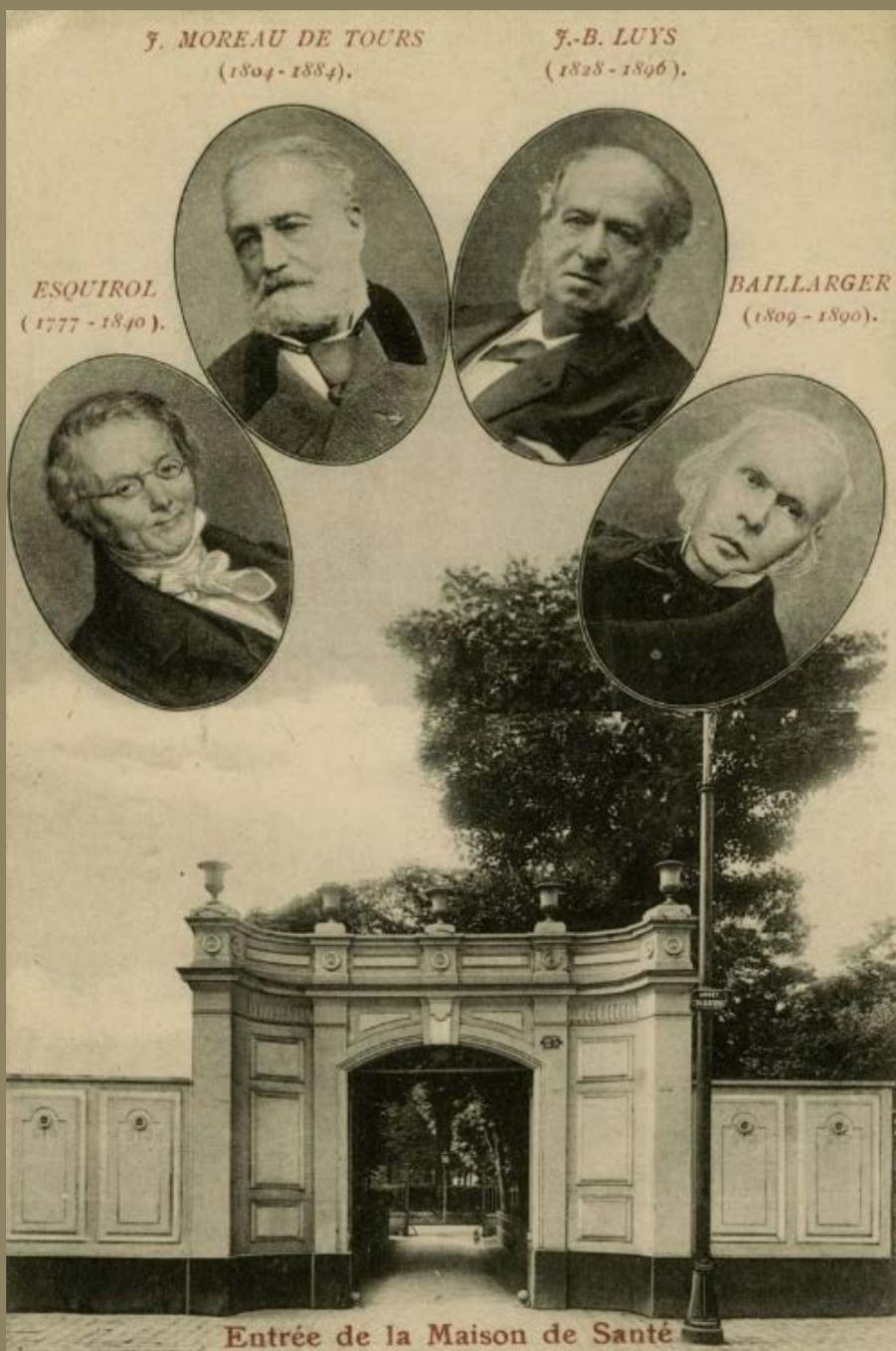


Fig. 5- Entrée de la maison de santé d'Ivry. Archives municipales d'Ivry.

◇ *Sociétés savantes et académiques*

Membre fondateur en 1852 de la Société médico-psychologique, président en 1864, Moreau a également été l'un des principaux rédacteurs avec Jules Baillarger et Laurent Cerise [1807-1869] des *Annales médico-psychologiques*, revue inaugurée en 1843. « Quelques années plus tard, il participait à la fondation de *L'Union médicale*, dont il est resté, pendant de longues années, l'un des collaborateurs les plus assidus »⁴³.

En 1852, il soumet à l'Académie de médecine pour le prix Civrieux un mémoire portant sur l'étiologie de l'épilepsie et le traitement de cette maladie, qui fut couronné lors de la séance publique du 14 décembre 1852. Le prix lui-même n'est pas décerné, mais une récompense de 700 francs est offerte « à M. le docteur Moreau (de Tours), l'un de nos médecins aliénistes les plus distingués, dont le travail, placé au premier rang, se distingue par des recherches étiologiques les plus intéressantes, des observations remarquables et les considérations thérapeutiques les plus judicieuses »⁴⁴. L'année suivante, et de nouveau en 1854 et en 1855, il se porte candidat à un poste vacant, sans succès : en dépit de sa notoriété et de ses qualités, Moreau ne fut jamais élu à l'Académie de médecine (Fig.6).

Le 25 juillet 1862, Moreau est nommé, comme son confrère Henri Legrand du Saulle [1830-1886], membre correspondant de l'Institut égyptien⁴⁵. Quelques années après son retour d'Orient, il avait créé la *Société Orientale de Paris* avec ses amis Louis-Rémy Aubert-Roche [1810-1874] et Hector Horeau [1801-1872], et avait été élu à la séance de fondation le 13 mai 1841 secrétaire-adjoint et archiviste. L'objet de cette société est précisé en janvier 1843 par le comte Abel Hugo, page 116 du premier numéro du bulletin de la Société, *La Revue de l'Orient* : la défense des intérêts français en Orient et du catholicisme, « qui, en Orient, est la représentation de l'esprit français ». Cet organe accueille de

43 Ball 1884 : 511.

44 *Mémoires de l'Académie de médecine* 1853, XLVII, Rapport du 14 décembre 1852.]

45 *Livre d'Or de l'Institut égyptien* : 84.

nombreuses contributions sur les questions concernant le chanvre indien, plus connu sous le nom de hachisch, mais curieusement aucune de Moreau.

◇ *Datura, éther et hachisch, agents d'exploration et agents thérapeutiques. De l'auto-expérimentation à la méthode substitutive de traitement de l'aliénation mentale*

À la Ferme Sainte-Anne, « dont le service provisoire [lui] a été confié pendant plusieurs mois », Moreau prescrit dès novembre 1840 le *datura stramonium*⁴⁶ comme traitement *substitutif* des hallucinations en référence au premier principe de l'homéopathie, parfois à dose *perturbatrice*. Et la plante produit d'heureux résultats lorsque les hallucinations étaient *primitives*, et non *consécutives* au délire. En 1842 encore, Moreau l'emploie comme *hallucinolytique* en association à un régulateur de l'humeur, le sulfate de quinine⁴⁷.

Un autre produit est alors expérimenté dans les affections nerveuses, l'éther. Les inspirations éthérées sont une autre méthode de substitution, que Moreau teste comme anticonvulsif chez les malades épileptiques de Bicêtre. C'est l'occasion pour lui de rappeler qu'il en a fait personnellement l'essai : « C'est, chez moi, une habitude prise depuis longtemps, de commencer par moi les expériences que je me propose de faire sur les malades »⁴⁸. Il publie trois articles rendant compte des résultats de ses essais dans les numéros des 20 février, 1^{er} avril et 2 septembre 1847 de *L'Union Médicale* et un article dans la *Gazette des hôpitaux* du 1^{er} avril 1847 : la vapeur d'éther est sans doute un agent de perturbation, mais au point de vue thérapeutique, les résultats sont « à peu près insignifiants »⁴⁹.

46 Moreau (de Tours) 1841 : 27 et 41.

47 Billod 1844 : 308-311.

48 Moreau 1847a : 49-50.

49 Moreau 1847b : 157.



Fig. 6- Moreau dit de Tours, Jacques Joseph (1804-1884) Trinquart Photo
© Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine

◇ *Le hachisch, clé de la connaissance*

Moreau dit avoir appris à connaître les effets du hachisch lors de son voyage en Orient en avril 1837, et l'on peut même supposer qu'il a participé à une fantasia au Caire⁵⁰. Mais son expérience personnelle⁵¹ semble avoir été limitée, puisqu'en 1841, il « avoue » avoir partagé, même après ce séjour en Orient, la défiance de ceux qui restent incrédules devant le récit de « l'étrange influence [que le hachisch exerce] sur les facultés morales » et dit avoir fait la découverte personnelle de ces effets « tout récemment »⁵² : « C'était à l'époque où je me livrais à mes premières expériences, en 1841. Encore mal aguerri, je me laissai effrayer par les effets que j'éprouvais [...] »⁵³. C'est « la curiosité », écrit-il en 1845, qui le porte d'abord à l'expérimenter. Mais il était déjà mû par « des motifs d'un autre ordre » :

J'avais vu dans le hachisch, ou plutôt dans son action sur les facultés morales, un moyen puissant, unique, d'exploration en matière de pathogénie mentale ; je m'étais persuadé que par elle on devait pouvoir être initié aux mystères de l'aliénation, remonter à la source cachée de ces désordres si nombreux, si variés, si étranges qu'on a l'habitude de désigner sous le nom collectif de « folie »⁵⁴.

Et la voie qui seule conduit à la vérité est celle de l'observation, de l'observation extérieure classique mais aussi et surtout de l'auto observation, nécessaire à la compréhension du phénomène : « Pour se faire une idée d'une douleur quelconque, il faut l'avoir ressentie ; pour savoir comment déraisonne un fou, il faut avoir déraisonné soi-même »⁵⁵.

Or, par un phénomène de « dédoublement », le hachisch offre à celui qui en consomme d'être l'observateur de sa propre folie, ce que Moreau appelle la « désassociation des idées », qui renvoie à la dissolution et la désagrégation

50 Moreau (de Tours) 1845 : 154-155.

51 Caire 2017.

52 Moreau (de Tours) 1841 : 645.

53 Moreau (de Tours) 1845 : 92.

54 *Ibid.* : 29-30.

55 *Ibid.* : 46.

psychique : « en désorganisant les divers pouvoirs intellectuels, l'action du hachisch laisse parfaitement intacte la conscience de soi-même, et permet ainsi à celui qui l'éprouve d'étudier sur lui-même les troubles qu'il suscite au sein des facultés morales »⁵⁶. Ce sentiment d'être arraché à la vie réelle pour entrer dans un monde imaginaire permet d'appréhender l'identité de ces deux modes de vie intérieure que sont le rêve et la folie. Et cette identité conduit Moreau à considérer le rêve comme principe d'intelligibilité de la folie.

De là, Moreau développe une conception pathogénique nouvelle des troubles mentaux, qui repose sur la nature chimique de la « lésion » fonctionnelle :

Avec un peu d'extrait de chanvre indien [...] on assiste pour ainsi dire, à la dissolution plus ou moins rapide de son être pensant ; on sent ses idées, toute son activité intellectuelle emportées par le même tourbillonnement qui agite les molécules cérébrales soumises à l'action toxique du haschich, [un phénomène lié] essentiellement à une modification toute matérielle et moléculaire, quoique insaisissable de sa nature⁵⁷.

L'originalité de l'ouvrage de 1845 et son retentissement tiennent avant tout à un double apport théorique :

- La découverte de « la source primitive de tout phénomène fondamental du délire », toujours identique à elle-même, qu'il appelle le *fait primordial*, à laquelle il a pu remonter grâce aux diverses substances induisant un onirisme : hachisch, datura, belladone, chloroforme, éther ; et ce fait « générateur de tous les autres », à l'origine de « toute forme, tout accident du délire ou de la folie proprement-dite : idées fixes, hallucinations, irrésistibilité des impulsions », c'est « l'excitation maniaque », l'éréthisme basal, prodrome et « nœud de toute folie »⁵⁸.

56 *Ibid.* : 129, 200 et 339.

57 Moreau (de Tours) 1855. Le professeur Henri Baruk considérait à bon droit Moreau de Tours comme le fondateur de la psychopharmacologie, et donna son nom à une société scientifique consacrée à la recherche en psychiatrie biologique.

58 Moreau (de Tours) 1845 : 35-36.

-L'identité *absolue* de nature entre le délire et l'état de rêve, identité « psychique » et non pas « physiologique ». Le rapprochement entre le rêve et la folie n'est pas nouveau, mais pour Moreau, il s'agit de plus qu'une ressemblance, plus qu'une analogie, fût-elle « extrême ».

◇ *Les premiers essais thérapeutiques (1840-1845) :
substitution et perturbation*

C'est à la ferme Sainte-Anne, à Bicêtre et dans la maison de santé d'Ivry, que Moreau, premier médecin à en avoir fait des traitements suivis, conduit l'expérimentation qui va confirmer ses hypothèses, étayer sa doctrine et préciser les modalités du traitement. Les premiers essais sur ses malades datent de fin mai 1841⁵⁹. Il sait que le hachich possède deux actions différentes et contradictoires en apparence, qu'il excite ou engourdit les facultés successivement et selon la dose, l'état psychique, les adjuvants, thé et café ou alcool, et que son effet varie selon l'ambiance et la susceptibilité des individus.⁶⁰

Il l'emploie en tant que médication symptomatique dans les formes dépressives, et substitutive dans les autres, et dans les deux cas pour son effet perturbateur. Puisqu'il provoque une « sorte d'excitation maniaque toujours accompagnée d'un sentiment de gaieté et de bonheur », il voit là « un moyen de combattre efficacement des idées fixes mélancoliques, de rompre la chaîne de ces idées, de briser la tension exclusive de leur attention sur tel ou tel sujet », et même un moyen de « réveiller l'intelligence assoupie des aliénés stupides », c'est-à-dire en état de stupeur, ou bien encore, de « rendre un peu d'énergie, de ressort à celle des déments »⁶¹. Mais il est porté à croire qu'il s'était trompé dans ses conjectures : si le hachich arrache deux mélancoliques à leurs préoccupations, ils retombent l'un et l'autre, l'excitation passée, dans leur état antérieur⁶², et les effets sont nuls dans la démence et la stupidité. En vertu

59 Moreau (de Tours) 1845 : 410.

60 Caire 2018.

61 *Ibid*:402.

62 *Ibid*:403.

du principe de substitution, il améliore sept maniaques avec du dawamesc : quatre sont considérés comme guéris quinze jours à six mois après. Dans les années 1850, il poursuit ses investigations et traite certains de ses malades avec le hachich reçu d'Alger grâce à l'obligeance du docteur Foley et dispose de celui qu'il sème et récolte à Bicêtre et du *cannabis sativa* d'Italie récolté dans sa propriété d'Ivry⁶³, avec des résultats contrastés.

◇ *Le Club des hachichins*

Une première expérience mondaine parisienne a lieu en 1840 chez le vicomte Ajasson de Grandsagne [1802-1845], homme de lettres, naturaliste et éminent vulgarisateur, en présence de trois aliénistes, Esquirol, Guillaume Ferrus [1784-1861] et Alexandre Brière de Boismont [1797-1881] qui en rédige un compte rendu pour *La Gazette médicale*⁶⁴, mais en l'absence des trois futurs fondateurs de la Société *Orientale*, Aubert-Roche, Horeau et Moreau. L'un des consommateurs, Alphonse Karr [1808-1890], nous offre son propre récit du « déjeuner » bien des années après⁶⁵.

D'autres expériences, cette fois en présence de Moreau et à son initiative, se déroulent au début de ces années 1840, comme celle rapportée par Eugène Billod [1818-1886], interne dans le service de Félix Voisin à Bicêtre en 1842, qui dira plus tard se rappeler « fort bien avoir éprouvé une impulsion sous l'influence du hachich. C'était après un déjeuner, auquel M. Moreau de Tours, le véritable parrain de cette pâte merveilleuse en France, avait convié un certain nombre de médecins à la ferme Sainte-Anne »⁶⁶. Ces « impulsions irrésistibles » qui sont le « septième phénomène » décrit par Moreau⁶⁷ ne le sont heureusement pas toujours.

63 Caire 2018.

64 Brière (sic, pour Brière) de Boismont 1840.

65 Karr 1880, chap. 108 et 109 : 204-206.

66 Billod 1882, I : 209.

67 Moreau (de Tours) 1845 : 131

Après les publications scientifiques, l'intoxication aiguë fait l'objet de publications littéraires. Le premier de ces récits est celui de Théophile Gautier (Fig. 7), rapporté par Moreau :

Il avait entendu parler des effets du hachisch. Il me témoigna un vif désir de pouvoir en juger par lui-même, tout en avouant qu'il était peu disposé à y croire. Je m'empressai de le satisfaire, bien convaincu qu'il suffirait de quelques grammes de dawamesc pour faire bonne et prompte justice de ses préventions. En effet, l'action du hachisch fut vive et saisissante, d'autant plus que celui qui l'éprouvait la redoutait moins et était, pour ainsi dire, pris à l'improviste⁶⁸.

C'est à Th. Gautier, l'un des initiateurs avec Moreau, que l'on doit le nom sous lequel est connu ce fameux Club des *mangeurs de hachich* par le titre d'un autre récit, « Le Club des hachichins », publié dans le numéro du 1^{er} février 1846 de la *Revue des Deux Mondes*. Le 22 décembre 1845 a lieu la première fantasia dans « ce club bizarre » dont Théophile Gautier « faisait partie depuis peu ». Et c'est à lui que l'on doit le nom sous lequel est connu ce fameux Club des mangeurs de hachich par le titre d'un article publié dans le numéro du 1^{er} février 1846 de la *Revue des Deux Mondes* : « Le Club des hachichins ». Le club se réunit une fois par mois à l'hôtel Pimodan ou Hôtel de Lauzun, sur l'île Saint-Louis, autour du maître du logis Fernand Boissard, peintre, musicien et poète, et la gent féminine n'est pas absente, avec notamment la resplendissante Aglaé et l'orientale Marix. Charles Baudelaire, Honoré Daumier, Eugène Delacroix, Gérard de Nerval, Gustave Flaubert, Alexandre Dumas et Honoré de Balzac, participeront de temps à autres à ces fantasias.

Le lendemain d'une fantasia à laquelle il avait pris part, son compatriote Balzac écrivait de Passy à Moreau une lettre où il lui communique les réflexions que lui avaient suggérées les effets du dawamesc. Balzac émet l'idée « qu'il y aurait une belle expérience à faire, et à laquelle il a pensé depuis vingt ans : ce serait de refaire (à l'aide du hachich) un cerveau à un crétin, de savoir si l'on peut créer un appareil à pensée, en en développant les rudiments »⁶⁹. Mais avec le hachich, Moreau n'est jamais parvenu à « réveiller l'intelligence assoupie des aliénés stupides », ni à « rendre un peu d'énergie, de ressort à celle des déments »⁷⁰.

68 *Ibid.*

69 Moreau (de Tours) 1859b : 414-412.

70 Moreau (de Tours) 1845 : 402-403.

À la Salpêtrière, Moreau (Fig. 6) n'a pas renoncé à employer la fameuse substance : l'un de ses anciens internes, Benjamin Ball [1833-1893] rapporte dans une leçon professée en 1875-1876 à la Faculté de médecine de Paris que son maître lui a souvent raconté que

pendant les premiers temps de son service à la Salpêtrière, il avait eu l'idée d'expérimenter les effets du haschisch sur les hystériques de son service, et qu'il avait obtenu les résultats les plus merveilleux. Mais tout à coup, saisi d'un scrupule bien légitime, il substitua des boulettes de mie de pain aux pilules qu'il avait précédemment administrées, et il eut la mortification de voir se produire les mêmes symptômes avec une intensité toujours croissante⁷¹.

71 Ball 1880-1883 : 521



Fig. 7- 1890 : MOREAU DE TOURS Georges, Les Fascinés de la Charité, Reims, Musée des Beaux-Arts (inv. 890.35.1) Photo : © Christian Devleeschauwer.

Moreau connaît pourtant bien la suggestibilité et la propension à la simulation de certaines des malades de la Salpêtrière, comme en témoignent ses publications de 1865 et 1869 sur l'hystérie convulsive, l'hystéro-épilepsie, la « folie névropathique (vulgo hystérique) »⁷².

◇ *Paul et Georges*

Du mariage le 16 septembre 1843 de Jacques Moreau et Marie Thérèse Antoinette Lepère [1822-1893] sont nés deux enfants, Paul et Georges. Silvain Antoine Paul Moreau de Tours [1844-1908] dit *Moreau de Tours fils* est né et mort rue de Seine n°7 à Ivry, adresse de la maison de santé. Médecin aliéniste, directeur à partir de 1895 de la maison de santé, Paul est l'auteur de deux ouvrages, *De la folie jalouse* en 1877 et *La folie chez les enfants* en 1888, considéré comme le premier traité de psychiatrie infantile. Le second fils, Georges Moreau [1848-1901] est également né à Ivry et décédé à Bois-le-Roi⁷³. Peintre d'histoire, il a laissé, entre bien d'autres œuvres, *Portrait de mon père Moreau de Tours* (1884), *Une stigmatisée au Moyen Âge* (1885), *La Morphine ou Les Morphinées* (1886), *Les fascinés de la Charité (service du Docteur Luys)* (1890) (Fig. 7), *Portrait du Dr Bretonneau* (1889) : le Tourangeau Pierre Bretonneau [1778-1862], l'un des premiers maîtres de Jacques, est devenu son neveu par alliance en épousant en 1856 Sophie Moreau [1837-1918], fille de son frère Paul [1808-1876].

72 Ball 1884 : 521.

73 Walusinski 2018.

◇ *Les dernières années*

N'étant pas soumis à la limite d'âge, Moreau de Tours continuera à se rendre jusqu'à près de 80 ans dans son service hospitalier : « Jusqu'au dernier moment, [il] remplit ses devoirs de médecin de la Salpêtrière ; il ne cessa d'aller dans cet hospice où il venait depuis près d'un quart de siècle, que lorsque, «sentant sa mort prochaine», il fut obligé de céder aux défaillances de la nature »⁷⁴. Il décède le 26 juin 1884 dans son hôtel du n°66 bis de la rue Jouffroy [aujourd'hui Jouffroy d'Abbans]. Il repose au cimetière du Père-Lachaise, 3^e division, dans un caveau sur lequel est sobrement gravé : *Moreau de Tours Médecin aliéniste 1804-1884* (Fig. 8).

74 Ritti 1887 : 44.



Fig. 8- Tombe de Moreau de Tours, au cimetière du Père Lachaise (photo M. Caire)

- ◇ **Michel Caire,**
 Psychiatre, praticien hospitalier honoraire, Docteur en histoire à l'E.P.H.E. (Paris),
 michelcaire@free.fr

BIBLIOGRAPHIE

- ◇ Ball B., (1880-1883), *Leçons sur les maladies mentales*. Paris, Asselin.
- ◇ Ball B., (1884), « Nécrologie ». *L'Encéphale*, IV, 25 : 510-512.
- ◇ Billod E. (1844), « Observation de mélancolie suicide avec hallucination. Guérison de l'hallucination par le datura stramonium, et de la mélancolie devenue intermittente par le sulfate de quinine ». *Annales médico-psychologiques* (mars), I, 3 : 308-311.
- ◇ Billod E. (1882), *Des maladies mentales et nerveuses*. Paris, Masson, 1882, 2 vol.
- ◇ Bollotte G. (1973), « Moreau de Tours 1804-1884 ». *Confrontations Psychiatriques*, 6(11): 9-26.
- ◇ Brière (sic, pour Brierre) de Boismont (1840), « Expériences toxicologiques sur une substance inconnue ». *Gazette médicale de Paris* (2 mai), 8 : 278-279.
- ◇ Caire M. (2017), « L'auto-expérimentation physiothérapique et médicamenteuse, d'Esquirol à Cornelia Quarti ». *Annales médico-psychologiques*, 7 : 645-652.
- ◇ Caire M. (2018), *Jacques Joseph Moreau, du hachisch et les débuts de la psychopharmacologie*. In: Luauté J.-P. (dir.), *Les Moreau de Tours*. Paris, Glyphe :73-94.
- ◇ Esquirol E. (1838), *Des maladies mentales, considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*. Paris, J.-B. Baillière, 2 vol.
- ◇ Féray J.-C. (2018) *L'ascension d'une dynastie médicale, les Moreau de Tours*. In: Luauté J.-P. (dir.), *Les Moreau de Tours*. Paris, Glyphe :141-162.
- ◇ Haustgen T. (1985a), *Observations & certificats psychiatriques au XIX^e siècle*. Avant-propos du Pr Yves Pélicier. Rueil-Malmaison, CIBA, 1985 [Moreau : 215-244].
- ◇ Haustgen T. (1985b), « Les premières observations psychiatriques de Moreau de Tours ». *Revue Internationale d'Histoire de la Psychiatrie*, 3 :73-77 [suivi de *Observations* : 79-90].
- ◇ Haustgen T. (2018), *Jacques Joseph Moreau, sa formation psychiatrique à Charenton avec Esquirol (1826-1830)*. In: Luauté J.-P. (dir.) *Les Moreau de Tours*. Paris, Glyphe :33-52.
- ◇ Luauté J.-P. (dir.) (2018a), *Les Moreau de Tours*. Paris, Glyphe.
- ◇ Luauté J.-P. (2018b), *Jacques Joseph Moreau, de Montrésor à Tours*. In Luauté J.-P. (dir.), *Les Moreau de Tours*. Paris, Glyphe :15-32.
- ◇ Luauté J.-P. (2018c), *Les voyages de Jacques Joseph Moreau*. In: *Les Moreau de Tours*. Paris, Glyphe :53-72.
- ◇ Moreau J. (1836), *Des facultés morales considérées sous le point de vue médical ; de leur influence sur les maladies nerveuses, les affections organiques, etc.* par Joseph Moreau, docteur-médecin. Paris, Just Rouvier et E. Le Bouvier.
- ◇ Moreau (de Tours) J. (1841), *Mémoire sur le traitement des hallucinations par le Datura Stramonium*. Paris, Just Rouvier et E. Le Louvier libr. (extrait de la *Gazette Médicale de Paris* 1841, 9, n°41, 9 octobre : 641-647 ; n°43, 23 octobre : 673-680).

- ◇ Moreau (de Tours) J. (1842), « Lettres médicales sur la colonie d'aliénés de Ghéel (Belgique) ». *La Revue Indépendante*, 4 : 678-704.
- ◇ Moreau J. (1843), « Recherches sur les aliénés en Orient. Notes sur les établissements qui leur sont consacrés à Malte (île de) au Caire (Égypte) à Smyrne (Asie mineure) à Constantinople (Turquie) ». *Annales médico-psychologiques* (janvier), 1 : 103-132.
- ◇ Moreau (de Tours) J. (1845), *Du hachisch et de l'aliénation mentale. Études psychologiques*. Paris, Fortin, Masson et Cie.
- ◇ Moreau J. (1847a), « Influence des aspirations éthérées sur les affections convulsives ». *L'Union Médicale* (2 février), 1, 13 : 49-50.
- ◇ Moreau J. (1847b), « De l'action de la vapeur d'éther dans l'épilepsie ». *Gazette des hôpitaux* (1^{er} avril), 9 : 157-159.
- ◇ Moreau J. (1850), « De la paralysie générale des aliénés ». *Gazette Médicale de Paris*, 5 : 356-360.
- ◇ Moreau (1853), « Feuilleton. Notes sur les établissements d'aliénés de Siegburg, Halle, Dresde, Prague, Berlin et Vienne. Réflexions sur la médecine psychiatrique en Allemagne ». *L'Union Médicale*, 20 décembre, 7 (151) : 601-602 ; 22 décembre, 7 (152) : 605-607 ; 27 décembre, 7 (154) : 613-614 ; 29 décembre, 7 (155) : 617-619.
- ◇ Moreau (de Tours) (1855), « De l'identité de l'état de rêve et de la folie ». *AMP* (juillet), 1 : 361-408.
- ◇ Moreau (de Tours) J. (1859a), « The bridge of earn murder » [Lettre d'Edimbourg, novembre 1858]. *L'Union médicale* (4 janvier) 1 : 1-8 et (6 janvier) 2 : 17-23.
- ◇ Moreau (de Tours) J. (1859b), *La psychologie morbide dans ses rapports avec la philosophie de l'histoire*. Paris, Masson.
- ◇ Moreau (de Tours) (1862), « Quelques mots sur la Colonie d'aliénés de Ghéel (Belgique) ». Paris, L. Martinet impr. [extrait des *Annales médico-psychologiques* 1862 : 655-665].
- ◇ Rault M. (2018), *La maison de santé d'Ivry-sur-Seine au temps des Moreau de Tours. XIXe-début XXe siècle*. In: Luauté J.-P. (dir.) *Les Moreau de Tours*. Paris, Glyphe : 253-270.
- ◇ Revuelta J. I.P. et Villagràn Moreno J. M. (2021), « Moreau de Tours. Organicism and subjectivity. Part 1: Life and work ». *History of Psychiatry*, Jun;32(2):162-175 / « Part 2 : Moreau as psychopathologist ». *History of Psychiatry*, sept, 32(3):255-269.
- ◇ Ritti A. (1887), Éloge de J. Moreau (de Tours). Lu à la séance publique annuelle de la Société médico-psychologique du 25 avril 1887. Paris, O. Doin [Extrait des *Ann. méd.-psych.*, 6 : 112-145, suivi d'une liste de ses travaux].
- ◇ Saladini O. (2018), *Les conceptions somatiques de la folie chez Jacques Joseph Moreau*. In: Luauté J.-P. (dir.) *Les Moreau de Tours*. Paris, Glyphe : 95-106.
- ◇ Semelaigne R. (1910), « Une consultation d'Esquirol », *Bulletin de la Société française d'Histoire de la médecine*, 9 : 192-197.
- ◇ Semelaigne R. (1930), *Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel*. Paris, J.-B. Baillière, t. 1 : 294-301.
- ◇ Tricot L. (1986), « Les Moreau de Montrésor et Jacques Moreau de Tours ». *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XLI : 501-505.
- ◇ Walusinski O. (2018), *Georges Moreau (1848-1901) dit "Georges Moreau de Tours", un peintre au service de la saga familiale*. In: Luauté J.-P. (dir.) *Les Moreau de Tours*. Paris, Glyphe : 235-251.

Les premiers médecins du quartier des aliénés de Tours

Michel Caire

Les services de psychiatrie de l'hôpital Bretonneau de Tours sont les lointains successeurs des quartiers d'aliénés de l'hospice général de la ville. En un temps où ces quartiers étaient dénommés « offices de la démence », aucun médecin n'y était attaché, les soins étant assurés ponctuellement par l'un des médecins de l'établissement. C'est la mise en application de la loi du 30 juin 1838 *sur les aliénés* qui conduira en 1840 à la nomination du premier médecin spécial.

Fig. 1 Avenue de l'Hospice (carte postale). Faculté de médecine de Tours. Numérisation Bourry.





Dès les premières années de son existence au XVII^e siècle et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'hôpital général de la Charité de Tours reçoit des insensés, fous et autres aliénés d'esprit, comme d'ailleurs les autres hôpitaux généraux du royaume. Après qu'a été mise en application à Tours la loi du 16 vendémiaire an V créant une commission unique des hospices dans chaque ville, fut réalisée le 14 fructidor an X [1^{er} septembre 1802] la fusion des trois hôpitaux de la ville, l'hôpital général de la Charité, l'hôpital de La Madeleine et l'hospice d'Humanité anciennement Hôtel-Dieu, sous le nom d'hospice général de Tours. Cet hospice continua naturellement de recevoir des personnes atteintes d'aliénation mentale, dans le quartier spécial divisé en deux parties, une pour chaque sexe. (Fig.1)

Jusqu'en 1839, ce sont les médecins de l'hospice général de Tours qui sont chargés des soins aux aliénés -essentiellement du traitement des affections intercurrentes-, de concours avec le chirurgien en chef de l'hôpital, Félix Herpin [1772-1852] puis Vincent Gouraud [1773-1848], Félix Herpin fils [1812-1894]. Jean Bianchi, premier médecin chef de l'hospice démissionne en janvier 1806. Son successeur Charles Varin décède le 8 septembre 1814 à l'âge de 44 ans. Le ministre de l'Intérieur décide alors que le « service médical des hôpitaux réunis de la ville de Tours » serait fait par deux médecins, et le 15 janvier 1815 nomme médecins en chef de l'hospice général Pierre Fidèle Bretonneau [1778-1862] et Jean-Baptiste Duchesne-Duperron [1749-1825], ancien médecin de l'Hôtel-Dieu. Ces deux médecins occupant un seul et même poste, chacun est chargé d'un semestre, Bretonneau de celui d'hiver. Cette situation perdure après la démission de Duperron et son remplacement en mars 1819 par Luc Le Clerc [1780-1858] : il partage le service avec Bretonneau par période de six mois,

comme son prédécesseur et comme son propre fils Frédéric Le Clerc [1810-1891] qui prend ses fonctions de médecin en chef de l'hospice le 15 février 1839, tandis qu'en 1838, Le Clerc père est parti en retraite et Bretonneau a démissionné.

Étienne Esquirol [1772-1840], qui visite l'hospice en 1818 lors de sa tournée nationale, n'en dit rien d'autre dans son célèbre mémoire que cette triste remarque : « C'est un régal pour les aliénés de Tours lorsque la religieuse qui les dirige peut se procurer, une fois la semaine, les intestins des animaux qui ont servi à faire la soupe et le bouillon des indigents de l'Hôpital »¹.

Pour sa part, Guillaume Ferrus [1784-1861], qui le visite en 1832, dresse un constat sévère, jugeant que « dans la ville de Tours, tout est à faire relativement aux secours à donner aux aliénés. C'est l'une des villes de France qui, sous ce rapport, réclament le plus l'attention de l'autorité »². Par ailleurs, son « Résumé synoptique des réponses faites par MM. les Préfets aux 15 questions présentées par la circulaire n°37, du 14 septembre 1833, concernant les aliénés » fournit quelques données intéressantes sur les deux quartiers d'aliénés : « L'hospice des hommes contient 26 loges et 10 lits, celui des femmes, 27 loges et 33 lits » ; « 93 aliénés, dont 34 hommes. De 20 à 30 ans, 20 ; de 30 à 40 ans, 33 ; de 40 à 50 ans, 16 ; de 50 à 60 ans, 14 ; 60 ans et plus, 10. Dont 70 à la charge du département, 12 aux frais de la ville de Tours ». Autre point important précisé par Ferrus : « L'hospice est desservi par des Sœurs de la Charité, et dirigé par une commission administrative ».

1 Esquirol 1819 :17.

2 Ferrus 1834 : 136.

fonctions », et par son article 10 qu'il « sera tenu de résider dans l'établissement ». Les médecins chargés des services d'aliénés devaient ainsi remplir ces nouvelles obligations prévues par les articles 8, 12 et 20 de la loi *sous leur responsabilité personnelle*, ce que précise le ministre de l'Intérieur dans son *Rapport au Roi sur le projet d'ordonnance*, ajoutant : « Il faut, d'ailleurs, que le médecin d'un établissement d'aliénés se consacre, en quelque sorte exclusivement, à l'observation et au soulagement des infortunés confiés à ses soins, et à l'étude de la branche spéciale de l'art de guérir qu'il est appelé à appliquer ».

Il n'est donc plus possible de laisser la charge des aliénés et épileptiques aux médecins des autres services de l'hospice, qui, sans nul doute, ne se plaindront pas d'être déchargés d'une tâche souvent jugée ingrate.

De 1840 à 1950, les médecins qui dirigeront le service sont au nombre de 10 : Louis-Jules Charcellay [1809-1893] en 1840 et 1841, Hippolyte Allain-Dupré [1804-1859] de 1841 à 1859, Léon Danner [1832-1907] de 1859 à 1881, Henri Sainton [1852-1893] de 1881 à 1892, Ernest Lallemant [1856-1923] de 1892 à 1894, Paul Archambault [1862-1921] de 1894 à 1919, Henri Michel [1877-1964] de 1919 à 1924, Maurice-Pierre Pignède [1885-1959], médecin du quartier des femmes de 1922 à 1924 puis de l'asile jusqu'en 1928, Paul Abély [1897-1979] de 1929 à 1930, Léon Fromenty [1894-1976] à partir de 1930.

Avant de dire quelques mots sur chacun d'eux, il convient de noter qu'ils assurèrent leur tâche en étroite collaboration avec la direction de l'hospice et surtout avec le personnel infirmier, dirigé dans le quartier des aliénées par la mère supérieure des religieuses de la Présentation ou sœurs de la Charité de Janville, installées à l'hôpital général de Tours en 1809. Parmi elles, citons sœur Rose qui en 1896 « dirige » le service « depuis plus de trente ans »³. Et qu'ils furent pour la plupart secondés par un médecin adjoint, parmi lesquels il convient de citer Alexandre-Jules de Lonjon de la Grange [1814-1896], Jules-Henry Guérault [1829-1897], Alexandre Eugène Héron [1850-1917], Paul Guiraud [1882-1974], premier médecin du cadre des asiles d'aliénés à être nommé à Tours, en 1909.

3 *Le Journal d'Indre-et-Loire*, 23 septembre 1896.

◇ *Louis-Jules Charcellay*

Médecin des aliénés en 1840 et 1841.

Né le 30 octobre 1809 à Châtillon-sur-Indre (Indre), Louis Jules est le fils de Louis Charcellay-Laplace, « propriétaire, adjoint de cette commune » et d'Anne Rose Gaultier de la Poterie. Veuf de Estelle Antoinette Mocquery, il décède le 14 avril 1893 à Paris dans son appartement de l'avenue de La Motte-Picquet.

À partir de 1830, Charcellay ou Charcellay-Laplace fait des études de médecine à Tours avec Bretonneau puis à Paris où il est reçu interne des hôpitaux promotion 1832. Il ne fréquente pas de services d'aliénés au cours de son internat, mais fait un stage à l'hôpital de la Charité chez Pierre Rullier [1779-1837], qui avait été, sans succès, candidat au poste de médecin pour le traitement des fous à Bicêtre en 1812 et qui a pu l'initier à la médecine mentale. Cependant, le sujet de sa thèse de 1837, *L'insuffisance des valvules sigmoïdes aortiques*, n'annonce pas son orientation future. Dès après sa réception au doctorat, il entre à l'hospice de Tours comme médecin chef, comme l'avait fait Bretonneau en son temps. Charcellay, qui fut donc le premier médecin spécial responsable des deux quartiers d'aliénés, nous a laissé deux documents précieux sur sa pratique, un important mémoire rédigé dès après la cessation de ses fonctions et une observation publiée en 1843.

En septembre 1842, le Dr L. J. Charcellay, « ex-médecin des aliénés et des enfants trouvés, professeur de clinique interne à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie, etc », adresse à la commission administrative de précieux *Rapports statistiques sur les aliénés et les enfants trouvés de l'hospice général de Tours* (Fig.3).

Et en 1843, les *Annales médico-psychologiques*, jeune revue fondée par quelques aliénistes parisiens, publie son observation d'une femme affectée d'une *monomanie hypochondriaque*, convaincue d'avoir avalé des araignées et leur attribuant divers symptômes atypiques. La monomanie ne cédant pas aux purgatifs, l'ouverture de l'estomac qui permettrait l'éradication des bêtes



Fig. 3 Hôpital des aliénées, à Tours (gravure) dans Charcellay, *Rapport statistique sur les aliénés*, 1842. Document ADIL.

lui est proposée, ce qu'elle accueille avec joie. Une opération solennelle a lieu, en présence d'un administrateur de l'hospice, Jean-Anthyme Margueron [1771-1858], né et décédé à Tours, pharmacien militaire, chimiste et naturaliste, de Jules Baillarger [1809-1890], né à Montbazon, médecin de la Salpêtrière, l'un des aliénistes français les plus renommés du XIX^e siècle, d'Edwin Léonce François Joseph Petitbon [1808-1887], normalien, professeur de chimie et de physique au collège royal de Tours de 1832 à 1840 et de Caritte, élève interne du service. Plusieurs jours de suite, des incisions sont faites en diverses parties du corps et des araignées lâchées dans son lit : non sans mal, elle finit par « se laisser convaincre » de n'être plus malade, mais une « récurrence » surviendra quelques mois plus tard. L'opération a sans doute eu lieu en 1840, puisque Charcellay avait soumis à l'Académie de médecine en novembre de cette année-là un mémoire sur une « Monomane guérie par l'extraction simulée des araignées qu'elle disait dévorer ». Falret fut désigné pour en faire un rapport qui semble n'avoir jamais été déposé.

Dans cet article, Charcellay se réfère à un *Répertoire général des aliénés reçus depuis 1816*. Ce répertoire semble aujourd'hui perdu, peut-être depuis la dernière guerre : Marie-Claire Lefebvre mentionne que « les archives médicales du XIX^e siècle sont actuellement introuvables. Lorsqu'en 1943 l'armée allemande réquisitionna le quartier des aliénés, elle évacua les malades et fit disparaître les archives »⁴.

Charcellay quitte le service des aliénés à la suite de sa nomination comme professeur titulaire de clinique interne (arrêté du 11 novembre 1841) à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de la ville de Tours. Cette école, créée par ordonnance royale du 22 juin 1841, ouvre le 15 décembre. Dans la plaquette de présentation de l'École, on peut lire qu'un pensionnat est établi dans les dépendances de l'École pour trente élèves, qui « seront admis à prendre part au service des malades, et, sans sortir de l'établissement, pourront suivre les cours [...] » : « La réunion de l'école et de l'hôpital offre aux élèves internes le grand avantage de faire marcher de front les études théoriques et pratiques ».

Par ses nombreux travaux ultérieurs, Charcellay confirme le caractère transmissible et épidémique du choléra et soutient les mesures prophylactiques de lutte contre les fièvres et la variole : en tant que spécialiste de médecine préventive et statisticien, il est considéré comme l'un des premiers médecins épidémiologistes -avant la lettre- modernes. Il sera élu le 24 février 1846 membre de l'Académie de médecine pour la division de médecine.

4 Lefebvre 1989.

◇ Hippolyte Allain-Dupré

Médecin des aliénés de 1841 à 1859

Né le 23 fructidor an XII (10 septembre 1804) à Avranches (Manche), Hippolyte est le fils d'un vérificateur des nouveaux poids et mesures et le petit-fils de Jean-Baptiste Allain-Dupré [1739-1822], né à Tours, compositeur, organiste, maître de chapelle de Saint-Martin de Tours, maître de clavecin, mais aussi Montagnard, membre du Comité de surveillance révolutionnaire. « Affecté d'une maladie qui ne laissait aucune ressource et pas le moindre espoir »⁵, Hippolyte Allain-Dupré meurt le 20 janvier 1859 à Ivry-sur-Seine, rue de Seine n°7, qui est l'adresse de la Maison de santé Esquirol alors dirigée par les docteurs Jules Baillarger et Jacques Joseph Moreau (de Tours) [1804-1884].

Ancien élève des hôpitaux et hospices civils de Paris, Hippolyte soutient sa thèse le 22 mars 1832, *Du diagnostic de la myélite, précédé de quelques considérations sur la nature du ramollissement et de l'endurcissement de la substance nerveuse*.

Lorsque Charcellay est « appelé au Professorat », il le remplace comme médecin des aliénés. « Ce médecin, qui cultive avec distinction la spécialité des maladies mentales »⁶ fut désigné à la fois, comme médecin des aliénés de l'hospice général et comme chef des travaux anatomiques à l'École préparatoire au moment de sa création en 1841. Nommé professeur d'anatomie et de physiologie en décembre 1854, il est l'auteur de plusieurs plâtres qui ornèrent son musée d'anatomie et il fit don au Musée d'anatomie de Paris créé par Orfila des plâtres relatifs aux organes de la digestion. Il fut en outre médecin de la colonie pénitentiaire d'enfants de Mettray (Indre-et-Loire) fondée en 1839 par le magistrat Frédéric-Auguste Demetz [1796-1873].

5 Boutineau 1908 : p.77.

6 Duclos 1846 : 198.

◇ *Léon Danner*

Médecin suppléant d'Allain-Dupré à partir de juillet 1858 puis médecin en chef de mars 1859 à 1881.

Né à Tours le 27 septembre 1832, Michel Ange Louis Léon est le fils de Maximilien Joseph François Danner et de Zoé Eulalie Mottet. Il meurt le 18 décembre 1907 à Saint-Avertin, près de Tours, chez sa fille, Mme veuve Sainton. Il est inhumé au cimetière de La Salle, à Tours.

Le père de Léon, originaire d'Aix-la-Chapelle, a servi dans le 4^e régiment de lanciers de la Grande Armée, fut blessé en 1813 et 1814, avant d'entrer dans l'administration militaire comme chef de bureau à l'Intendance militaire de Tours puis de passer chef de division à la préfecture⁷.

Après des études primaires à la pension Courier et des études classiques au collège royal de Tours, Danner est reçu bachelier ès lettres à Poitiers le 16 octobre 1849, puis bachelier ès sciences à Paris le 13 novembre 1850. Il débute des études de médecine à Tours, avec les professeurs Charcellay et Saturnin Thomas [1803-1877], ses premiers maîtres, les poursuit à Paris, où il est reçu externe des hôpitaux en 1853, interne en 1854.

Pendant son internat, il suit les visites et les cours libres de Jean-Pierre Falret [1794-1870] et les leçons cliniques de Baillarger à la Salpêtrière, et l'enseignement de Charles Lasègue [1816-1883] à l'Infirmerie spéciale du Dépôt, dont il devint l'ami et qui lui fait rédiger de nombreux articles pour ses *Archives générales de médecine*. Le 7 août 1858, il soutient une thèse de doctorat remarquable, *Étude sur Esquirol et son influence sur la marche de la pathologie mentale*.

De retour à Tours auprès de sa mère, Danner bénéficie d'une opportunité imprévue : Allain-Dupré, malade, « offrit à son élève de partager ses travaux à l'Asile à titre de suppléant. Un mois avant de soutenir sa thèse de doctorat, alors qu'il terminait son service d'Interne à la Salpêtrière, Léon Danner écrit

7 Dautrebente 1908.

au Préfet d'Indre-et-Loire, pour lui demander la suppléance de ce service »⁸. Grâce aussi au soutien de ses anciens professeurs tourangeaux et de ses maîtres parisiens, il obtient la suppléance d'Allain-Dupré et six mois plus tard, à la mort de celui-ci, sa nomination comme médecin en chef.

Dès lors, il s'attache à améliorer les conditions de séjour des malades -il obtient la reconstruction totale du service des aliénés, et réalise en 1866-1867 la suppression des cellules dans le service des femmes- et à former ses internes, parmi lesquels certains ont fait carrière dans les asiles d'aliénés, tels qu'Aurèle Petrucci [1841-1915], Henri Taguet [1842-?], Alexandre Cullerre [1849-1934], Gabriel Doutrebente [1844-1911]..., mais aussi Henri Sainton, son gendre qu'il considérait comme son fils adoptif et qui lui succède avant de mourir prématurément.

En complément de la charge de médecin chef d'un service qui comprenait, outre les aliénés, les enfants du premier âge, les enfants assistés, les vieillards des deux sexes, les pensionnaires et employés de l'établissement, Danner enseigne à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de la ville, successivement comme chef des travaux anatomiques, suppléant des chaires d'anatomie et de clinique externe, professeur de physiologie en 1863, directeur en 1880. Il eut en outre une activité importante et appréciée d'expert judiciaire près le Tribunal de Tours et la Cour d'assises d'Indre-et-Loire de 1859 à 1907.

Danner était membre de nombreuses sociétés savantes, dont la Société médico-psychologique depuis 1868, la Société d'anthropologie de Paris, la Société de médecine légale, président de l'Association des médecins d'Indre-et-Loire et membre du Conseil municipal de la ville de Tours. Il fut fait chevalier de la Légion d'honneur par décret du 4 février 1872 du ministre de l'Intérieur pour son action comme médecin d'ambulances pendant la guerre franco-prussienne.

8 Boutineau 1908 :77.

◇ *Henri Sainton*

Médecin en chef de 1881 à 1892.

Né à Paris 12^e (ancien) le 10 août 1852, Henri est le fils de Théodore, docteur médecin, et de Zoé Ernestine Drapeau. Il meurt prématurément d'une maladie rénale le 2 janvier 1893, en son domicile 10 rue Jehan-Fouquet à Tours.

Henri fait ses études classiques au Collège de Chinon, ville où son père exerce la médecine, puis au Lycée de Tours. Le baccalauréat ès lettres obtenu, il entre en 1870 à l'École de médecine de Tours, dont il est lauréat trois années consécutives avant de remporter en 1875 le prestigieux prix Tonnellé, médaille d'or. Il est interne à Tours dans le service de son futur beau-père, puis externe des hôpitaux de Paris en 1874 et interne en 1878. Ni la spécialité des services de la Pitié, Laennec, Lariboisière et des Enfants-Malades où se déroule son internat, ni le sujet de sa thèse de doctorat, *Étude sur une variété latente et bénigne d'empyème*, ne montre d'intérêt particulier pour la médecine mentale. Cependant, dès sa réception au doctorat en 1881, il est « appelé » à remplacer le docteur Danner comme médecin en chef de l'asile de Tours et peu après nommé professeur -suppléant en 1883, titulaire en 1885- à l'École de médecine. Comme nous l'avons dit, Henri, qui a épousé Marie Valentine Jeanne Danner, est le gendre de son prédécesseur.

En janvier 1891, Sainton est mis en demeure de résider à l'hospice, une maison construite dans l'enceinte de l'hospice ayant été réservée au logement du médecin aliéniste. L'obligation de résidence n'avait pourtant jamais été respectée par aucun de ses prédécesseurs, mais Sainton, critiqué de surcroît pour avoir « été nommé, sans titres suffisants, sans aucun titre même, à la direction du service des aliénés » et ne consacrer que « quelques minutes à la visite des malades »⁹ préfère conserver sa « riche et brillante clientèle » et donne sa démission. Une rumeur veut alors que le docteur Alfred Fournier [1843-1898], maire de Tours de 1884 à novembre 1892, convoitait le poste. Ce qu'il dément catégoriquement : « Il n'est et n'a jamais été candidat à ce poste »¹⁰.

9 Grippon 1891 : 2.

10 *Journal d'Indre-et-Loire*, 10 avril 1892 : 2.

C'est précisément en ce mois d'avril 1892 que se termine l'installation du nouveau quartier destiné aux hommes, dont Sainton aurait été à l'initiative de la reconstruction : « Les bâtiments, construits sur les données les plus nouvelles de l'hygiène sont parfaitement aménagés et comportent tout le confortable que peuvent désirer les familles », est-il précisé dans la plaquette publicitaire publiée dans *Le Tourangeau* du 10 avril 1892 : l'asile peut ainsi accueillir des pensionnaires « en chambre particulière avec ou sans gardien spécial », qui disposeront d'« un vaste jardin planté d'arbres et de fleurs, avec un immense préau couvert ». (Fig.4)

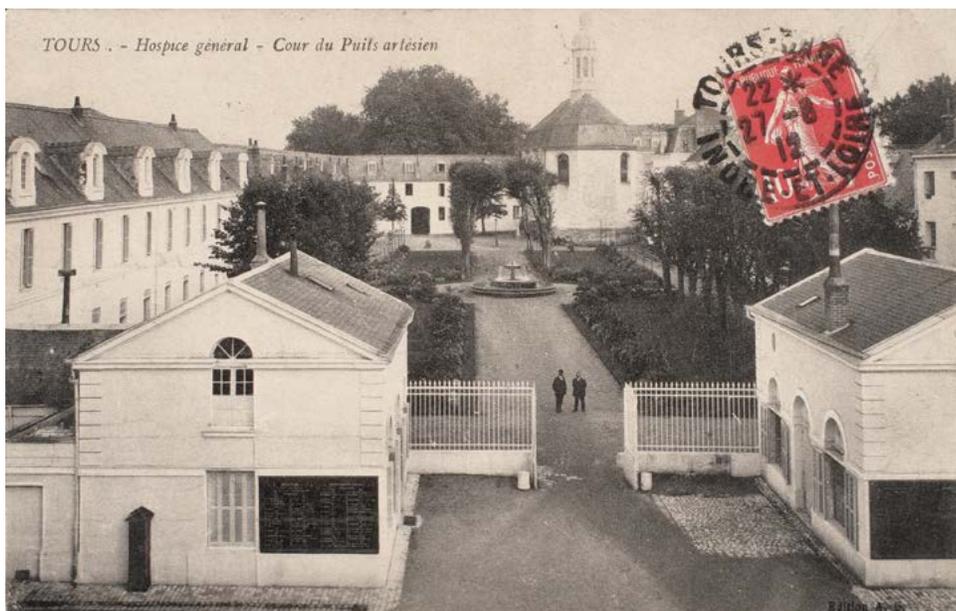


Fig. 4 Vue générale avec le puits artésien. Faculté de médecine de Tours.
Numérisation Bourry.

◇ Ernest Lallemand

Médecin en chef de 1892 à 1894.

Né le 24 octobre 1856 à Paris d'une famille d'origine lorraine, Lallemand décède le 25 août 1923 au Château de Mesnilville à Couvains (Manche).

Interne provisoire des hôpitaux de Paris, il est reçu en 1883 à l'internat en médecine des asiles publics d'aliénés de la Seine. En 1887, il soutient à Paris sa thèse de doctorat, *De la crampe des écrivains et de son traitement*, et prend l'année suivante le poste de médecin adjoint de l'asile de Lafond. Puis, par arrêté préfectoral du 11 juin 1892, il est nommé médecin chargé de la direction du quartier des aliénés de Tours.

La contestation immédiate de cette nomination par la commission administrative marque le début d'une longue procédure : le décret du 25 mars 1852 donnant droit au préfet de nommer les médecins des asiles d'aliénés s'applique-t-il aux quartiers d'hospice ? Oui pour la Direction générale de l'assistance et de l'hygiène publiques du ministère de l'Intérieur, qui donne raison au préfet en vertu d'un projet de loi alors soumis aux Chambres. Ce que réfute le Conseil d'État, saisi à son tour par la commission administrative : le décret ne concerne que les asiles publics spéciaux d'aliénés, et l'arrêté par lequel le préfet a désigné le médecin placé à la tête du quartier d'aliénés de Tours « est entaché d'excès de pouvoir et doit être annulé »¹¹. Ce qui conduit au départ de Lallemand, qui fera toutefois une très honorable carrière après Tours, de Maréville à La Chartreuse de Dijon puis à Quatre-Mares, pour terminer sa carrière en 1917 à Saint-Yon.

¹¹ Recueil des arrêts du Conseil d'État, 25 mai 1894, 361-362.

◇ *Paul Archambault*

Médecin en chef de 1894 à 1919.

Né à Channay (Channay-sur-Lathan, Indre-et-Loire) le 5 octobre 1862, Paul Justin Victor est le fils de Victor, médecin en cette commune, et de Justine Renou. Il meurt à Tours le 26 septembre 1921.

Archambault a l'avantage sur son prédécesseur de faire partie du séraill médical tourangeau, et sa première spécialité, la dermatologie, ne fut pas un obstacle à sa nomination comme médecin des aliénés. Interne à l'hospice général de Tours en 1882, il a été reçu externe des hôpitaux de Paris, et devient aide de clinique ophtalmologique, laryngologique et otologique du professeur Jules Chauvel au Val-de-Grâce (Paris). Puis il soutient sa thèse de doctorat en médecine à Bordeaux le 28 mai 1890, *De la dermatose de Kaposi (xeroderma pigmentosum)*.

En 1895, Paul Archambault, auteur de *Des eczéma et leurs traitements : étude clinique et thérapeutique*, se présente comme « professeur suppléant à l'École de médecine, chef du service des maladies de la peau à l'Hospice général de Tours, membre de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie, médecin en chef de l'asile des aliénés d'Indre-et-Loire ». Ce *service des maladies de la peau* qu'il dirige est celui des consultations proposées à l'hospice. Et après avoir été professeur suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicale de 1894 à 1903, il assure un cours libre des maladies mentales de 1904 à 1914.

En 1903, il ouvre un *Quartier d'observation* annexé au service de l'asile des aliénés, où sont reçus des malades dont tous ne présentent pas de troubles mentaux de nature à provoquer l'internement : ce service libre est l'un des tout premiers en France. C'est la réalisation d'un projet ancien, évoqué dès 1891 - alors que le nouveau quartier était encore en voie de construction - par l'Inspecteur de l'Assistance publique¹², qui appelle l'attention du préfet « sur l'utilité, pour ne

¹² *Rapport et délibérations, Conseil Général d'Indre-et-Loire, session d'août 1891, rapport du 15 juillet 1891 : 404-406.*

pas dire la nécessité, d'établir à l'asile un quartier d'observation », une création « vivement recommandée par une circulaire du 15 mars 1890 » du ministre de l'Intérieur. Dans les années suivantes, le quartier d'observation prend une importance notable, le nombre de malades quintuple en quatre ans, évitant le recours à la loi de 1838 pour plusieurs dizaines de malades. Le *service de psychiatrie* ouvert, dirigé de novembre 1916 à février 1919 par Pierre Kahn [1881-1932] dans la *Section des aliénés* de l'Hôpital militaire de Tours¹³ en est sans doute issu.

Paul Archambault, qui a participé aux travaux de la Société de psychiatrie de Paris et à plusieurs congrès de médecins aliénistes, et publié plusieurs articles importants dans diverses revues spécialisées, est sans conteste devenu un médecin d'asile de valeur. Il a notamment publié un article traitant des « Rapports entre les médecins des quartiers des hospices et les commissions administratives » présenté à l'Assemblée générale de Nantes le 3 août 1909 de l'Association amicale des Médecins des Établissements publics d'aliénés, au nom de ceux qui « sont obligés de tout supporter sans se plaindre ». Mais il relève que la commission administrative de Tours, « sous l'impulsion énergique qui lui a été donnée par un de ses membres, notre distingué confrère Doutrebente », a pris la décision de nommer un médecin adjoint du cadre [Paul Guiraud], et de doter l'hôpital d'une caisse de retraite pour le personnel hospitalier¹⁴.

¹³ Caire 2023.

¹⁴ *L'Informateur des aliénistes et des neurologistes* n°7, 25 juillet 1909 : 198-203 [202-203].

◇ *Henri Michel*

Médecin en chef de 1919 à 1924.

Né le 27 juillet 1877 à Besançon (Doubs), Joseph Simon Henri Michel, fils d'Antoine Joseph, professeur au Lycée et de Maria Joséphine Bonnet, s'est marié à Niort (Deux-Sèvres) le 17 janvier 1911 avec Odette Angèle Mathilde Fayard. Il est décédé le 13 octobre 1964.

Avant d'entrer dans une carrière hospitalière, le docteur Michel a exercé la médecine de ville à Néré, Charente-Maritime. Il a en outre été élu conseiller municipal en 1908, maire de Néré de janvier 1910 à 1912, ainsi que conseiller général (radical) de la Charente-Inférieure (canton d'Aulnay).

Sa nomination au poste de préposé responsable, médecin chef de l'asile des aliénés annexé à l'hôpital-hospice de Niort (Deux-Sèvres) le 24 novembre 1910 constitua un scandale dans le milieu professionnel aliéniste, et au sein du syndicat des médecins des Deux-Sèvres¹⁵. Les aliénés de Niort peuvent-ils être confiés « par suite de considérations politico-familiales » à l'un de ces « ignorants de la profession », pour reprendre les termes du docteur André Antheaume [1867-1927] ?¹⁶. Cependant, cette nomination n'est pas illégale, puisque le décret du 1^{er} août 1906, confirmé par celui du 2 février 1910 conditionnant l'accès aux postes de médecin adjoint à la réussite du concours de l'adjuvat, ne concerne que les asiles publics départementaux. Or, en vertu de l'article 14 de la loi du 7 août 1851, les nominations des médecins des hôpitaux et hospices communaux relèvent de la décision de leur commission administrative, et n'impose ni diplôme spécial, ni succès à un concours. D'autant que le *cas Lallemant* fait jurisprudence.

¹⁵ *Ibid.* 25 juin 1912 : 201-208.

¹⁶ *Ibid.* : 208.

Le docteur Michel prend donc ses fonctions à Niort le 1^{er} janvier 1911, en remplacement du docteur Joseph Duany-Soler. Pendant la guerre, la conduite d'Henri Michel, blessé deux fois, lui vaut la croix de guerre et la Légion d'honneur. En 1919, il est Chef du Centre de psychiatrie du 9^e Corps d'Armée à Tours lorsqu'il adresse une lettre de candidature au poste de médecin chef de l'asile, et obtient sa nomination. (Fig. 5 et 6)

Puis vient *L'Affaire Henri Michel* : le docteur Michel est inculpé en décembre 1923 pour trafic de carnets médicaux, et le tribunal correctionnel de Tours le condamne le 5 mars 1924 pour escroqueries, tentative d'escroquerie et non-dépôt de son diplôme de médecin, à trois mois de prison, 500 francs d'amende et 10.000 frs de dommages intérêts envers le syndicat médical d'Indre-et-Loire. La condamnation étant confirmée par la Cour d'appel d'Orléans le 23 juin 1924, il est relevé de ses fonctions le 24 avec déchéance des avantages statutaires pour la retraite. Les journaux ne manquèrent pas de préciser qu'il avait déjà été « condamné en 1906 par le tribunal de Saint-Jean-d'Angély » pour exercice illégal de la médecine, du fait déjà du non dépôt de son diplôme, et qu'il « faisait



Fig. 5 Hôpital militaire du 9^e Corps d'Armée. Faculté de médecine de Tours. Numérisation Bourry.

d'ailleurs de très rares apparitions à l'hospice, laissant à son adjoint le soin de la direction »¹⁷. Son engagement politique, mais aussi son appartenance à la franc-maçonnerie - il était *Visiteur de la Loge des Démophiles* [G.O. de France]-, et par comme le *frère* Camille Chautemps, député, sénateur, plusieurs fois ministre et président du Conseil, maire de Tours de 1919 à 1925, auraient pu favoriser sa nomination à Tours, mais aussi plus tard sa disgrâce.

17 *Le Petit Parisien*, 1^{er} décembre 1923.

Fig. 6 Hôpital militaire du 9^e Corps d'Armée. Faculté de médecine de Tours. Numérisation Bourry.



◇ *Maurice-Pierre Pignède*

Médecin adjoint puis médecin chef du quartier des femmes de 1922 à 1924 puis médecin chef de l'asile jusqu'en 1928. (Fig.7)

Né le 9 juillet 1885 à Nîmes (Gard), Maurice-Pierre Valérie est le fils d'Albert Louis Alphonse et de Franc Julie Françoise Amélie. Il décède le 10 avril 1959 à Beauvais (Oise).

Externe des hôpitaux de Lyon puis interne à l'asile départemental d'aliénés du Rhône à Bron, concours 1911, Pignède soutient sa thèse le 10 mai 1913 à Lyon, *Recherches histologiques sur la zonule de Zinn chez les oiseaux*. Son clinicat à la Faculté de médecine de Lyon est interrompu par la campagne contre l'Allemagne : nommé médecin aide-major à dater du 2 octobre 1914, il sera affecté au service de Santé de la 14^e Région Militaire à Lyon, et servira au Service central psychiatrique (Lyon) d'octobre 1919 à fin janvier 1920.

En mars 1920, il est reçu au concours de l'adjuvat et prend ses fonctions de médecin adjoint à Tours le 15 juin 1920. En 1922, il est nommé médecin chef du quartier des aliénées femmes, et à partir du 24 juillet 1923, date de la mise en disponibilité de Michel, placé à la tête des deux quartiers. Après que le docteur Michel ait été relevé de ses fonctions, Pignède est nommé en juin 1924 médecin de l'asile d'aliénés (hommes et femmes) et sa femme son assistante, tandis qu'un externe « issu du concours annuel par l'hospice général » est affecté au service. Son épouse, Jeanne Pignède née Alexandre [1894-1980] est née le 11 décembre 1894 à Carpentras, Vaucluse et décédée le 8 décembre 1980 à Colombes, Hauts-de-Seine. Mademoiselle Jeanne Alexandre est reçue docteur à Paris en 1919 avec une thèse intitulée *Délire d'imagination à éclipse*. Dès l'année de son mariage le 13 juillet 1920, elle s'installe à Tours où elle est chargée du service de la protection du premier âge de la ville et en 1922 de la surveillance des femmes en couches. Elle exerce les fonctions de médecin assistant du quartier d'aliénés du 8 juillet 1924 au 1^{er} octobre 1928.

En 1929, « à la suite d'incidents récents qui se sont produits à l'asile des aliénés de Tours », Pignède sollicite auprès du préfet son « changement immédiat de poste », et quitte Tours pour l'asile de Prémontré, dans l'Aisne, d'où il mute en 1931 à Clermont-de-l'Oise.

Fig. 7 Notice individuelle de Pignède. Document ADIL.

HOSPICE GENERAL République française
de
TOURS.

---OoO---

Exécution de la Circulaire du 10 Novembre 1906;

ASILE des ALIENES

NOTICE INDIVIDUELLE concernant
Monsieur le Docteur PIGNÈDE, Médecin-Adjoint des
l'Asile des Aliénés d'Indre - & Loire
faisant partie du cadre des Médecins Aliénistes.

=====

Nom et Prénoms Pignède Maurice Pierre
Date de naissance..... 9 juillet 1885
Fonctions..... Médecin-adjoint de l'Asile des Aliénés
Date de nomination..... 26 Mai 1920 à l'Asile de Tours
Titres et publications scientifiques..... Docteur en Médecine de Lyon
Diplôme de l'École Polytechnique à l'Asile de Bron (Rhône)
Diplôme à l'Asile de Charenton
Médaille d'Or de l'Académie des Sciences et de l'Institut de France
Appréciation de la Commission Administrative sur sa manière de remplir ses fonctions .
Accomplit ses fonctions d'une manière satisfaisante.

07 1923 =
La Commission Administrative est très satisfaite des services de M. P. Pignède qui accomplit ses fonctions avec zèle.

Pour la Commission Administrative
l'Administrateur de Service ;
J. Marchand



◇ Paul Abély

Médecin chef de 1929 à début 1930. (Fig.8)
Né le 29 août 1897 à Lunel, Hérault, Augustin Marie Paul Abély est le fils de Michel Jules, receveur des contributions indirectes et de Marie Germaine Angèle Capgras, qui est la sœur de Joseph Capgras [1873-1950], éminent aliéniste. Il est l'époux d'Yvonne Léonie Jeanne Joséphine Abadie, et décède le 18 mai 1979 à Paris.



Fig. 8 Médaille : le docteur Paul Abély (coll. Privée).

Interne bénévole à la Maison de santé de Ville-Evrard en 1920, il passe avec succès l'internat des asiles et en exerce les fonctions dans le service de Joseph Capgras à Maison-Blanche, de Paul Sérieux [1864-1947] au service de l'Admission de Sainte-Anne, d'Henri Claude [1869-1945] à la C.M.M.E. de Sainte-Anne en 1924. Il a soutenu l'année précédente sa thèse sur *Les terminaisons de la mélancolie (Valeur pronostique de quelques symptômes mélancoliques)*. Reçu en 1924 au concours du *médicat*¹⁸ des asiles publics d'aliénés, il est nommé l'année suivante médecin en chef à l'asile de Prémontré, puis en 1929 médecin chef du quartier d'aliénés de l'hospice de Tours. En mars ou avril 1930, il passe médecin chef de service à la division des hommes de la Maison nationale de Saint-Maurice, anciennement Charenton. En 1931, il est reçu au concours de médecin-chef des asiles de la Seine et prend ses fonctions à l'asile de Villejuif dans le service des aliénés difficiles, puis à la deuxième section femmes de Sainte-Anne de 1946 à sa retraite en 1968. Le bref passage à Tours de cet aliéniste de premier plan ne fut qu'une étape dans sa longue carrière.

¹⁸ Le *médicat* des asiles était le concours d'entrée dans le cadre des médecins des asiles publics d'aliénés (on parlait de médecins du cadre des asiles d'aliénés, ou «médecins du cadre» tout court, qui étaient des fonctionnaires départementaux). Le concours du *médicat* avait remplacé en 1922 le concours de l'*adjuvat* (recrutement des médecins adjoints, premier grade dans le cadre). A partir de 1922, tous les médecins reçus au concours ont le titre de chef de service. Il y avait en outre un concours spécial pour les postes dans les asiles du département de la Seine, appelé communément le *médicat de la Seine*. À partir de 1937, on parle d'hôpitaux psychiatriques et non plus d'asiles d'aliénés.

◇ *Léon Fromenty*

Médecin chef de 1930 aux années 1960.

Né à Limoux le 1^{er} janvier 1894, Léon Fulcrand est le fils de Claude Paulin Fromenty, avoué et d'Angèle Bernard. Il épouse Anne-Marie Meier veuve Dietzsch à Berlin en 1932, et décède à Tours le 19 juin 1976.

Pendant la 1^{ère} guerre, Fromenty sert du 2 septembre 1914 au 9 septembre 1919 comme infirmier puis comme aspirant¹⁹. Interne de l'asile de Château-Picon (Gironde) en 1921, il soutient à Bordeaux le 30 janvier 1925 une thèse intitulée *Érotisme et hallucinations*, et la même année réussit le concours du médecin des asiles publics d'aliénés et obtient le poste de médecin directeur de l'asile de Lorquin (Moselle).

À partir du 26 juillet 1930, il est médecin chef du quartier d'aliénés de Tours. Chargé de cours à l'École de Médecine de la ville à partir de 1933, il est ensuite nommé professeur titulaire de la chaire de clinique de neurologie et de psychiatrie, qu'il occupe jusqu'en 1955. Il est par ailleurs l'auteur d'une trentaine d'articles scientifiques.

Après avoir été démobilisé, Fromenty vit à Tours la période troublée de la guerre de 1939-1945, qui voit l'arrivée le 5 juin 1940 de 143 femmes et 54 hommes transférés de l'hôpital psychiatrique de Clermont-de-l'Oise, l'occupation de la ville le 21 juin, le transfert en août 1941 de 31 femmes de Lafond (Charente-Maritime) réquisitionné par l'armée allemande. Puis, en août 1942, c'est l'évacuation sur d'autres hôpitaux des 650 personnes alors hospitalisées dans son service, après que le Médecin-chef de la division sanitaire allemande -qui occupe déjà une partie de l'hôpital- ait décidé de réquisitionner les deux services de psychiatrie. La réintégration des malades n'aura lieu qu'en octobre 1944.

Dans les années 1950, Fromenty est médecin-chef du service des femmes : un deuxième poste de médecin-chef a en effet été créé en 1950 et attribué à Pierre Sizaret [1921-2007], qui a marqué l'histoire de la psychiatrie tourangelle, comme après lui Gilbert Lelord [1927-2017], chef du service de pédopsychiatrie, spécialiste de l'autisme et du développement de l'enfant, membre de l'Académie de médecine.

¹⁹ A.N., 19800035/1384/59905.

AUTEUR

- ◇ **Michel Caire**,
Psychiatre, praticien hospitalier
honoraire, Docteur en histoire à l'E.P.H.E.
(Paris), michelcaire@free.fr

BIBLIOGRAPHIE

- ◇ *Archives Touraine*. Sous-série 6 M.
Population, économie, statistiques :
6 M 1400 Statistiques des aliénés de
l'Hospice général de Tours : états 9 et 10,
1828-1888.
- ◇ *Archives Touraine*. H dépôt 4, K 355. Asile
des aliénés. Affaire Henri MICHEL médecin :
journaux, correspondance, délibérations,
notes manuscrites, pièces comptables,
certificat (1919-1935). Dossier de carrière
de Maurice-Pierre PIGNÈDE médecin-
adjoint puis médecin chef : réglementation,
notice individuelle, délibérations,
correspondance (1920-1929).
- ◇ *Dictionnaire des Scientifiques de
Touraine*. Académie des Sciences, Arts
et Belles-Lettres de Touraine. Presses
Universitaires François-Rabelais, Tours,
2017 [articles Archambault, Charcellay,
Allain-Dupré, Danner, Fromenty, Sainton,
Sizaret].
- ◇ Boutineau F.-Em., « Le Professeur Danner.
Notice biographique ». *La Gazette
médicale du Centre*, 1er mars 1908,
p. 46-47 ; [suite] 1^{er} avril 1908, p. 62-64 ;
1^{er} mai 1908, p. 77-79 ; 1^{er} juin 1908,
p. 92-95 ; 1^{er} juillet 1908, p. 107-110.
- ◇ Caire M., « Quelques éléments de
l'histoire des premiers services ouverts
en France ». *L'Evolution psychiatrique*
2023, 88(2), p. 197-215.
- ◇ Charcellay L.-J., *Rapports statistiques
sur les aliénés et les enfants trouvés de
l'hospice général de Tours*, adressés à la
Commission Administrative. Tours,
Ad. Mame et Cie impr.-libr., Paris, J.B.
Baillière, 1842.
- ◇ Charcellay L.-J., « Monomanie
hypocondriaque. Douleurs attribuées à
l'existence d'araignées dans l'estomac.
Plusieurs opérations successives faites
dans le but apparent d'extraire les
araignées. Guérison ». *Annales médico-
psychologiques* 1843, II, p. 485-488.
- ◇ Doutrebente G., « Éloge du Dr Danner
», extrait des *Annales médico-
psychologiques*, mars 1908, p. 338-342,
in *40 années de pratique médicale
et administrative, par le Docteur
Doutrebente*. Tours, Péricat, 1909,
p. 485-490.
- ◇ Duclos F., *Études médicales sur quelques
établissements d'aliénés de France*.
Chambéry, Impr. du Gouvernement, 1846.
- ◇ Esquirol, J.E.D., *Des Établissements
des aliénés en France, et des moyens
d'améliorer le sort de ces infortunés.
Mémoire présenté à Son Excellence le
Ministre de l'intérieur, en Septembre 1818*.
Paris, Mme Huzard impr., 1819.
- ◇ Ferrus G., *Des aliénés [...]*. Paris,
Mme Huzard impr., 1834.
- ◇ Grippon G., « A l'Hospice général ». *Journal
d'Indre-et-Loire*, 4 janvier 1891, p. 2.
- ◇ Lefebvre M.-C., *Le quartier des aliénés
à l'hospice général de Tours de 1800
à 1870*. Mémoire de maîtrise d'histoire
contemporaine, Tours, 1989.
- ◇ Moline J., « Malades, médecine, maladies
et médecins en Touraine au temps
de Balzac ». *Bulletin de la Société
archéologique de Touraine*, 2000, XLVI,
p. 335-344.
- ◇ Vons J., « Les lieux de soins à Tours sous
l'Ancien Régime ». *Histoire des sciences
médicales*, XLVI, 4, 2012, p. 357-365.



PUBLICATIONS
RECHERCHE

ARLETTE JOIRIS ET ERWIN WOOS, BAVIÈRE, UN HÔPITAL DANS LA VILLE. 1602-1987

*Geneviève Xhayet,
professeure associée, Université de Liège*

Liège, éditions de la Province de Liège, 2023,
752p. nombreuses ill. couleurs et NB.

En novembre 2023, est parue une somme de 750 pages consacrée à un monument de l'histoire des soins hospitaliers en Belgique francophone : l'hôpital de Bavière, à Liège. Au-delà de son intérêt sur le plan local, car l'établissement a longtemps « marqué » le paysage autant que les esprits dans la région liégeoise, l'histoire de cet hôpital importe par son aspect pluriel. C'est en effet celle d'une institution-carrefour, où s'entrecroisent histoire de la médecine et de la chirurgie, de la vie hospitalière, mais aussi de la santé publique, voire du poids social de la religion catholique.

L'hôpital de Bavière remonte au début du XVII^e siècle. À son origine, se trouve une confrérie charitable, la « Confrérie de Miséricorde », fondée en mars 1602 par des membres du haut clergé et de la notabilité liégeoise, avec l'appui du prince-évêque Ernest de Bavière (1581-1612). L'hôpital fut installé dans la « Maison Porquin », l'une des propriétés du prince, ce qui explique son nom. Sur le plan de l'organisation, la Confrérie exerçait la direction financière et administrative de l'institution, tandis que la tenue quotidienne et les soins aux malades dépendaient de Régulières de saint Augustin. Les « Augustines de Bavière » restèrent en fonction jusqu'au milieu du XX^e siècle. La patientèle se composait de Liégeois hommes et femmes, adultes ou adolescents, de bonnes mœurs, blessés ou atteints de maladies non contagieuses, curables, autres que vénériennes. Fixées par les textes fondateurs, ces dispositions restèrent en vigueur jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

La Révolution de 1789 et les régimes qui suivirent jusqu'à l'indépendance belge de 1830, bousculèrent l'organisation de l'hôpital, entraînant son passage sous l'autorité conjointe de deux instances publiques liégeoises : la commission communale des hospices (appelée plus tard d'assistance publique) et l'université de l'État. À sa création en 1817, l'université choisit en effet Bavière comme école d'application pour la faculté de médecine. En plus de ces modifications statutaires, l'histoire de Bavière au XIX^e siècle fut marquée par une suite de mutations : agrandissements des locaux, création de salles spécialisées, comme l'ophtalmologie ou l'ORL, prise en charge de nouveaux publics, notamment les enfants accueillis dans les années 1850. Ces changements s'opéraient au gré de progrès dans les connaissances médicales ou en matière d'hygiène, au gré aussi de facteurs externes tels que l'augmentation de la population locale et de ses besoins. Ces améliorations ne préservèrent cependant pas la Maison Porquin de la vétusté et de l'inadaptation aux besoins. Elle ferma en 1895, au bénéfice d'un « Nouveau Bavière » édifié à proximité du « Vieux ».

Née dès les années 1850, l'idée de la reconstruction avait mis 40 ans pour aboutir. Au terme de houleux débats sur le site et le type d'architecture à privilégier, le modèle pavillonnaire fut finalement adopté. Comme précédemment celle de la Maison Porquin, l'histoire du « nouveau Bavière » s'apparenta à celle d'une course perpétuelle pour adapter l'existant à l'évolution des technologies médicales comme aux exigences de l'humanisation des soins. En perpétuel porte-à-faux par rapport aux attentes qu'il suscitait, l'hôpital devint lui aussi un chantier permanent, avec des agrandissements, des réaffectations de pavillons d'une pathologie vers une autre, et au final une densification des espaces jusqu'à leur progressive saturation. Dans les années 1950, le modèle

pavillonnaire montrait ses limites et les regards se tournèrent vers une nouvelle forme d'architecture hospitalière, l'hôpital bloc, qui avait émergé dans l'entre-deux-guerres. En 1961, la commission d'assistance publique et l'université actèrent la décision d'abandonner l'hôpital et son site séculaire, ce qui advint en 1987. Entretemps, deux institutions distinctes avaient été construites hors du centre de la ville, sur des collines de l'agglomération liégeoise : un CHU et l'hôpital de la Citadelle.



H. Henrotte, *Seconde cour de l'hôpital de Bavière*,
dessin à l'encre, à la gouache et au crayon, XIX^e siècle,
37,3 x 29 cm, Musée Wittert ULiège.
<http://www.wittert.uliege.be>

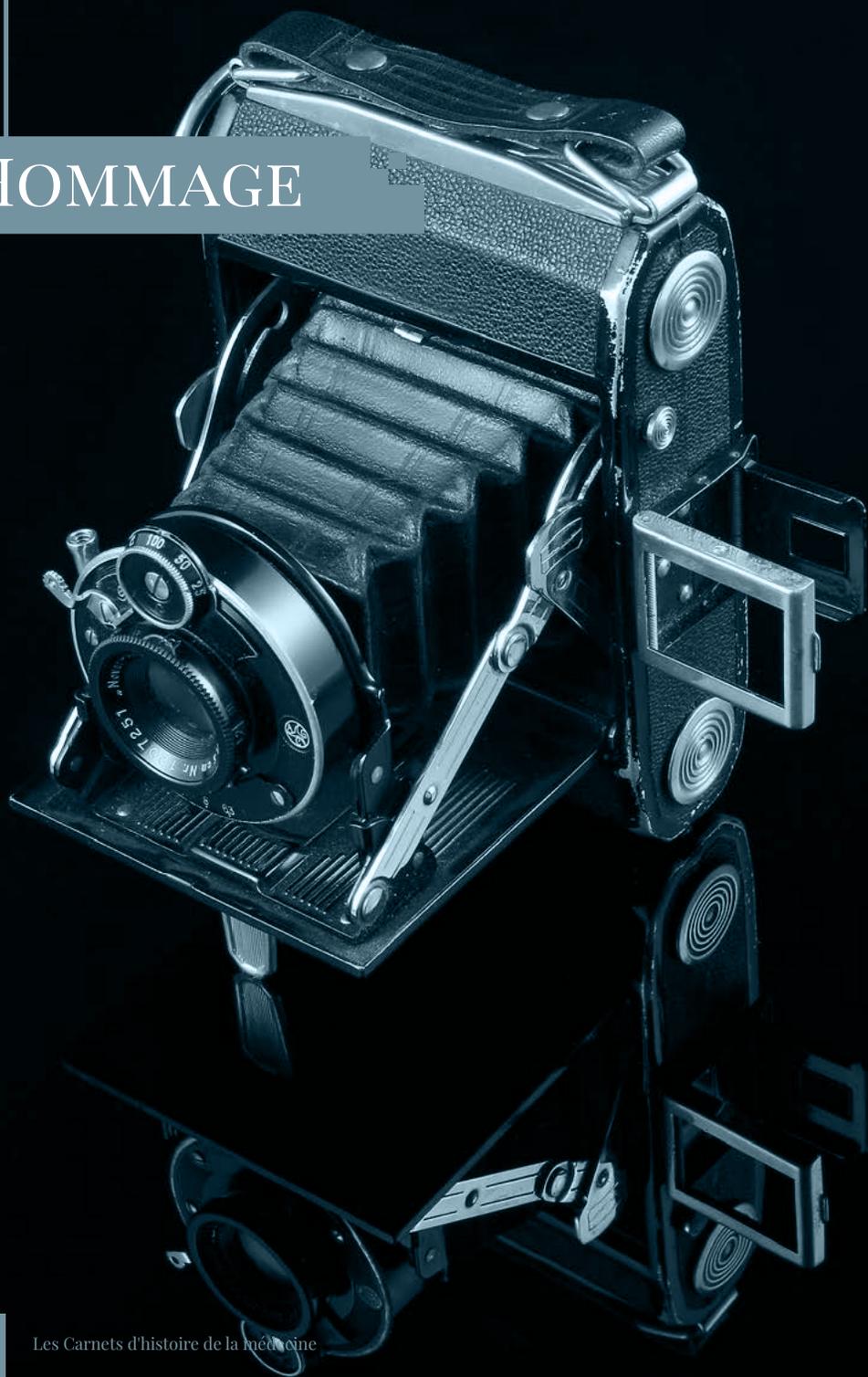
L'histoire relatée par Arlette Joiris et Erwin Woos n'est, certes pas, que celle d'une bâtisse. Bavière fut aussi le lieu d'une médecine de pointe, parfois même pionnière. Cette aventure-là nourrit également le livre. Le développement de la radiologie et de la radiothérapie, avec en 1924, l'ouverture du premier grand centre belge de lutte contre le cancer représente un premier cas d'espèce. Le rôle de l'hôpital comme centre de référence pour le traitement des victimes de la poliomyélite, lors des épidémies de 1947 à 1962 en fournit un autre.

L'histoire de Bavière est aussi celle des personnes qui l'ont fait vivre. Si le livre évoque peu la patientèle, sa présence y apparaît de façon implicite, souvent liée à ses conditions précaires de vie. Il est plus disert sur le personnel de l'hôpital. Limité à ses débuts aux religieuses augustines, il s'étoffa considérablement et se diversifia à partir du XIX^e siècle. Des agents laïques non qualifiés furent chargés de tâches subalternes, ingrates, comme l'entretien des lieux. L'activité d'autres fut à l'inverse de plus en plus spécialisée : pharmacien, garde-malades, infirmières, « éleveuses » (*sic* pour puéricultrices), etc. La montée en puissance de ces personnels, dont on suit la progressive professionnalisation sanctionnée par la délivrance d'un diplôme, s'opéra souvent au détriment des Augustines. La greffe de la faculté de médecine sur l'hôpital offre quant à lui un bel éclairage sur le monde universitaire et son rôle dans la vie hospitalière. L'ouvrage s'attarde sur l'enseignement médical qui se construit au cours du XIX^e siècle, comme sur la faculté elle-même, avec ses personnalités phares ou hautes en couleurs, sa hiérarchie complexe, sa dynamique interne (par exemple, l'arrivée des premières étudiantes dans les années 1880). Tout cela sans omettre quelques détails anecdotiques, qui en disent long sur les travers de l'époque et du milieu avec ses manières de penser ou d'agir. Au-delà de son propos principal, l'ouvrage offre enfin une série d'informations sur l'état sanitaire de la population, les maladies infectieuses, la mortalité infantile, etc., ou encore sur la politique de santé publique, dont l'hôpital fut un instrument dès sa création en 1602.

La narration s'articule autour des deux édifices successifs : le « Vieux » et le « Nouveau Bavière»¹. Le premier est traité de manière plus détaillée que le second, surtout au travers de « questions ». Cette différence, expliquent les auteurs, tient à la richesse des sources disponibles, comme à des circonstances d'écriture, notamment la crise du Covid-19 qui a interrompu les recherches et laissé une partie du champ en friche pour les historiens du futur. Destiné au « grand public cultivé », le livre bénéficie d'une importante illustration, souvent de documents inédits d'un grand intérêt. En revanche, il n'est ni annoté ni surtout pourvu de mention explicite des sources et de bibliographie. Les éditeurs auraient-ils donc lésiné sur les quelques pages supplémentaires nécessitées par ces données ? On peut le regretter. Compléments obligés de tout travail historique, ces informations auraient utilement parachevé ce livre, qui se profile néanmoins comme un outil de référence indispensable à l'histoire de la médecine et de l'institution hospitalière en Belgique.

1 Une troisième partie, beaucoup plus brève, envisage le devenir du site depuis le départ de l'hôpital et des difficultés de sa reconversion.

HOMMAGE



SIMONE VEIL À L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Jérôme van Wijland

*Conservateur général des bibliothèques,
directeur de la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine*

En juin 2024, sous la présidence de Catherine Barthélémy, l'Académie nationale de médecine a inauguré en son sein un buste de Simone Veil.

Simone Veil, née Jacob (1927-2017) est entrée dans l'histoire en incarnant une forme de renouveau politique, tant par la politique de santé qu'elle a insufflée lors de ses mandats de ministre de la Santé et par son engagement dans les institutions européennes, que par sa personnalité propre, celle d'une femme rescapée du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Magistrat ayant notamment exercé au sein de l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice, elle devient ministre de la Santé pendant la presque totalité de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing (28 mai 1974-4 juillet 1979), quittant son poste pour se présenter aux élections européennes, à l'issue desquelles elle est élue présidente du Parlement européen (1979-1982). Elle redevient ministre de la Santé (30 mars 1993-11 mai 1995) du gouvernement Édouard Balladur sous la présidence de François Mitterrand.

Au cours de son premier mandat, elle se distingue par la mise en œuvre de la loi Neuwirth sur la contraception et par l'adoption de la loi de dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse, dite « loi Veil », mais agit aussi dans de nombreux autres domaines : maîtrise des dépenses de santé, sauvetage financier de l'Institut Pasteur, mise en place d'aides financières à destination des enfants en bas-âge, première loi française de lutte contre le tabagisme, réforme du *numerus clausus*, etc. Tout particulièrement, elle fait voter la loi

n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées, qui instaure le principe d' « obligation nationale » dans son article premier : « La prévention et le dépistage des handicaps, les soins, l'éducation, la formation et l'orientation professionnelle, l'emploi, la garantie d'un minimum de ressources, l'intégration sociale et l'accès aux sports et aux loisirs du mineur et de l'adulte handicapés physiques, sensoriels ou mentaux constituent une obligation nationale. » Cette loi, préparée par René Lenoir (1927-2017), constitue en France « la grande loi fondatrice de la politique du handicap [et] pose les jalons d'une pratique de protection sociale visant à l'inclusion sociale¹. »

Lors de son second mandat, elle continue son combat pour la reconnaissance des droits des personnes en situation de souffrance, tout particulièrement des détenus, dont elle défend le droit à accéder au régime général de la Sécurité sociale², mais aussi des enfants maltraités, des toxicomanes³, des malades du SIDA, etc. Elle continue également son action dans le domaine du handicap, prenant notamment la circulaire interministérielle AS/EN n° 95-12 du 27 avril 1995, « relative à la prise en charge thérapeutique, pédagogique et éducative

De gauche à droite,
Catherine Barthélémy,
J.W., Pierre-François Veil,
Denis Chetboune.

Crédits :
© Bibliothèque de l'Académie
nationale de médecine



- 1 Dominique Libault, « La protection sociale, un grand combat de Simone Veil », *Les Échos*, n° 22480, mercredi 5 juillet 2017 : 13.
- 2 Marc Gentilini et François Chièze, « Sida et toxicomanie en milieu carcéral », Rapport au nom de la Commission XIX (Sida), *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, tome 177, n° 7, séance du 26 octobre 1993 : 1275-1283 (1282).
- 3 Roger Henrion, « Bilan de l'efficacité des mesures prises en France pour réduire les risques de l'héroïnomanie par voie veineuse », *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, tome 181, n° 6, séance du 1^{er} juillet 1997 : 1177-1189 (1181).

et à l'insertion sociale des enfants, adolescents et adultes atteints d'un syndrome autistique ». Cette circulaire, dite « circulaire Veil », est la première à mentionner le terme « autisme » dans un texte juridique français.

Son engagement dans ce champ médico-social se traduit plus tard par l'attribution de son nom à divers centres, tel le centre Simone Veil à Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise), du Site de la Clé pour l'autisme de la Fondation John Bost, ou encore à l'une des Maisonnées d'Indre-et-Loire, à Azay-le-Rideau. Le Ridellois André Buot (1900-1993), Sandrine Bonnaire, Yannick Noah et la professeure Catherine Barthélémy, psychiatre spécialisée dans le traitement de l'autisme, partagent avec elle ce privilège d'avoir donné leur nom à ces Maisonnées, destinées à l'accueil de jour des adultes présentant des troubles autistiques, situées à Rivarennes ou à Azay-le-Rideau.

À l'Académie nationale de médecine, la première mention de Simone Veil se fait au détour d'une bibliographie accompagnant un rapport de Clément Launay sur l'avenir des enfants adoptés⁴, Simone Veil ayant participé à la 3^e édition de l'ouvrage des docteurs Clément Launay (1901-1992) et Michel Soulé (1922-2012), dont les précédentes éditions avaient paru en 1954 et 1961⁵.

Mais la véritable rencontre de l'Académie de médecine avec Simone Veil se fait le 19 avril 1977, au cours d'une séance à laquelle elle vient assister. Dans son allocution d'accueil de la ministre, le président pour 1977, Jean Cheymol, insiste sur le fait que la ministre a souhaité se rendre, non pas à la séance solennelle avec ses fastes, mais à une séance parmi d'autres, une séance reflétant « la calme atmosphère d'un labeur que nous désirons efficace⁶ ». Ce jour-là, de fait, l'Académie voit Yves Bouvrain, Christiane Masquet et Philippe Beauflis présenter l'« État actuel de l'assistance circulatoire par ballonnet intra-aortique (à propos de 103 observations) », avant de laisser la place à

4 Clément Launay, « L'avenir des enfants adoptés », *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 135^e année, 3^e série, tome 155, n° 23, séance du 6 juillet 1971 : 569-575.

5 Clément Launay, Michel Soulé, Simone Veil, *L'Adoption. Données médicales, psychologiques et sociales*, 3^e éd. revue et mise à jour, Paris, Éditions sociales françaises, 1968.

6 Allocution de M. le Président, J. Cheymol, *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, tome 161, n° 4, séance du 19 avril 1977 : 320-321.

André Sicard, Claude Dufourmentel, Pierre Banzet et Claude Lê-Quang, pour une communication intitulée : « Notre expérience des transplants libres avec micro-anastomoses vasculaires et éventuellement nerveuses », puis à André Meyer, avec des « Remarques sur l'épidémiologie de la bronchite chronique ».

Prenant la parole en fin de séance, la ministre dresse naturellement le portrait élogieux de l'Académie, dont elle vante la juste distanciation : « De ses recommandations, de ses avis d'un haut niveau scientifique, de ses débats pluridisciplinaires dans lesquels les participants ont pris du recul par rapport au contingent, ont approfondi le terrain de leur réflexion et repensé les données immédiates de leurs travaux l'Académie nationale de Médecine tire un capital moral qui propose le respect⁷. » Surtout, elle insiste sur la nécessité du respect de chaque individu : « Il n'y a pas, en effet, une seule conception de la santé. Chaque être lui accorde une signification particulière et cette conception qui lui est propre traduit ses rapports avec le monde qui l'entoure », commence-t-elle, avant d'affirmer : « Les responsables de la politique de la santé ne peuvent choisir entre ces conceptions. Ils ne peuvent qu'inciter chacun à se garder des excès et permettre les choix individuels qui reflètent les attitudes profondes de chaque homme devant la vie⁸. »

L'histoire de Simone Veil est aussi celle de la vie d'une adolescente juive pendant la guerre, la survie sous les occupations italienne puis allemande suivie de la déportation, au camp de Drancy puis à Auschwitz-Birkenau en avril 1944, où elle est immatriculée sous le n° 78651. Transférée au camp proche de Bobrek, à partir de juillet 1944, elle subit en janvier 1945 une « marche de la mort » qui la conduit à Auschwitz, puis à Gleiwitz. De là, déplacée au camp de Dora, puis à celui de Bergen-Belsen, elle est libérée en avril 1945. Bien plus tard, sa notoriété lui permet d'être l'une des voix de la mémoire de la destruction des juifs d'Europe. À ce titre, elle préside, de 2001 à 2007, la Fondation pour la mémoire de la Shoah.

7 Allocution de Madame Simone Veil, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, tome 161, n° 4, séance du 19 avril 1977 : 321-325 [322].

8 *Ibid.* : 323.

C'est ici que les fils de l'histoire s'entrecroisent : la *Riviera*, d'où est originaire Simone Veil, la mémoire de la destruction des juifs d'Europe, la lutte dans le domaine du handicap. Cette histoire trouve en effet à Monaco un écho particulièrement attentif, en la personne d'un homme dont une grande partie de la famille, parce que juive, a été assassinée par le régime nazi avec la complicité active de l'État français. Pour donner corps au travail de mémoire qu'il souhaitait effectuer, il s'est attaché les services d'un sculpteur, Denis Chetboune.

Né en 1955, Denis Chetboune propose, dans ses sculptures de bronze, des corps fragmentés, déchirés, flottants. La déchirure est pour lui un motif fondamental, évocatrice à la fois de la naissance et de la mort dans la tradition juive : « J'entends souvent dire que mes pièces déchirées sont dures, tourmentées, dramatiques. Moi je les sais tendres et cruelles à la fois, mais terriblement humaines. Car ce n'est pas tant la déchirure qui compte, que ce qu'elle induit, ce qu'elle donne à voir : le vide, le manque, l'absence. La déchirure n'est qu'un prétexte pour voir autrement. Pour voir la part manquante, ce qui est invisible, ce qui se cache derrière l'apparente évidence des choses. Car c'est dans cette absence, que réside tout le mystère et l'intérêt de la création. Et de nos vies⁹. »

À partir de 2015, il réalise de nombreux hommages aux résistants et aux victimes juives du nazisme : le buste de Marcel Rajman (1923-1944), FTP MOI membre de l'Affiche Rouge, dans le square parisien éponyme (2015) ; une sculpture en hommage aux enfants, dans le Jardin mémorial des enfants du Vel d'Hiv (2017), figurant deux petites filles, inspirées de Mireille et Claude Marcovici, déportées par le convoi n° 75 du 30 mai 1944 et assassinées à Auschwitz ; le buste d'Elie Wiesel (1928-2016), dans le square du Temple-Elie Wiesel (2019) ; celui de René Borghini (1909-1944), résistant monégasque, arrêté et fusillé le 15 août 1944 à Nice (les fusillés de l'Ariane), au Conseil national de Monaco (2021) ; celui d'André Kraemer (1927-1944), résistant fusillé le même jour, dans le square Kraemer, à Beausoleil (2022) ; à la maison d'Izieu (2022), deux bustes d'enfants – Georgy Halpern (1935-1944) et Liliane Gerenstein (1933-1944) – parmi les 44 enfants déportés en avril 1944 de la maison d'Izieu

⁹ Chetboune. *Sculptures. Bronzes*, s.l., s.n., s.d. [vers 2023].

et assassinés à Auschwitz ; un bas-relief de Joséphine Baker (1906-1975), au palais Joséphine de Beausoleil (2023) ; enfin les bustes de Miron Zlatin (1904-1944) et de Sabine Zlatin (1907-1996), fondateurs de la maison des enfants d'Izieu, à la Maison d'Izieu (2023).

Il a aussi exécuté un buste en bronze de Simone Veil, tiré en huit exemplaires par la fonderie d'art Barthélémy de Crest, dans la Drôme. L'un des exemplaires a été inauguré place Simone Veil à Beausoleil en 2022, tandis qu'un autre exemplaire a été installé au Jardin de la Paix à Menton en 2024 et qu'un troisième, encore, est destiné au mémorial de Yad Vashem à Jérusalem.

Le cinquième exemplaire a été offert à l'Académie nationale de médecine par le mécène qui avait commandé l'œuvre au sculpteur¹⁰. Soutien actif des associations de famille dans le domaine du handicap, telle l'association Monaco Disease Power qui s'occupe d'enfants ou d'adultes souffrant de handicaps mentaux, physiques ou de maladies mentales, et dès lors connaissant bien la présidente Catherine Barthélémy, cet homme, qui souhaite rester discret, a voulu rappeler l'action décisive de Simone Veil dans la prise en charge du handicap et des personnes présentant des troubles autistiques.

L'inauguration du buste, en salle des conférences de l'Académie, a eu lieu le 11 juin 2024, en présence du donateur, de l'artiste, et d'autres personnalités parmi lesquelles il convient de remarquer Pierre-François Veil, fils de Simone Veil, Beate et Serge Klarsfeld, fondateurs et présidents de l'association des Fils et filles de déportés juifs de France (FFDJF), Laurence Melloul Piou, directrice de l'Institut médico-éducatif Cour de Venise accueillant de jeunes artistes, Françoise Béziat, présidente de la Fondation Jacques Chirac, spécialisée dans l'accompagnement des personnes avec autisme, ou encore Alain Genestar, fondateur de la revue de photographie *Polka Magazine* qui, en 2005, alors qu'il était directeur de la rédaction de *Paris Match*, avait convaincu Simone Veil de se rendre à Auschwitz avec quelques-uns de ses petits-enfants.

10 Denis Chetboun, *Portrait de Simone Veil*, buste de bronze patiné vert antique, signé, derrière, sur l'épaule, à droite : « Chetboun » ; inscriptions, derrière : « 5/8 » ; « 78651 » ; dim. H. 0,52 ; L. 0,35 ; P. 0,40 m ; fonderie Barthélémy Art (Crest) ; don J.W., mars 2024 (inv. ART 63).



Buste de Simone Veil / Crédits : © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine

mai 2025

PROCHAIN NUMÉRO

ANATOMIE :

TEXTES ET IMAGES

